CM

CAHIERS MARXISTES

être de gauche et maçon ?

leo apostel
walter burniat
josé gotovitch
françoise hecq
robert joly
françoise kruyen
georges c. liénard
janos molnar
michel noirret
jules raskin
mahfoud romdhani
jean-maurice rosier
franco triangolini
jeffrey tyssens
paul van praag

février - mars 1994 193

Les ***Cahiers Marxistes***
Référant aux courants marxistes, la revue rend à considérer la société comme totalité; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

abonnement
(6 numéros par an)

pour la Belgique	1 000 F
pour l'Union Eur.	1 200 F
hors Union Eur.	1 400 F

au compte 001-1047600-76
des *CM* (20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles)
Tél : 32-2-514.53.52
Fax : 512.23.84

comité de rédaction
Mateo Alaluf, Jacques Aron, Albert Carton, Ouardia Derriche, Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Claude Herne, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Nadine Plateau, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction
Hélène De Noose
rédacteurs en chef
Pierre Gillis, Michel Godard

CM
CAHIERS MARXISTES

sommaire

- *éditorial* 3
- politisation et dépolitisation au sein de la franc-maçonnerie belge (1830-1940) **jeffrey tyssens** 11
- femmes pour la paix : une «nébuleuse» laïque **josé gotovitch** 29
- *propaganda due*... quelle franc-maçonnerie ? **franco triangolini** 39
- combats laïques et maçonnerie : quelle complémentarité ? *interview de* **robert joly** 47
- profanes, laïcités, grand orient éclairages franco-belges **janos molnar** 59
- dépénalisation de l'avortement : une mobilisation laïque ? **georges c. liénard** 77
- être de gauche, franc-maçon et libertaire **michel noirret** 83
- le pingouin peut-il être de gauche ? **walter burniat** 93
- l'immigration, la gauche et la franc-maçonnerie **mahfoud romdhani** 97
- témoignage liégeois **jules raskin** 103
- communiste et franc-maçon (au royaume de belgique) **paul van praag** 107
- *homo symbolicus* **jean-maurice rosier** 117
- de gauche, féministes et maçonnes *interview de* **françoise hecq** *et* **françoise kruyen** 123
- la franc-maçonnerie et son avenir **leo apostel** 133

- l'italie qui change **jacques moins** 157

- **livres** 168

février-mars 1993 **193**

Boîte à pilules en porcelaine ornée de symboles maçonniques - XXe s. (collection privée), p 74, *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993

être de gauche et maçon ?

Question saugrenue, opportunisme éditorial ? Le projet de ce numéro n'est pas né hors du temps. On pourra y voir d'abord comme un écho des efforts d'ouverture au public, limités mais réels, entrepris en Belgique depuis quelques années par les Francs-maçons eux-mêmes. *

Plus particulièrement, quelques uns d'entre nous avaient eu l'attention attirée par quelques annotations et biographies de l'ouvrage de José Gotovitch sur le PC de la Résistance. Il en ressortait que des communistes considérés *a posteriori* comme assez «traditionalistes» avaient été alors et plus tard Francs-maçons, ce qui, par delà le cas personnel et connu de feu Jean Terfve, obligeait

---

* Publication de plusieurs ouvrages, aux éditions de l'ULB ou du CAL; ouverture de certain temple, lors des Journées du Patrimoine; une grande exposition européenne, avec un riche et beau catalogue qu'on peut encore se procurer pour 1 200 F. (en français, en néerlandais) aux Editions du Perron, rue du Parc, 44, 4 432 Alleur (tél.: 041/47.00.36; fax.: 47.01.58).

Une exposition plus modeste, organisée par le CAL-Brabant wallon, va tourner pendant la prochaine année. Son catalogue est tout à fait didactique, et reprend ou résume plusieurs des textes du catalogue «européen» (voir encadré page 10). La plupart des illustrations de ce numéro nous ont été aimablement concédées par les organisateurs. Merci à eux.

à enrichir et la vue des parcours individuels, et l'analyse de la discipline de l'Internationale communiste (voire de sa politique), et l'évaluation des combats de l'anti-fascisme. Dans ces combats, certains furent et maçons et communistes, cette conjonction dût-elle s'étioler ensuite, jusqu'à étonner aujourd'hui.

Il y a ainsi dans notre entreprise une dynamique de bienveillante curiosité pour cette part de progressisme que revendique la maçonnerie, les mécréants et autres profanes du comité de rédaction ayant tablé sur l'amical soutien de quelques Francs-maçons à la fois de gauche et désireux de répondre à leur demande ou de la relayer.

Grâce à eux, notamment, au moment de boucler le numéro nous avons le sentiment d'avoir composé un dossier intéressant, incomplet malgré de longs efforts et, à certains égards, intéressant précisément parce qu'incomplet. Bien que reçus avec une pointe de déception, des silences montrent en effet combien il est difficile, concernant la Franc-maçonnerie, de sortir du cercle vicieux noué entre calomnies et secrets, ceux-ci revendiqués de l'intérieur par choix de méthode et de défense alimentant, à l'extérieur, celles-là. Lever une part du secret, assumer publiquement certains engagements essentiels, constitue en fait un des enjeux majeurs pour la Franc-maçonnerie, comme l'explique Leo Apostel dans l'article qui clôt notre dossier, et c'est aussi une question fort discutée en son sein.

En cours de route, notre double question «être de gauche et maçon ?» s'est de plus enrichie d'une troisième, à propos de la laïcité. Notre sympathie va évidemment à ceux qui répondent trois fois oui d'un seul souffle, mais nous devons bien constater que l'enchaînement et l'ordre des réponses peuvent étendre la combinatoire : de gauche et pas laïques, on avait déjà vu, mais maçons et pas laïques détonne sous nos latitudes, par exemple.

démocratie et débat public

Contre les accusations malveillantes de «complot» politique, il nous est apparu que la mise en perspective historique donnait des arguments fort solides.

Sans compter la nécessité de nuancer l'appréciation du rôle de la Franc-maçonnerie au tournant révolutionnaire de 1789 - en harmo-

nie avec l'esprit du temps des Lumières, mais plus dispersée dans l'action politique qu'on ne l'a dit ensuite - l'enseignement qui peut être tiré de l'article de Jeffrey Tyssens sur la période 1830-1940 en Belgique est bien annoncé par son titre: politisation et dépolitisation.

Si la superposition des appartenances et l'articulation entre Franc-maçonnerie et Parti libéral ont été fortes au début, la logique du débat public s'est ensuite manifestement imposée. Même sous régime censitaire, le Parti libéral ne pouvait pas régler son action, ni gérer sa cohésion en s'encombrant longtemps de ses grognards des loges et de leurs conflits.
La Franc-maçonnerie de la fin du 19e siècle choisit donc de quitter ce terrain, de sauvegarder son unité, et se sauva ainsi comme institution.

A fortiori, avec le développement du courant socialiste, puis la poussée démocratique du mouvement ouvrier imposant le Suffrage universel, il ne sera plus jamais possible de reconstituer un réel front anti-clérical promis à quelque pérennité. D'autant moins que, comme le fait précisément remarquer Jeffrey Tyssens, la logique des alliances alternées impose aux uns et aux autres de ménager le partenaire catholique. Le rapport gauche/droite se lit désormais travaillisme/libéralisme.

L'abstention politique n'est pas pour autant toujours acceptable, et par exemple, quelques hésitations face à la montée fasciste ont pu coûter cher dans les années 20 et 30. L'article de José Gotovitch nous indique utilement que certaines mobilisations semblent bien avoir passé outre aux réglements, ceux d'incompatibilité de l'Internationale communiste comme ceux de la sérénité maçonnique.

Mais aujourd'hui, qu'en est-il ? Les questions de politique courante ou partisane désormais mises de côté, il en reste quelques unes, importantes, qui relèvent de l'éthique, de la politique au sens le plus élevé.

Nous pensions par exemple que la bataille pour la dépénalisation de l'IVG, venant après d'autres comme celle du planning familial, avait fait une certaine unanimité en loge, serait-ce sur fonds d'anticléricalisme. Nous nous demandions, par comparaison, comment la promotion des droits des immigrés pouvait laisser indifférent, ou reproduire les banales divisions de l'opinion publique entretenues

par quelques démagogues. Des libéraux et des socialistes se sont lamentablement illustrés sur ce terrain, l'un ou l'autre pouvait bien être maçon ... qui sait.

Pour ce qui concerne l'IVG, nous avons été renvoyés vers le Centre d'Action Laïque, dont un des vice-présidents, Georges Liénard, nous rappelle la suite des interventions dans une mobilisation qui fut très large. Mais en fait, outre que l'unanimité relative à propos de l'IVG ne semble pas avoir existé, du moins au Grand Orient, nos questions touchaient, involontairement au départ, à un problème de principe.

Y a-t-il eu des débats, avec quelles conclusions ? nul n'est semble-t-il, dans la Franc-maçonnerie belge, en position de le dire. Tout simplement parce que celle-ci s'impose une règle de non-intervention publique, règle justifiée essentiellement et statutairement par le souci de respecter la liberté d'opinion de chaque maçon, de favoriser le débat libre dans «l'atelier libre».

Sauf à s'abaisser en comptages policiers des appartenances à la Franc-maçonnerie de tels ou tels acteurs de la vie sociale, alors qu'il s'agit en première instance de respecter une dimension de la vie privée, le profane s'en trouve bien perplexe.

Le premier effet de cette règle, à notre estime, est évidemment de voir entretenues les insinuations de complots, même les mieux intentionnés. Le second, et il est sans doute plus grave, est d'introduire une tension entre des idéaux proclamés de façon très vague et générale et les enjeux éthico-politiques réels, au point que ces idéaux apparaissent aujourd'hui de pure incantation.

Pour le profane critique, les loges se réduisent alors en «clubs», en quelque sorte en lieux de *fitness* réflexif. Resteraient encore les «fraternelles» réunissant «en dehors du Temple» des maçons de même profession ou entreprise : elles n'ont pas bonne réputation, même chez nombre de maçons.

Enfin, au registre du débat sur la publicité de la vie maçonnique, et à l'heure d'une certaine internationalisation, il nous a paru nécessaire de donner la parole à un maçon italien à propos de la loge *Propaganda Due*. La virulence de la bataille politique italienne à ce sujet nous a conduit, par exception, à accepter l'usage d'un pseudonyme. Quant au fond, l'auteur cerne courageusement les problèmes, tout en demandant de refuser les amalgames.

planches et architecture

A prendre la doctrine belge actuelle au pied de la lettre, il n'y a donc en, ou à propos de maçonnerie que des opinions individuelles. Nous n'avons pas manqué d'en réunir, d'autant qu'elles rendront sensible l'aspect proprement personnel des démarches, et la qualité du travail sur soi-même qui est revendiqué comme essence de la pratique des Loges. Le lecteur verra que, sur ce plan, il y a bien des similitudes, qu'une sorte de modèle d'attitude se dégage. Les textes de Walter Burniat et de Michel Noirret sont à cet égard très frappants. «Etre de gauche» sort ici du propos d'intention par rapport à la Loge, et est éventuellement défini par un choix complémentaire qui s'inscrit dans une philosophie générale.

En outre, Mahfoud Romdhani donne un éclairage sur le rapport à l'immigration, tandis que Paul Van Praag et Jules Raskin racontent ce que furent leurs parcours au PC. Jean-Maurice Rosier y ajoute un regard althussérien.

Enfin, dans la forme d'un dialogue, Françoise Hecq et Françoise Kruyen font entendre la différence féminine pour quoi, on le sait, bien des maçons n'ont pas d'oreilles. Féministes, elles sont interpellées en cette qualité par Nadine Plateau, leur discussion portant sur l'ensemble des problèmes évoqués jusqu'ici.

une approche laïque de la laïcité

Laïques spontanément républicains, et pour ce qui concerne au moins les deux rédac'chefs, totalement mécréants, nous n'avions pas imaginé d'emblée poser la question de la laïcité. Dans notre inconscient collectif, la laïcité organisée devait passer pour cousine ou - qui sait - schismatique de la Franc-maçonnerie, préposée aux tâches militantes des dévotions, liturgies et rites publics. Son souci de remplacer les crucifix par des flambeaux à trois pompons, sa revendication de reconnaissance annonçant de problématiques «curés» laïques, nous semblaient au pire concéder d'ultimes revanches au vieil ennemi clérical, et au mieux une aimable manière de lui pomper l'air.

A l'heure où les ouailles vont de moins en moins aux messes (même à celles - syndicales ou politiques - où nos plus chers frères nous entraînent), cette injuste et réductrice image de la laïcité ne

devait pas être sans rapport non plus avec une certaine nostalgie de ce qu'a pu être la laïcité ouvrière et populaire. Celle des défis aux curés de village, courages qui furent une composante de la révolte socialiste. Mais si les boudins du Vendredi saint et autres banquets gras eurent du sens, ils ont fini dans le folklore. La laïcité reconstituée dans les années 60, trop typiquement petite bourgeoise, n'a jamais comblé ce vide : ce serait injuste de le lui reprocher, tant les rapports de classe ont changé, mais ce vide nous pèse.

Notre élaboration collective nous conduisait sur un autre terrain, celui des rapports entre la Franc-maçonnerie et la laïcité. Nous découvrîmes que, pour bien des observateurs extérieurs, l'identification passe pour quasi-totale, le secret des adhésions pour une coquetterie. Par contre, vue de l'intérieur, cette identification apparaît contestée, notamment par bien des maçons qui ne se définissent pas comme militants laïques - ni de rien, leur répliquent ceux qui le sont, et leur reprochent cette inaction, quitte à passer pour un groupe de pression à l'intérieur de la Franc-maçonnerie, à l'inverse du préjugé commun.

Deux contributions, l'une de Janos Molnar, qui jette un regard franco-belge, et l'autre de Robert Joly, qui a un long parcours de militant laïque et ne devint pas maçon, proposent un éventail de questions qui, de la laïcité, nous ramènent à la chose publique. Car les principes de Liberté-Egalité-Fraternité et Tolérance qui, nous dit-on **, sont au coeur de la laïcité, et inscrits aux premiers articles des statuts du Grand Orient et du Droit Humain, sont aussi depuis quelques temps au fronton des édifices et à la base des constitutions démocratiques.

L'idéal des droits de l'homme doit-il en ce cas, peut-il être considéré comme l'expression d'un «courant» qui s'en proclame dépositaire privilégié, alors qu'il s'agit de la base du contrat démocratique ? Une organisation fermée, et qui se veut secrète pour ce qui regarde les maçons, est-elle un outil approprié ?

Certes, tous les concours sont bienvenus en des temps de décervellement, et le mouvement ouvrier qui a imposé les termes du contrat démocratique au début de ce siècle était laïque. Il reçut,

---

** Les deux catalogues précités, par exemple, mettent ce point en exergue, sous les plumes respectives de Jean-Jacques Hoebanx et d'Hélène Herpigny et Marthe Van de Meulebroeke.

il est vrai, l'appui de certains laïques bourgeois - pas de tous - et même de bourgeois pas laïques du tout. Mais ne s'agissait-il pas, et ne s'agit-il pas plus que jamais de construire, par exemple, l'école **publique** ? Laïque évidemmment, mais pas école des laïques «organisés» et certifiés.

Et si la démocratie est insurrection permanente, projet, ne faut-il pas mobiliser pour elle tous les progressistes, y compris les chrétiens, et quelques autres croyants ? L'histoire a déjà montré que leur apport était décisif, maints Francs-maçons en conviendront.

Il nous faut dire enfin un mot du texte important de Leo Apostel, qui ponctue notre dossier d'une interrogation finale sur l'avenir de la Franc-maçonnerie par un philosophe qui s'en réclame. Leo Apostel raisonne cet avenir en y mettant des conditions : les remarques que nous avons formulées ressemblent à plusieurs d'entre elles, qui mettent la barre très haut. Trop haut ? Le défi devrait tenter tout bâtisseur de temple.

Michel Godard

NB. Hors thème, et grâce à Jacques Moins, nous avons fait une concession à l'actualité immédiate, celle de l'évolution de la situation politique italienne.

Exposition organisée par
LE CENTRE D'ACTION LAIQUE REGIONALE
DU BRABANT WALLON

«La Franc-Maçonnerie en Questions»

Du 31 janvier au 13 février	**Libre Examen Bruxelles** Rens : M. E. Van Halle (02/650.21.70)
Du 7 au 17 mars	**Libramont** Rens : Mme E.Nagant (061/22.50.60)
Du 17 mars au 5 avril	**Marche** Bibliothèque provinciale
Du 5 au 15 avril	**Arlon**
Du 22 au 30 avril	**Maison de la Laïcité de Tournai** Rens : Mme M. Dewerpe (069/22.72.77) M. F. Kin (069/21.32.41)
Du 3 au 8 mai	**Confédération parascolaire du Hainaut** Rens : M.S.Capelle (068/33.26.65)
Du 13 au 27 octobre	**CAL de Beloeil** Rens : M. Platiau
Du 14 novembre au 4 décembre	**Association des Libres Penseurs de Huy et sa région** Rens : M. Ph.Draize

* Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au CAL Régionale du Brabant wallon (tél : 010/22.31.91 Route Provinciale 11, 1301 Bierges)

politisation et dépolitisation au sein de la franc-maçonnerie belge

1830-1940

jeffrey tyssens *

L'analyse des relations entre la franc-maçonnerie et la politique place le chercheur devant des problèmes très spécifiques. En effet, la franc-maçonnerie est avant tout une société initiatique pour laquelle l'activité politique, par le fait même qu'elle est axée sur des divisions qualifiées de «profanes», se présente presque comme une anomalie. L'essence de la maçonnerie a toujours été de rassembler ses adeptes, par le travail initiatique, en se plaçant au-dessus de leurs divergences du monde extérieur.

C'est ainsi que les statuts et règlements du XVIIIe et du début du XIXe siècle prohibèrent strictement toute discussion sur la politique ou sur la religion dans les loges. Mais cet interdit n'empêcha pas l'Eglise catholique de se méfier immédiatement de cette société d'origine protestante, où des fidèles catholiques pouvaient côtoyer des hétérodoxes de toute nature dans un lieu de fraternité et de tolérance, cela bien évidemment sans aucun contrôle par les structures cléricales.

---

* Chargé de recherches FNRS/VUB.

Les premières condamnations papales du XVIII* siècle n'eurent pas l'effet espéré [1], mais au XIX* siècle par contre, la constellation changea profondément. Les loges étaient considérées - à tort - comme responsables de la révolution française et à ce titre comme une menace pour le pouvoir établi, surtout pour l'Eglise romaine. En Belgique, cette croissance de l'antimaçonnisme amena l'épiscopat à une condamnation sévère en 1837. Les catholiques furent ainsi obligés de quitter les loges, qui se trouvèrent par ce fait même placées dans le camp libéral [2].

Cette excommunication ne fut pourtant pas le point de départ de l'activité politique au sein de la franc-maçonnerie belge. Le Grand Orient de Belgique, tel qu'il fut constitué en 1833, avait repris comme principe l'interdiction classique au XVIII* de tout débat politique ou religieux en loge, mais cette volonté d'apolitisme, dont témoigne l'article 135 des statuts et règlements, n'avait qu'une portée limitée. D'abord, le Grand Orient ne réunissait pas encore tous les ateliers du pays. Les loges gantoises restaient fidèles au Grand Orient des Pays-Bas et se présentaient comme des foyers d'orangisme [3]. Après quelques années d'hésitations, les ateliers de la région liégeoise avaient fini par refuser leur adhésion à la nouvelle obédience belge, précisément parce que cette dernière n'admettait pas la libre discussion politique. Ils constituèrent d'ailleurs une fédération autonome en 1839 [4]. De plus, on pouvait

---

1. Dans les Pays-Bas autrichiens, les condamnations ne furent pas publiées et n'eurent donc point d'effet pour les catholiques, qui formaient d'ailleurs la grande majorité de la population des premières loges. Il y avait même un certain nombre d'ecclésiastiques parmi les francs-maçons les plus actifs.

2. J. BARTIER, «La condamnation de la Franc-Maçonnerie par les évêques belges en 1837», J. BARTIER, *Laïcité et Franc-Maçonnerie. Etudes rassemblées et publiées par Guy Cambier*, Bruxelles, Ed. de l'Univ., 1982, pp. 225-232.

3. *Histoire de la R :. L :. de St. Jean sous le titre distinctif du Septentrion à l'Or :. de Gand par le F :. Destanberg*, Gand, Hoste, 1911, pp. 43-65; C. PARMENTIER, *Historique de la Franc :. Maç :. Gant :.*, Gand, manuscrit, pp. 24-37; E. WITTE & F. BORNE, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX* siècle, 1830-1855*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1973, pp. 8-10.

4. J. DEBRUGE, *Abrégé de l'histoire de la R :. L :. La Parf :. Int :. et l'Et :. Réun :. à l'Or :. de Liège, 5770-5927*, S. l., 1927, pp. 13-15.

constater que nombre de loges du Grand Orient lui-même s'orientaient vers une attitude politique libérale déjà bien avant 1837. Le rôle prépondérant de la loge bruxelloise Les Amis Philanthropes et de son vénérable Théodore Verhaegen dans la création de l'ULB, en 1834, n'en fut qu'une première indication. Verhaegen était un de ces maçons qui voulaient transformer l'Ordre en épine dorsale de la famille libérale. Cette tendance était déjà nettement amorcée quand plusieurs loges, à Bruxelles comme en province, devinrent les bases organisationnelles des premières sociétés électorales des libéraux. La condamnation épiscopale de 1837 ne pouvait qu'accentuer cette évolution. La Société de l'Alliance, fondée en 1841 sous l'impulsion des loges, fut à l'origine de la fondation du parti libéral en 1846 [5]. Dès cette époque, on doit constater qu'il y a un parallélisme net entre monde libéral et milieu maçonnique.

la politisation ouverte : l'obédience et les loges

Quand le Grand Orient abolit l'article 135, en 1854, sous l'influence de Verhaegen, de Jules Bourlard, Vénérable de la loge montoise, et de leurs adeptes, la politisation de l'activité de mainte loge était déjà un fait bien établi. Si cette révision des statuts revêtait avant tout un caractère formel, il s'avéra néanmoins que cette décision même provoquait une nouvelle effervescence des activités politiques dans les ateliers du Grand Orient, rejoint par les loges dissidentes liégeoises [6]. Les frictions ne furent guère longues à se manifester : la volonté politicienne n'était pas du goût ni de chaque franc-maçon, ni de chaque loge. C'est ainsi qu'une discussion interne sur la relation entre franc-maçonnerie et politique s'amorça, un débat qui ne fut tranché définitivement que dans les dernières années du XIXe siècle. En effet, plusieurs maçons craignaient que les traditions initiatiques se perdent, que ces activités

5. E. WITTE, *Politieke machtsstrijd in en om de voornaamste Belgische steden, 1830-1848*, Bruxelles, Crédit Communal, pp. 189-217, 292 e.s., 304 e.s.; J. BARTIER, «Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques», J. BARTIER, *Laïcité et Franc-Maçonnerie. etc.*, pp. 75-159; E. WITTE & H. GAUS, «Vrijmetselarij en Vlaamse beweging», *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, Tielt, 1973-1975, Dl. II, pp. 1978-1979.

6. F. CLEMENT, *Histoire de la Franc-Maçonnerie Belge au XIXe siècle*, Bruxelles, Suprême Conseil, 1949, Dl. II, p. 9.

de parti «profanisent» l'Ordre maçonnique et le mènent inévitablement à des déchirements. De plus, des votes pourraient avoir lieu sur des thèmes politiques, ce qui pouvait menacer l'inviolable principe de la liberté de conscience du franc-maçon individuel. Quelques ateliers plutôt traditionalistes quittèrent même le Grand Orient pour rejoindre le Suprême Conseil de Belgique, l'obédience non-politisée qui gèrerait dès 1880 les dits «hauts grades» mais qui, à cette époque, s'occupait encore des trois premiers grades du «rite écossais»[7].

L'opposition à cette politisation à outrance continuait à se manifester tout aussi bien au sein même du Grand Orient. Et il est révélateur que la résistance n'émanait pas nécessairement des libéraux doctrinaires, qui pouvaient craindre une influence trop forte de l'aile progressiste. Il y avait aussi des maçons de tendance plutôt radicale qui s'élevaient contre la possibilité d'imposer un programme politique obligatoire. Les tentatives d'imposer ainsi un programme favorable à l'instauration de l'obligation scolaire, incitèrent le sénateur et maçon prestigieux Joseph Van Schoor, pourtant un progressiste avéré, à menacer de rompre avec le Grand Orient si un mandat impératif était formulé à ce sujet. Finalement, même Verhaegen en personne, le suprême architecte - si l'on peut dire - de l'abolition de l'article 135, se rendit compte qu'à long terme une politisation forcenée de l'activité maçonnique nuirait à l'Ordre. Il entama lui-même un processus de modération afin de ramener l'élément politique sur des voies acceptables pour toutes les tendances. Ainsi contribua-t-il au démantèlement d'une loge ultra-radicale à Verviers. Peu avant son décès, il formula le principe fondamental que tout sujet pouvait être discuté en loge, mais qu'il n'y aurait point de vote qui promulguerait un programme : *«Les loges discutent et ne votent pas : tel est l'axiome qui tranche la difficulté, sans froisser aucun principe.»* [8]

Après la mort de Verhaegen en 1862, la Grande Maîtrise de l'obédience fut successivement reprise par ce même Van Schoor et par Pierre Van Humbeeck, deux défenseurs notoires de cette formule. Avec leur présence au sommet du Grand Orient, une présence

---

7. A. MIROIR, «Franc-Maçonnerie et politique en régime censitaire. Essai sur l'abrogation de l'article 135 des Statuts et Règlements», H. HASQUIN (éd.), *Visages de la Franc-Maçonnerie belge du XVIIIe au XXe siècle*, Bruxelles, Ed. de l'Univ., 1983, pp. 229-244.

8. *Ibidem*, p. 232.

importante sans aucun doute, on n'en avait pas fini pour autant avec le problème. Les jeunes francs-maçons de tendance plus radicale, qui s'avéraient de moins en moins croyants ou déistes et, par contre, de plus en plus positivistes et athées, s'attachaient à une sorte de modernisation de l'Ordre. Cela ne concernait pas seulement la «déspiritualisation» des rituels, si typique pour la franc-maçonnerie dite «latine». L'orientation militante qu'ils voulaient donner aux travaux maçonniques, continuait à induire l'activité politique et, inévitablement, les tensions au sein des loges. Les contradictions entre libéraux doctrinaires et progressistes conduisaient parfois même à des scissions. Tel fut par exemple le cas en 1866 à Gand, où la loge progressiste La Liberté se sépara du Septentrion, connu comme vieux bastion d'un certain folklore orangiste, mais surtout comme l'atelier des libéraux conservateurs, qui dominaient aussi l'Association Libérale de la ville [9]. Surtout pendant les années 1870, cette loge des jeunes libéraux fut une des plus actives dans l'aile engagée du Grand Orient de Belgique. L'histoire de cette loge des progressistes gantois, que j'ai traitée en détail dans une publication [10], se présente comme un exemple tout à fait intéressant de la nature des activités politiques d'une loge sur le plan local, et des diverses tentatives de ses dirigeants pour transposer cette optique au niveau obédientiel.

La loge gantoise en question fut, pendant toute une période, l'épine dorsale de la tendance progressiste locale. Elle naquit d'ailleurs des conflits internes entre libéraux doctrinaires et radicaux sur la fondation d'un journal «avancé», qui sera effectivement édité sous le titre de *La Flandre* par le jeune atelier La Liberté pendant plusieurs années. La loge en question s'occupait aussi des interminables querelles entre les diverses factions au sein du libéralisme gantois. A cet égard, il est bien significatif que ses activités atteignaient surtout des sommets à la veille des différentes élections. Comme tant d'autres loges engagées, La Liberté avait une technique assez spécifique pour traiter les sujets politiques. Les parties théoriques étaient traitées en tenue régulière avec le rituel normal. Les aspects ordinaires et pratiques de la cuisine politique, par contre, étaient renvoyés en «salle des pas perdus», comme on qualifiait, au sein de La Liberté, les réunions d'allure plus profane.

---

9. J. TYSSENS, «Sous le signe du progrès. Une histoire de la Loge gantoise "La Liberté n°4"», *R :.L :. La Liberté. Or :. de Gand, 5866-5991*, Gand, 1991, pp. 25 et suiv.

10. *Ibidem*, pp. 15-137.

Pendant la période 1872-1874, l'atelier des progressistes gantois se divisa sur le caractère obligatoire ou non des votes émis par ces fameuses tenues en «salle des pas perdus». Partisans et adversaires de ce caractère obligatoire se trouvaient, en mai 1873, dans un compromis temporaire, stipulant que ces votes n'engageraient que ceux qui y participeraient et qu'une minorité substantielle pourrait récuser le vote lui-même. Cela entravait fondamentalement la discipline nécessaire à toute action politique.

Au vu de l'inefficacité apparente de l'appareil maçonnique, une partie des «politiques» déplaceront le centre de l'activité politique progressiste en fondant en 1874 un Cercle Progressiste. Si cette association profane était en large partie d'origine maçonnique, la «loge-mère» - si l'on peut dire - en perdit bien vite le contrôle. Le même phénomène se reproduisit avec la fondation, en 1890, d'un nouveau Cercle Progressiste par les radicaux de la génération suivante. La loge La Liberté rejoua un certain rôle dans ses débuts, mais prit ses distances ensuite. Beaucoup plus encore que dans les années 1870, quand l'atelier était encore assez homogène dans sa composition politique, les années 1890 furent marquées par des divergences croissantes parmi les membres. Non seulement les libéraux d'un seul et même atelier se retrouvaient-ils sur des listes opposées - c'est-à-dire doctrinaires contre radicaux-cartellistes - mais encore, pendant cette décennie finale du XIXe siècle, les premiers francs-maçons de tendance socialiste avaient-ils, timidement, trouvé le chemin vers l'atelier. Il n'est pas du tout surprenant de constater que, dès lors, la loge se refusait à intervenir dans les préparatifs des élections et se limitait à un bien timide appel au support mutuel entre anticléricaux de toutes tendances [11].

Cette ambition politique, que la loge progressiste gantoise caressa dans ses premières années, se reflétait aussi dans ses tentatives de mobiliser le Grand Orient en tant que tel. En 1874, La Liberté demanda à l'obédience d'organiser *«des assises maçonniques»* afin de formuler un programme pratique et limité, apte à rassembler, de par la sérénité de la tenue maçonnique, toutes les nuances de ce parti libéral, qualifié par le progressiste gantois Guequier-Dutry comme *«l'expression profane de la maçonnerie»*. Le Grand Orient admit que La Liberté organise individuellement un tel congrès maçonnique, mais, par le même billet, l'obédience refusa de lui accorder tout caractère officiel. Les débats et les votes éven-

11. *Ibidem*, p. 35-38, 40-42.

tuels se passeraient donc sous la seule responsabilité de la loge gantoise. Le Grand Orient rappelait d'ailleurs que les votes ne sauraient mener à tel ou tel mandat impératif pour les maçons [12]. L'année suivante, La Liberté réitéra sa demande pour une convocation de ce genre, cette fois-ci avec l'objectif explicite de lui accorder une nature officielle, précisément la forme d'un convent maçonnique. L'obédience permit seulement l'organisation d'une assemblée générale des francs-maçons belges, sans lui donner le nom de convent. La terminologie en cause ne référait pas du tout à une question d'esthétique : elle impliquait qu'il n'y aurait pas de vote, mais seulement des discussions. Ainsi, l'assemblée en question devrait *«puiser dans une réunion sympathique l'ardeur nécessaire pour faire triompher les idées que la Maçonnerie admet et patronne»*. Néanmoins, pendant cette assemblée du 7 mai 1876, quelques progressistes réussirent quand-même à provoquer un vote sur un programme non-obligatoire [13].

Ces maçons de tendance plus radicale voulurent ensuite profiter de ce précédent. Plusieurs responsables d'ateliers comme La Liberté ou comme la loge anversoise Les Amis du Commerce et de la Persévérance Réunis proposèrent, après la défaite du parti libéral aux élections communales de cette même année 1876, de prescrire une ligne générale vigoureuse pour toutes les loges du Grand Orient. Au sein de l'obédience, cette aile militante se heurta de nouveau à l'opposition des loges plus traditionnelles comme Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis, l'atelier bruxellois de Pierre Van Humbeeck. Même des anciens partisans de l'approche politique, tel Bourlard par exemple, se refusaient maintenant à donner à la franc-maçonnerie cette fonction de quartier général, donnant ses ordres au parti libéral. La majorité de l'obédience opta ainsi pour l'approche des loges les plus circonspectes, pour lesquelles l'Ordre aurait une tâche éducative, sans aucun doute aussi en politique, mais tout en restant au-dessus des agitations et querelles des associations profanes. Le 12 novembre 1876, après un discours impressionnant de Van Humbeeck, l'obédience trancha en faveur d'une motion du futur ministre de l'Instruction Publique : *«La Maçonn :. ne peut formuler un programme obligatoire pour tous les Maç :.»*. [14] Ainsi, le Grand Orient promulgua-t-il, une fois de plus, le principe de l'autonomie du franc-maçon individuel,

12. *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1874, t. II, pp. 125-132.

13. *Ibidem*, 1876-1877, t.II, pp. 70, 75-76, 86-96.

14. *Ibidem*, 1876-1877, t.II, pp. 92-106.

sans éliminer pour autant l'étude et la discussion des problèmes de la cité.

les sujets abordés

Hormis les divergences sur le caractère obligatoire ou non des programmes, quelles étaient les questions politiques que l'on traitait en loge ou dans ces fameuses assemblées générales maçonniques ? A lire les multiples articles et contributions que l'historien Roger Desmed écrivit sur Les Amis Philanthropes de Bruxelles, il s'avère qu'il n'y avait que fort peu de sujets qui échappaient à l'attention des maçons. Mes propres recherches sur La Liberté de Gand n'ont pu que confirmer cette image. Bien entendu, les thèmes favoris étaient ceux qui préoccupaient le plus le libéralisme du XIXe siècle. De façon quasi ininterrompue, les divers problèmes de l'enseignement étaient au centre de l'intérêt des maçons. L'instruction obligatoire avait déjà fait l'objet d'une étude approfondie dans une multitude de loges quand fut édité, en 1860, le *Mémoire des loges belges sur l'instruction obligatoire*, avec en annexe un avant-projet de loi à ce sujet [15]. Le fameux vote du 7 mai 1876 à l'assemblée maçonnique attesta de ce même attachement au principe de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. L'intérêt porté aux problèmes de l'éducation dépassait de loin les seules préoccupations anticléricales, aussi importante que cette tradition laïciste ait pu être dans l'activité de la franc-maçonnerie en général. En effet, l'enseignement était considéré comme le principal levier pour déprolétariser la classe ouvrière et pour résoudre ainsi la dangereuse question sociale.

Les diverses théories sociales ou socialistes étaient étudiées intensément au sein de plusieurs loges, ceci déjà bien avant l'entrée graduelle des socialistes dans les loges. Des ateliers comme La Liberté se profilaient comme représentants de cette bourgeoisie progressiste, qui montrait sans doute une bonne volonté et flirtait même de temps en temps avec certaines théories socialisantes, mais qui, en dernière instance, traitait la question sociale invariablement d'une façon foncièrement paternaliste, en esquissant pour l'autre classe, pour le prolétariat, des solutions bien à elle. Il n'est

15. J. LORY, *Libéralisme et instruction primaire, 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, Louvain, Presses Univ. 1979, t. I, p. 275 et suiv.

donc pas du tout surprenant que Paul Voituron, un radical gantois très en vue, n'ait pas hésité à qualifier les progressistes comme *«les seuls vrais conservateurs»* [16]. Les solutions qu'ils proposaient, comme l'enseignement et les diverses formes d'entre-aide mutuelle, surtout sous forme de ces coopératives d'alimentation dans lesquelles pas mal de maçons furent très actifs pendant un certain temps, en attestaient bien la nature profonde. Le concept de «socialisme maçonnique», dont d'aucuns ont parlé pour ce qui est de ce type de préoccupations sociales des années 1870, doit donc être nettement nuancé [17]. Ce n'est que vers les années 1890 qu'un certain nombre de loges maçonniques, encore que très prudemment, se solidariseront, de temps à autres, avec la lutte ouvrière en tant que telle. Ainsi, une loge comme La Liberté marqua-t-elle, par exemple, sa sympathie avec la grève des ouvriers métallurgistes gantois de 1895 [18].

Cette attitude, qui combinait l'anticléricalisme au paternalisme, influençait aussi les positions sur la question flamande. Il y avait une certaine sympathie pour l'émancipation flamande au sein des loges, comme en atteste par exemple une assemblée convoquée par La Liberté en 1874 à Gand. Cette assemblée soutint *«la reconnaissance du droit pour les populations flamandes de se servir de l'idiome néerlandais partout où elles préfèrent son emploi à celui de la langue française»* [19], et incita ainsi plusieurs ateliers à étudier la question. La sympathie de ces bourgeois francophones, sympathie qui n'était que rarement plus que verbale, s'affaiblit déjà avant la première guerre mondiale. Puis, réaction à l'activisme flamand de la période 14-18, elle tourna généralement à une hostilité plus ou moins nette. Entre-temps, le néerlandais perçait lentement le bastion francophone des travaux maçonniques lui-même, d'abord au sein de la loge anversoise Les Elèves de Thémis. En 1890, avec la création de Marnix van Sint-Aldegonde dans la même ville, la deuxième loge néerlandophone entamait ses tra-

16. P. VOITURON, *Manuel du Libéralisme belge*, Bruxelles, Merzbach, 1876, p. XXIII.

17. J. LORY, *Libéralisme et instruction primaire etc. ...* , t. I, p. 297.

18. J. TYSSENS, «Sous le signe du progrès... », pp. 74-75.

19. Mémoire manuscrit - J. Guequier-Dutry, p. 37, Bibliothèque La Liberté-Gand.

vaux[20]. Cet atelier jouera d'ailleurs un rôle primordial dans la création d'autres loges néerlandophones à Bruxelles et en Flandre dans les années 1930[21].

vers une dépolitisation

Au début des années 1890, l'évolution de la politisation de l'Ordre touchait à sa phase finale. Il est tout à fait significatif que cette phase vit précisément mise à l'ordre du jour la question de l'extension du suffrage. En effet, en 1886, une assemblée générale du Grand Orient se prononça en faveur d'une extension du droit de vote sur base d'un système capacitaire, mais pas encore pour le suffrage universel[22]. Cette étape-là ne fut franchie que par l'assemblée générale des maçons belges du 30 mars 1891. Le Grand Orient décida de rendre cette décision publique par un manifeste au peuple belge, qui fut publié dans plusieurs journaux. Quelque temps plus tard, l'obédience remettait, en toute discrétion bien entendu, la somme considérable de 5 000 F. au Parti Ouvrier Belge afin de soutenir la grève générale pour le suffrage universel[23]. Cela n'empêcha point que le fameux manifeste comprit aussi une phrase qui exprimait clairement que l'option prise n'obligeait point les francs-maçons à s'y soumettre. Il est très révélateur qu'une loge nettement favorable au principe énoncé, telle que La Liberté, insista elle-même pour que cette réserve fût introduite[24].

L'historien-maçonnologue Fernand Clément n'hésita pas, dans son ouvrage de 1949 sur la franc-maçonnerie belge du XIXe siècle, à considérer que ce manifeste de 1891 marquait la fin de la phase politique de la franc-maçonnerie belge. Bien des éléments plaident

---

20. E. WITTE & H. GAUS, «Vrijmetselarij en Vlaamse beweging», *Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, Tielt, 1975, t. II, pp. 1978-1984; E. WITTE, «La Franc-Maçonnerie belge face au mouvement flamand», H. HASQUIN (éd.), *Visages de la Franc-Maçonnerie belge...*, pp. 245 et suiv.

21. F. SMITS, *Vijftig jaar Geschiedenis van de Achtb :. L :. Marnix van St. Aldegonde, 1890-1940*, S.l., 1940, pp. 64-65, 67.

22. *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1884-1885, t. I, pp. 38-47; 1885-1886, t. I, pp. 20-58.

23. Comptes-rendus du Bureau et du Conseil Général du POB - Réunion du 10 mai 1893, AMSAB, Fonds Lebrun, 118.

24. *Ibidem*, 1892-3, t. I, pp. 36-37, 41-42.

en faveur de cette thèse. En effet, les réserves, qu'exprimaient même les loges réputées radicales, s'étaient généralisées à cette époque. Nous avons vu comment, en 1890, la loge gantoise La Liberté s'abstint de toute intervention électorale. Ce n'était qu'un seul exemple d'un revirement plus important, qui aboutit finalement à la consolidation de ce que l'on a appelé le «système belge». Déjà en 1888, Pierre Tempels publia une brochure très réputée, *Les Franc-Maçons*, qui reprenait l'adage que les discussions politiques ne pouvaient être suivies d'un vote, qui trancherait pour l'une ou l'autre des opinions émises. L'affirmation de ce principe au sein de la loge liégeoise La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies, dans le courant de 1893, fut un moment-clé à cet égard [25]. La confirmation de ce principe par le Grand Orient et la reprise par les loges, même par les deux qui résultèrent de la scission - pour motifs politiques, précisément - de l'ancien atelier Les Amis Philanthropes, ramenait une sérénité rajeunie sur les colonnes.

Pourquoi cette courbe rentrante ? Une première explication se trouve, bien évidemment, dans le souci de ne pas laisser les loges et l'obédience se déchirer en raison de différends de caractère profane. Mais cette préoccupation s'était déjà manifestée au temps de Verhaegen, comme nous l'avons relevé ci-avant. L'opposition aux votes concluant sur un programme fixe et obligatoire n'était donc pas exactement une nouveauté. Forcément, il y avait quelque chose de changé, à la veille du XXe siècle. Fernand Clément mentionne la plus grande diversité des opinions politiques que cette époque générait dans les loges, surtout avec l'initiation des premiers socialistes ou avec l'affiliation au Parti Ouvrier d'anciens maçons radicaux [26]. Cette explication, bien que pertinente, ne saurait suffire à elle seule. A cette analyse, aujourd'hui déjà ancienne de plus de quarante ans, Els Witte ajouta, il y a quelques années, un autre élément capital : l'extension importante du droit de vote en 1893. En effet, l'abrogation du vote censitaire au profit du

25. La stipulation suivante était admise : *«La R∴ L∴ s'interdit de prendre part soit par elle-même, soit par des délégués dans toute question de doctrine politique, philosophique, morale, religieuse ou sociale.»* La motivation était formulée ainsi : *«agir autrement serait déchirer le pacte de liberté complète et réciproque contracté lors de l'initiation.»* Voir : F. CLEMENT, *op cit.*, t. II, p. 109.

26. F. CLEMENT, *op. cit.*, t. II, p. 110.

suffrage universel, fut-il tempéré par le système plural, renversa d'un seul coup le potentiel politique de la franc-maçonnerie, pour la simple raison que, dans une démocratie de masse, sa faible importance numérique lui interdirait dorénavant de peser comme elle l'avait pu à l'époque censitaire où le nombre d'électeurs était très restreint. L'introduction du suffrage universel pur et simple, en 1919, ne put que renforcer cette évolution [27].

Que l'élargissement de la démocratie bourgeoise ait impliqué, pour la franc-maçonnerie belge, une certaine dépolitisation, les faits en tout cas plaident en ce sens. Ce fut le cas pour les loges du Grand Orient et la même constatation peut valoir pour les premières loges mixtes, qui émergèrent dès la veille de la première guerre mondiale et formaient le noyau autour duquel la fédération belge du Droit Humain se cristallisera en 1928. Si dépolitisation des activités il y a eu, cela n'implique pas pour autant qu'il ait eu dès lors une sorte d'apathie politique qui se soit installée, bien au contraire. Les conférences données en loge, ou les «morceaux d'architecture» comme on les y appelle, prouvent que l'intérêt porté aux sujets politiques resta important, bien que ce fut toujours sous les réserves mentionnées. S'il y avait encore des velléités de militantisme au sein des loges ou des assemblées générales des maçons belges, cela se limitait presque toujours à ce seul terrain où les opinions ne semblaient pas encore divisées, c'est-à-dire l'anticléricalisme. Mais, même à ce niveau-là, le mandat impératif n'était plus à l'ordre du jour. C'est un fait significatif que les «engagés» portaient leur attention de plus en plus à des associations profanes, parfois de caractère paramaçonnique comme Union et Action, un groupe de propagande anticléricale composé surtout de francs-maçons bruxellois.

l'entre-deux-guerres

Avec la première guerre mondiale, même l'anticléricalisme avait perdu quelque chose de l'évidence qu'il avait pendant les années d'opposition aux gouvernements catholiques homogènes. Maintenant, les coalitions gouvernementales successives incitaient les gauches libérales et socialistes à modérer leur anticléricalisme

27. E. WITTE, «De vrijmetselarij als politieke factor in het 19de eeuwse censitaire België», *Een eeuw vrijmetselarij in onze gewesten, 1740-1840*, Brussel, A.S.L.K., 1983, pp. 58-64.

traditionnel, surtout sur le plan scolaire. Bien entendu, cette nouvelle constellation avait ses répercussions pour la franc-maçonnerie. La ligne de partage entre anticléricaux «à la mode ancienne» et les nouveaux modérés divisait non seulement les partis politiques, mais tout aussi bien les loges et les obédiences. Déjà pendant les années 1920, nombre de francs-maçons des ateliers bruxellois, proches des sociétés comme la Ligue de l'Enseignement, se plaignaient de l'attitude opportuniste des maçons politiciens dans la question scolaire. En 1927, ils parvinrent à ce que le Grand Orient organise une de ses assemblées générales autour du sujet. La question scolaire retint de nouveau l'attention d'une telle assemblée en 1930. La mouvance anticléricale y trouva surtout le moyen de manifester ses griefs, mais les tentatives répétées d'introduire une sorte de sanction contre les politiciens trop laxistes à l'égard des cléricaux et de leur enseignement échouèrent toutes. D'ailleurs, en avril 1933, à l'occasion d'un débat assez échauffé sur cette question, le Grand Orient refusa nettement de se dresser contre les maçons politiciens que d'aucuns jugeaient ne pas agir selon des principes maçonniques [28].

Quelques-uns de ces maçons, mécontents de cette inactivité, constituèrent en 1932 une nouvelle association paramaçonnique sous le nom de Culture et Liberté, une société comparable à Union et Action d'avant-guerre. On y rencontrait surtout des maçons bruxellois, membres d'ateliers traditionnellement plus engagés comme Les Amis Philanthropes ou des jeunes loges dynamiques du Droit Humain. Les diverses activités anticléricales prévalurent au départ, mais bien vite l'attention se porta de plus en plus sur les grands problèmes de société de l'époque. A son congrès de 1934, l'association Culture et Liberté analysa la «crise» de l'Ordre maçonnique comme faisant partie d'une crise plus générale du régime démocratique. Par leur inactivité, les loges et les obédiences avaient laissé se développer les forces de la réaction qui menaçaient cette démocratie, que chaque maçon avait le devoir de défendre [29]. Il y a plusieurs indications du fait que, hormis ces

28. J. TYSSENS, «Laïcité et pilarisation dans le système politique belge pendant l'entre-deux-guerres», A. MIROIR (éd.), *Laïcité et classes sociales, 1789-1945. En hommage à John Bartier*, Bruxelles, Ed. du CAL, 1993, pp. 228-229; J. TYSSENS, *Strijdpunt of pasmunt ? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwestie, 1918-1940*, Brussel, VUB-Press, 1993, pp. 223-227.

29. J. TYSSENS, *Strijdpunt of pasmunt...* , p. 222.

«avancés» bien entendu, beaucoup de maçons ne perçurent que très graduellement les dangers de l'autoritarisme ou du fascisme montant. Sans doute, il est exact qu'une loge comme Les Amis Philanthropes protesta vigoureusement contre l'assassinat du député socialiste italien Matteotti [30]. Mais il est tout aussi significatif qu'un député libéral anversois, Richard Kreglinger, membre des Amis du Commerce et de la Persévérance Réunis, ne suscita guère de réactions nettes avec les conférences, ouvertement favorables à l'Italie fasciste, qu'il donna devant mainte loge du Grand Orient pendant les années 1920 [31].

Tout compte fait, ce ne fut que dans le courant les années 1930 que la plupart des francs-maçons se rendirent vraiment compte de l'ampleur de la menace d'extrême-droite. Les nouvelles qui perçaient sur l'Allemagne hitlérienne par la voie des conférences données par des frères allemands exilés, ou par des maçons qui, tel un Max Gottschalk, étaient actifs dans les comités de soutien aux réfugiés juifs, y furent certainement pour quelque chose. On ne saurait dire pourtant que cette prise de conscience plus nette incitait à une activité plus prononcée. Apparemment, la tradition de non-intervention des loges ou des obédiences en tant que telles dans les affaires profanes, même quand celles-ci se montraient menaçantes pour l'Ordre, avait pour effet de paralyser les obédiences et la plupart des loges. Encore en 1936, le député socialiste et futur ministre Gust Balthazar se plaignait devant sa loge, La Liberté, cet atelier jadis si actif, du fait que la franc-maçonnerie semblait rester insensible devant la montée fasciste et qu'elle donnait l'impression de se faire des illusions en ce qui concerne son sort sous des régimes pareils [32]. Ce débat-là ne fut jamais vraiment engagé, malgré l'attention plus attestée que l'on sembla porter à l'extrême droite. Inévitablement, les positions à son égard furent parfois loin d'être tout à fait sans équivoque.

L'attitude des francs-maçons devant la rébellion des généraux en Espagne, par exemple, illustra clairement que si la majorité des maçons avait de la sympathie pour la cause républicaine, ce sen-

---

30. R. DESMED, «La franc-maçonnerie belge au XXe siècle. Cadre historique et essai de bibliographie critique», J. MARX (éd.), *Maçonnerie, maçonneries. Conférences de la Chaire Théodore Verhaegen, 1983-1989*, Bruxelles, Ed. de l'Univ., 1990, p. 176.

31. J. TYSSENS, «Sous le signe du progrès...», p. 44.

32. *Ibidem*, pp. 45-46.

timent était loin d'être général. Ceci incitait le Grand Maître adjoint du Grand Orient d'Espagne à des réflexions bien amères, qu'il publia en 1937 à Bruxelles, et qui le conduisirent à demander une attitude plus conséquente des francs-maçons dans la question espagnole. Pour beaucoup d'ateliers «bourgeois» du Grand Orient, les signes de solidarité envers la république se limitaient à l'aide aux frères espagnols et ne signifiaient nullement que l'on supportait le gouvernement républicain. André Miroir en a conclu, non sans raison, que, devant la guerre civile espagnole, beaucoup de francs-maçons belges réagirent plus souvent en fonction de leur classe sociale que des idéaux maçonniques qu'ils disaient partager [33]. Le regain de l'antimaçonnisme ici-même à la fin des années 30 [34] ne sembla pas y changer grand chose.

conclusion

Dans le courant du XIXe siècle, la franc-maçonnerie belge, généralement située dans la mouvance dite «latine», connut une évolution politique assez spécifique. Société close et initiatique, issue des premières loges où aristocrates et roturiers se rencontrèrent dans une atmosphère de tolérance, de lumières et de relative égalité, la franc-maçonnerie du XIXe siècle se manifesta comme une instance quasi exclusivement bourgeoise. Comme elle était excommuniée par Rome ou, le cas échéant, par les épiscopats nationaux, la maçonnerie des pays catholiques se retrouva dans le camp libéral et anticlérical. Tel fut aussi le cas en Belgique. La décision, prise en 1854, de lever formellement l'interdiction sur les discussions politiques et religieuses dans les ateliers du Grand Orient ne put que confirmer un habitus de la politique libérale, qui inspira, déjà depuis les années 1830, l'intervention plus ou moins active de plusieurs loges dans la vie politique.

Les conflits profanes au sein de cette bourgeoisie libérale se traduisirent aussi vite dans la franc-maçonnerie même. Les contradictions entre doctrinaires et radicaux, tout comme les interpré-

33. A. MIROIR, «La Franc-Maçonnerie et la Guerre d'Espagne (1936-1939)», *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XVIII, 1987, 1-2, pp. 481-495 (Numéro spécial, «La Belgique et la guerre civile d'Espagne»).

34. F. BALACE, «Petite bourgeoisie, frustrations sociales et antimaçonnisme», A. MIROIR (éd.), *Laïcité et classes sociales...*, pp. 246 et suiv.

tations divergentes de la nature du travail maçonnique menaçèrent la relative unité de l'Ordre. Bien vite, des maçons éminents, même ceux qui favorisèrent si nettement cette intervention politique comme un Verhaegen, tentèrent de limiter cette politisation : afin de préserver la liberté de conscience absolue des maçons, les programmes éventuels ne pourraient avoir un caractère obligatoire. Néanmoins, la volonté d'intervention politique continuait à se manifester, entraînant une baisse accentuée de l'assiduité des membres, parfois la scission d'une loge, etc. Ce ne fut qu'au terme du XIXe siècle que cette évolution se renversa. Ce ne fut pas seulement la conséquence de la diversité croissante des opinions présentes, mais surtout du fait que le corps maçonnique se noyait, si l'on peut dire, dans cette masse d'électeurs créée par le suffrage universel. Bien vite, les loges et les obédiences se refusèrent à intervenir en tant que telles dans la vie politique. Si intérêt pour la *res publica* il y avait sans doute encore, il se limiterait clairement à l'étude et au débat : jamais la politique ne pourrait faire l'objet d'un vote qui lierait les consciences. Ainsi, par l'instauration de cet habitus nouveau devant la politique, la franc-maçonnerie, en tant que structure, se voyait presque paralysée. Pendant l'entre-deux-guerres, son attitude hésitante devant le fascisme en constitua un exemple marquant.

Bien entendu, tout cela ne dit rien de ces francs-maçons individuels qui jugaient - ou jugent - que leur appartenance maçonnique devrait avoir des implications politiques plus précises et moins encore sur les politiciens-maçons. Peut-on imputer à la franc-maçonnerie les positions prises par ces derniers ? Devant ce problème difficile, il faut bien se garder de tomber dans cette «vision policière de l'histoire», le fameux concept de Léon Poliakov, aujourd'hui repris par l'éminent jésuite-maçonnologue, Benimeli, pour dénoncer les théories-complots sur la franc-maçonnerie [35]. Si les structures maçonniques ne possèdent pas de moyen pour imposer un programme, comment pourraient-elles dès lors diriger leurs membres-politiciens ? Il est vrai que, par la possibilité de l'étude et du débat, une loge, comme une sorte de laboratoire d'idées, peut avoir une certaine influence intellectuelle sur la conceptualisation d'un nombre de sujets spécifiques, généralement de type éthique, jugés pas encore assez mûrs pour la scène politique proprement dite. La dépénalisation de l'interruption volon-

35. J.A. FERRER BENIMELI, «La franc-maçonnerie face aux dictatures. L'obsession antimaçonnique des totalitarismes», J. MARX (éd.), *Maçonnerie, maçonneries...*, p. 12.

taire de grossesse, par exemple, a été traitée favorablement dans nombre d'ateliers déjà bien avant la seconde guerre mondiale [36]. Le décalage marqué avec le vote final de la loi de dépénalisation, n'en dit-il pas beaucoup sur l'influence politique supposée de la franc-maçonnerie ?

Après le XIXe siècle, ce n'est que très rarement qu'il y eut une unanimité telle au sein des loges ou des obédiences que des «extériorisations» puissent se produire sur quelque chose de plus précis que ces généralités, admises par la grande majorité des partisans de la tolérance et de la démocratie. Ces prises de position ne pourraient d'ailleurs jamais constituer un programme «profane». En plus, n'oublions pas qu'avec la multiplication des obédiences, surtout après la seconde guerre mondiale [37], une telle extériorisation ne saurait plus avoir l'implication qu'elle aurait eue cent ans auparavant, quand le Grand Orient de Belgique était la seule et unique obédience du pays. Un des auteurs maçonniques les plus en vue aujourd'hui, le philosophe Leo Apostel, a d'ailleurs argumenté dans sa publication récente, *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering*, que ces rares prises de position ouvertes, mûrement réfléchies, sur des problèmes **fondamentaux** sont complètement incompatibles avec une intervention dans la «vulgaire» cuisine politique, telle que la maçonnerie bourgeoise d'avant les années 1890 en mena couramment, avec les conséquences que nous connaissons. Selon Apostel, cette attitude «politicienne» est en contradiction nette avec l'idéal maçonnique [38]. Ainsi, l'engagement politique du franc-maçon individuel dans une direction ou une autre, ou bien, ce qui est tout aussi possible, ses abstentions sur le sujet, ne peuvent dépendre que de sa propre conscience. Somme toute, les structures maçonniques n'y ont plus qu'une influence marginale.

---

36. E. WITTE, «Twintig jaar politieke strijd rond de abortuswet geving in België (1970-1990)», *Res Publica*, XXXII, 1990, 4, p. 436.

37. Sur la «prolifération» des différentes obédiences maçonniques en Belgique, voir : H. DETHIER, «Libre Pensée, Franc-Maçonnerie et Mouvements laïques», L. VOYE, K. DOBBELAERE, J. REMY & J. BILLIET (éds.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-la-Neuve, Cabay / Recherches Sociologiques, 1985, pp. 48-50.

38. L. APOSTEL, *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering*, Antwerpen-Baarn, Hadewijch, 1992, p. 255 (*ndlr :* Franc-maçonnerie. Une approche philosophique - voir dans ce *CM*, pp. 133-154).

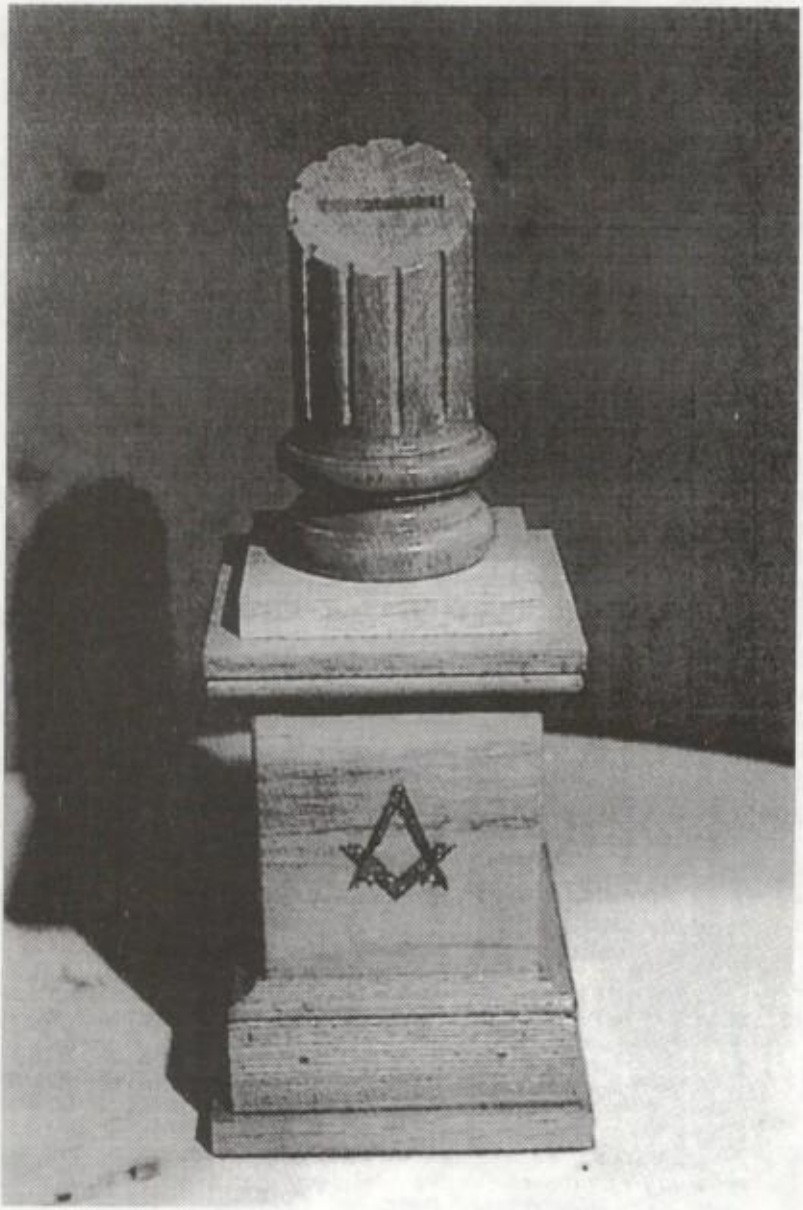

Tronc de la Veuve. Colonne tronquée sur socle carré, bois. S.d., XXe s. in *La Franc-maconnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours,* catalogue d'exposition, Liège, Ed. du Perron, mai 1993.

femmes pour la paix : une «nébuleuse» laïque *

josé gotovitch

L'opposition à la guerre fut le grand thème d'un féminisme wilsonien qui associait l'émancipation de la femme à l'établissement d'une paix durable. Liant suffragisme et pacifisme, Le Comité International des Femmes pour une paix durable né ainsi à La Haye en 1915 ajoutait une branche féminine aux grandes conférences et organisations internationales qui rêvaient tout haut de paix depuis la fin du XIXe siècle [1]. Issue de ce comité, La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL), condamne dès sa création en 1919 les stipulations du traité de Versailles et se prononce pour le désarmement total et universel. Ainsi le mouvement véhicule dès le départ une image déjà fort éloignée de la *mater dolorosa* à résonance chrétienne.

---

* Une première version de ce texte a été publiée dans *Femmes, libertés, laïcité,* Bruxelles CAL/EUB, 1989 pp.119-123 (parallèlement à l'exposition du même nom). Editrices Yolande MENDES DA COSTA, et Anne MORELLI.
L'ouvrage entier était bien plus qu'un catalogue d'exposition, et mérite encore d'être signalé à l'attention du lecteur. L'auteur y a ajouté quelques éléments récemment découverts dans les archives du Komintern à Moscou.

1. BLUM F., «Le féminisme sous la troisième république : 1939-1949. L'impact de la guerre sur les mouvements de femmes» in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Nanterre, BDIC, janvier-mars 1985, pp.12-15.

Une organisation s'incarnant dans les dirigeants qu'elle se donne, la prise en charge européenne de la LIFPL est résolument éclairante. Autour de Gabrielle Duchêne, âme de la Ligue Internationale et de sa section française, se constitue un noyau de militantes à la fois pacifistes et internationalistes [2]. Ainsi Gabrielle Duchêne est à Bruxelles en février 1927, aux côtés de Madame Sun Yat Sen, d'Ellen Wilkinson et Henriette Roland-Holst, pour la fondation de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale [3]. Seule femme de la délégation belge à ce congrès, où se détachent les noms d'Albert Marteaux et Charles Plisnier, une soeur fraîchement initiée du Droit Humain, Marcelle Heyliegers-Leroy assure bientôt le secrétariat de la section belge de la LIFPL. La Présidente n'est autre que Léonie La Fontaine, soeur de Henri La Fontaine, Prix Nobel de la Paix, sénateur socialiste et co-fondateur du DH en Belgique. Le terrain est donc clairement marqué : progressiste, engagé et laïque [4].

Préoccupation centrale du Droit Humain en ces années, la Paix constitue le thème d'autres conjonctions. Elles s'opèrent dans le cadre de ce qu'on appelle le mouvement Amsterdam-Pleyel [5]. Mouvement pacifiste et antifasciste, lancé dans le cadre de la politique frontiste de l'Internationale Communiste sous l'égide de Henri Barbusse et Romain Rolland, visant, non sans contradictions, à rassembler tant la classe ouvrière que les classes moyennes, les femmes et les intellectuels, «Amsterdam-Pleyel» essentiellement implanté en France, reçoit l'adhésion en Belgique de la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté. Dans ce cadre élargi,

---

2. DREYFUS M., «Le fonds féministe à la BDIC» in *Matériaux ..., op. cit.*

3. Ce congrès avait réuni dans les salons du Palais d'Egmont des personnalités du monde entier dont Nehru, Sen Katayama, Henri Barbusse, Diego Rivera, Roger Baldwin, Edo Fimmen. Le chef d'orchestre pour l'Internationale Communiste était Willy Munzenberg, député au *Reichstag*, grand organisateur par la suite de l'action anti-hitlérienne, notamment le contre-tribunal de l'incendie du Reichstag. *Bulletin de la SEPES*, Anvers, années 1927 à 1930. KOESTLER A., *Hiéroglyphes*, réed. Livre de Poche, Paris 1978.

4. *Histoire de la Fédération belge du Droit Humain*, t.I. pp. 184-185; DUMOULIN Y., «La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté», *Egalité*, n° 14, juin 1932, pp. 12-13.

5. PREZEAU J., «Le Mouvement Amsterdam-Pleyel (1932-1934). Un champ d'essai du Front Unique», in *Cahiers d'histoire de l'IRM*, Paris, n° 18, 1984, pp. 85-99.

la LFPL noue des contacts avec la Ligue des Femmes Travailleuses contre la guerre et la misère, «organisation de masse» des Femmes communistes. Les deux organisations figurent ensemble au Comité de Vigilance formé par douze associations contre les projets du Sénateur-Père Rutten, manitou du syndicalisme chrétien, qui voulait renvoyer les femmes mariées des usines et des bureaux.

La rencontre opérée dans cette instance est fortement marquée par la laïcité (Femmes Libérales, Femmes Socialistes, AG des Etudiantes de l'ULB, loge «Egalité», etc.)[6] et elle contribue sans aucun doute à la connaissance réciproque des femmes qui vont incarner les initiatives ultérieures.

Emanation d'«Amsterdam-Pleyel», une Conférence Mondiale des Femmes contre la Guerre et le Fascisme est prévue pour juillet 1934 à Paris. Un Comité Mondial d'initiative est formé, dont font partie les Belges Isabelle Blume, Alice Pels, Hélène Burniaux, Marcelle Leroy et Germaine Hannevart[7]. Le monde féminin socialiste s'inscrit ici en force aux côtés d'une personnalité qui symbolise à elle seule toute la problématique qui est nôtre.

Docteur en Sciences de l'ULB en 1922, professeur «aux Ecoles de la Ville de Bruxelles» et, à ce titre, militante de l'enseignement laïque pour filles, Germaine Hannevart (1887-1977) participe à la création de la Fédération Belge des Femmes Universitaires dont elle sera Présidente de 1932 à 1952. Depuis 1927 elle est une Soeur active de la Loge Egalité[8].

---

6. *Comité de vigilance*, liste manuscrite, Archives G. Hannevart. La liste reprend douze organisations et quelques individualités. Pour la LIFPL, est mentionnée Marcelle Leroy; pour la Ligue des femmes travailleuses, Nadia Stiers (Nadia Reznic); pour l'Association générale des étudiantes, Antonina Grégoire; Georgette Ciselet pour «Egalité»; S. Lippens pour les Femmes libérales; Louise Brunfaut, Estelle Goldstein et Isabelle Blume pour les Femmes socialistes; L-H. De Craene pour la Porte ouverte; Jeanne-Emile Vandervelde pour la Ligue des droits de l'Homme.
7. VIOLLIS A., pour le Comité d'initiative de la Conférence mondiale des femmes, Paris, à G. Hannevart, 13 avril et 2 mai 1934; M. Heyligers-Leroy, pour le Secrétariat provisoire pour la préparation du Congrès mondial des femmes, Bruxelles, à Germaine Hannevart, le 12 mai 1934. Archives Germaine Hannevart, désormais AGH.
8. *Histoire du Droit Humain*, *op. cit. partim*; AGH.

En 1934, et ce n'est pas sans nous éclairer sur le lent cheminement de la prise de conscience, les termes «contre le fascisme» apparaissent au Comité des Femmes Universitaires comme «trop politisés» et semeurs de division pour pouvoir adhérer à l'organisation du congrès projeté [9]. Germaine Hannevart n'en noue pas moins, à cette occasion, des liens solides avec celles qui vont à la suite de Paris, jeter les bases d'une organisation qui occupe un terrain essentiel de la lutte féministe pour la Paix dans les années 30 en Belgique.

Issue du Congrès de Paris, la section belge du Comité Mondial des Femmes contre la guerre et le Fascisme (CMF) dans laquelle se fondent tant la Ligue des Femmes Travailleuses que la Ligue pour la Paix et la Liberté), constitue en effet de 1934 à 1940, le lieu de cristallisation des initiatives, de brassage des militantes issues de milieux divers, ayant en commun une volonté d'action anti-fasciste, un ancrage à gauche et un engagement laïc de fait [10]. Marcelle Heyligers-Leroy en est la première Secrétaire, Lucia de Brouckère la première Présidente. Une jeune syndicaliste venue récemment de province, prend le secrétariat en charge en 1937 : Emilienne Steux, mieux connue après son mariage sous le nom d'Emilienne Brunfaut.

On y retrouve les femmes communistes de la Ligue contre la Guerre et la Misère parmi lesquelles la figure charismatique de Fanny Jacquemotte (Fajga Beznos) disparue dans les camps, ou encore l'institutrice des Marolles, Juliette Herman, décapitée par les Allemands. L'enseignement, en particulier la Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles, alimente le CMF en militantes qui présentent la particularité peu banale d'être à la fois Soeurs du Droit Humain - dont le CMF apparaît parfois comme le bras «profane» - et membres «sous-marins» - par crainte d'interdits professionnels - du Parti Communiste [11].

---

9. G. Hannevart, FBFU à Isabelle Blume, le 26 mai 1934, AGH.

10. Jacquemotte-Thonnart Madeleine, *Ma vie de militante (1907-1945)*, Bruxelles, Université des Femmes, 1992.
Interviews de Madeleine Jacquemotte, de Marguerite Mertens, d'Emilienne Brunfaut.
GOTOVITCH J., *Du Rouge au tricolore, les communistes belges de 1939 à 1944*, Bruxelles, Labor, 1992.

11. GOTOVITCH J., *op. cit.*; *Histoire du Droit Humain, op. cit.*

Enseignante alors et future préfète du Lycée qui porte aujourd'hui son nom, Madeleine Jacquemotte en est sans doute l'illustration la plus marquante.
Au Lycée Emile Jacqmain, Germaine Hannevart compte pour beaucoup dans certains de ces engagements.
Des avocates, des employées, des ménagères, des médecins figurent à leurs côtés.

Le parcours de l'omniprésente secrétaire du CMF vaudrait à lui seul un roman [12]. Née en Russie, mère de huit enfants dont quatre demeurés en vie, sympathisante de la révolution qu'elle traverse pour revenir en France, puis en Belgique, Marcelle Leroy a rejoint la laïcité militante et la maçonnerie en 1926. Depuis 1930, elle est proche du PCB que sa direction lui déconseille cependant de rejoindre «par efficacité». L'environnement politique s'est modifié, quand elle y adhère enfin officiellement en 1935. A Bruxelles, comme à Moscou, ses qualités maçonniques sont parfaitement connues et... appréciées : en marge d'un rapport sur la section belge du CMF qu'elle envoie au Komintern en 1935, une annotation explicite indique *«... il s'agit de Franc-maçonnerie. Par son intermédiaire, nous avons beaucoup de liens et un grand soutien et par conséquent notre amie belge doit y rester»* [13]. Il en sera ainsi, en dépit des 21 conditions, pour tous les communistes venus au Parti Communiste au départ de l'Ordre dans le grand courant antifasciste des années 30. Cause ou conséquence : si le CMF se développe et revendique 2 000 membres en 1938 (chiffre probablement gonflé), il reconnaît un recrutement essentiellement *«parmi une couche sociale déterminée : petites bourgeoises, intellectuelles, à l'exception de certains villages où nous avons pu recruter des ménagères femmes d'ouvriers»* [14].

Installé dans le centre populaire de Bruxelles, le CMF y anime des après-midi et des goûters pour les gosses du quartier. Mais il va démontrer ses capacités de mobilisation à travers quelques événements essentiels de la période. S'il est hasardeux de délimiter aujourd'hui avec précision les frontières précises de l'adhésion formelle au CMF, il est essentiel de percevoir le réseau des personnalités, d'enthousiasme et de militance qu'il va pouvoir tisser

12. Etude que l'auteur du présent article prépare.

13. Archives du Komintern, Moscou, 543-2-10.

14. *Rapport sur l'activité de la section belge au cours de 1938.* Archives Moscou, 543-2-31.

autour de lui. Que ce soit dans l'accueil des réfugiés des régimes fascistes, dans l'aide à l'Espagne républicaine, dans l'accueil des enfants, la protestation contre la mise à mort de l'étudiante communiste allemande Liselotte Hermann, la participation au Congrès fondateur du Rassemblement Universel pour la Paix, le CMF anime ou noue des alliances qui plongent ses militantes au coeur des luttes. Les yeux s'étant désillés, l'antifascisme ne fait plus peur, il mobilise.

Animatrice des comités d'aide à l'Espagne à Bruxelles, Louise Brunfaut est à la fois du Secours Rouge et des Femmes Socialistes[15]. Proche du CMF, elle travaille en étroite association avec Germaine Hannevart, alors Présidente des Femmes Universitaires et Vénérable de la Loge Egalité, qui dirige la Section Belge de l'Office International pour l'Enfance (OIE). Ce dernier organisme accueille, répartit et assure la tutelle de centaines d'enfants espagnols en Belgique.

En 1938-1939, l'OIE gère ainsi un budget de plus de 600 000 F. destinés aux multiples homes. Le CMF y a contribué pour 24 000 des 164 000 F. en provenance des diverses organisations dont le CVIA et *Combat*[16]. La veuve d'Ovide Decroly joue un rôle essentiel aux côtés de Germaine Hannevart tandis que Madeleine Jacquemotte assure son secrétariat. Isabelle Blume, dirigeante nationale des Femmes Socialistes est, on le sait, totalement engagée dans cette action.

Pour sauver Liselotte Hermann, on retrouve à la même tribune, dans le même comité, les avocates communistes Edith Buch et Betty De Pelsenaire du CMF aux côtés de la libérale Rosy War-

---

15. Louise est la femme de Fernand Brunfaut, mère de Maxime et future belle-mère d'Emilienne. Exclue avec son mari en 1939 du POB pour son soutien à l'URSS, elle réintègre le PSB à la libération; p.v. du Comité Exécutif du SRI, 1937-1939, Archives du PCB.

16. OIE, section belge, rapport financier 1938-1939, AGH. L'OIE soutient les homes de Limelette, Uccle (Decroly), Marcinelle, Marchienne, Cul-des-Sarts, Glons, Rixensart, Ostende, Tihange, Lustin, Verviers, Anvers, Liège, Cortenberg. Participent à la récolte des fonds, outre les trois cités, Decroly (Uccle), l'ULB, le Secours populaire, le Home Ferrer, Les Femmes Universitaires, l'Université du Travail, ainsi que le Ministère des Affaires étrangères.

nant, de Germaine Hannevart et Jeanne-Emile Vandervelde [17]. Avec Lucie Dejardin, Esther Chalmers, Madame Verlaine et Suzanne Grégoire, ces actions se prolongent à Liège.

La rubrique «Groupements Féminins» de la liste des 250 organisations belges représentées par 1 250 délégués à la Fondation du Rassemblement Universel pour la Paix à Bruxelles en septembre 1936 est édifiante. Femmes universitaires, libérales, socialistes, communistes, CMF, Egalité : l'action en faveur de la sécurité collective et de la Paix s'apparente curieusement à un combat féminin laïque [18]. Il faut bien se dire que les recoupements apparaîtraient nombreux si l'on s'avisait de croiser les listes de membres de ces différentes organisations [19]. Il est manifeste que l'on se trouve en présence d'un phénomène chargé de signification.

Encore relativement peu nombreuses et mal acceptées dans le monde politique traditionnel, démunies du droit de vote, cette deuxième génération de femmes militantes a trouvé un champ d'expression où les barrières apparaissent bien moins rigides entre les différentes sensibilités politiques que chez les hommes. Par

---

17. Le Comité d'honneur constitué en novembre 1937 pour sauver cette mère d'un bébé de trois ans, condamnée par le tribunal d'exception de Stuttgart, comprend notamment Claire Baril échevin socialiste d'Ixelles, Georgette Ciselet, libérale, présidente d'Egalité, Léonie Lafontaine, Rosy Warnant conseillère communale libérale d'Uccle, M. Mulle directrice d'école sociale, sans parti, Mme Spaak, Marie Delcourt-Curvers, libérale, ... (*Appel aux Femmes et Mères de Belgique*, Archives du PCB). Une conférence publique a lieu à Bruxelles le 16 décembre 1937.

18. Comité national belge du RUP, *La Belgique pour la sécurité collective*, 1936, 32 pp. L'idée du RUP lancée par le Président de l'Union anglaise pour la SDN, Sir Robert Cecil, fut soutenue par toutes les organisations d'appui à la SDN. En Belgique, Henri Rolin, Louis de Brouckère, Victor de Laveleye, Emile Vandervelde et Isabelle Blume en furent les figures les plus éminentes. La Passionaria était présente à Bruxelles et à l'énorme défilé au Heysel qui clôtura le congrès.

19. Nous avons pu l'esquisser en parcourant la liste des membres, seule publiée, des Femmes Universitaires («Rapport 1940-1944», *Bulletin de la FBFU*, 18 à 22ème années, 1945), ainsi que la liste partielle reconstituée du CMF. En 1938, un «Comité national des femmes» mal défini mais intervenant en faveur de l'Espagne républicaine reprend largement tous les noms rencontrés dans l'action depuis les années 30. Archives du Ministère des Affaires étrangères, Dossiers Espagne, Comité National Femmes, octobre 1938.

ailleurs, il apparaît bien à l'époque - et ceci renforce cela - que les femmes catholiques demeurent impérativement limitées aux oeuvres caritatives à l'ombre de leurs curés. Absentes des Femmes Universitaires, de l'*Open Door*, de l'antifascisme et de la lutte pour la Paix qui prend figure de commun dénominateur, le monde catholique féminin marque clairement son isolement au sein de la forteresse Eglise qui lui assure un rôle non adulte.

La laïcité apparaît ainsi comme porteuse d'initiatives, comme un champ d'ouverture, d'enthousiasme et d'action en prise directe avec le monde. La Paix au sens le plus large est l'une des voies de l'émancipation et de l'égalité dans une société qui persiste à refuser aux femmes le droit de vote. Dans les années 30 à Bruxelles principalement, s'est constituée une nébuleuse solidaire de femmes en mouvement.

Ce monde connaît ses martyrs sous l'occupation : Germaine Devalet, Fanny Jacquemotte, de multiples autres déportées, mais ne se reconstitue pas avec les mêmes ressorts après guerre.

Le PCB a pris alors une place toute nouvelle dans la société et il hésite entre plusieurs politiques. Une Union des Femmes veut prolonger les acquis de la guerre en regroupant des femmes engagées dans la vie sociale comme Aimée Racine, directrice de l'Ecole Sociale; Francine Lyna, mais aussi la démocrate chrétienne Madame Marcel Grégoire. Isabelle Blume remet sur pied les Femmes Socialistes. Bien des Soeurs du DH engagées à visage découvert dans l'action politique communiste, laissent les liens se distendre avec leur atelier, voire brisent avec l'Ordre en conformité avec la discipline de leur parti. Mais surtout, avec le déclenchement de la guerre froide, ce qui était unificateur avant-guerre, marque précisément la démarcation entre les camps qui s'affrontent : la Paix, le mot et le mouvement deviennent symboles de division entre les alliés d'avant-guerre.

En 1948 à Wroclaw, puis à Paris en avril 1949, le Mouvement de la Paix se constitue, qui va oeuvrer parallèlement à la politique de l'Union Soviétique dans l'opposition au développement de l'armement atomique, au colonialisme, au réarmement de l'Allemagne [20].

---

20. GOTOVITCH J., *Isabelle Blume* (entretiens recueillis et présentés par), Bruxelles, FJJ, 1976, pp. 189 et suiv.

L'Union des Femmes devient en Belgique le Rassemblement des Femmes pour la Paix et le Bien-Etre.

Mais celles qui, non communistes, s'y rallient telle Germaine Hannevart, sont cataloguées «cryptocommunistes» et considérées avec suspicion. Isabelle Blume qui signe l'Appel de Stockholm contre la bombe atomique et combat les positions de politique étrangère de son parti est exclu du PSB en 1951. Le front est rompu, la laïcité s'efface devant la mise en avant de quelques catholiques que la résistance a portées aux côtés des communistes. Le concept chrétien de gauche naît timidement en Belgique, sans grande portée encore. La Paix n'est plus un combat d'union, ni féministe, ni laïque. Quand il renaîtra dans les années 70, le mouvement pacifiste présentera le visage profondément transformé de la société belge où clivages politiques et sociaux prendront le plus souvent le pas sur les clivages philosophiques pourtant prégnants comme l'indique l'acharnement ecclésiastique contre le droit à l'avortement [21].

21. L'ampleur du mouvement pacifiste en Flandre, qui envoya dans les rues des religieuses protester contre les missiles indique la mesure des changements intervenus. Les enjeux se sont déplacés.

Philatélie maçonnique; 270e anniversaire de la Grande Loge de Londres 1717-1987, page 75, in *La Franc-maçonnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours,* catalogue d'exposition, Ed. du Perron, mai 1993.

propaganda due ...
quelle franc-maçonnerie ?

franco triangolini

En 1981, une perquisition était opérée dans une société d'import-export de la région d'Arezzo. Cette opération avait un caractère purement financier.
Dans un des bureaux, on découvrit deux valises pleines de documents faisant référence à une loge maçonnique. Le général commandant à l'époque la *Guardia di Finanza* (brigade financière) de Milan téléphona au colonel chargé de la perquisition. Il l'invita à prêter attention à ce qu'il faisait, compte tenu de ce que la liste découverte contenait les noms des principaux cadres des corps d'armée de la région.
Il semblerait que les valises avaient été intentionnellement abandonnées pour les faire découvrir.

Le scandale de la *P2* allait éclater au grand jour...

Afin d'appréhender le plus clairement possible ce qui a permis cette grave déviance, il est utile de faire un retour dans le temps.

le cadre constitutionnel

Le 2 février 1929, le Concordat entre l'Etat italien et l'Eglise, connu sous le nom de Pacte de Latran, fut signé par Mussolini et le

cardinal Gasparri. Un des éléments peu connus du Concordat, c'est qu'il interdisait les sociétés secrètes, et y rangeait entre-autres la Franc-maçonnerie, en lui enlevant donc toute existence légale. Plus près de nous, une lueur d'espoir brilla lors de la réunion de l'Assemblée Constituante italienne en 1947. Mais une alliance entre voix démocrates-chrétiennes et communistes contre les socialistes et autres partis de tradition laïque permit de maintenir le célèbre article 7 qui confirme le Concordat. L'article 18 de la même constitution interdit toutes sociétés secrètes. La Franc-maçonnerie, bien que ses buts et ses statuts soient connus, reste comptée parmi celles-ci. Les obédiences maçonniques traditionnelles sont donc obligées de se cacher sous des sigles divers, comme Centre d'études sociales ou Centre d'études ésotériques... [1]

Quel pain béni, si j'ose dire, pour Licio Gelli, cheville ouvrière de la loge *Propaganda 2*.

le parcours de gelli

En fait, la *P2* n'est pas une loge de constitution récente. Créée au sein du Grand Orient d'Italie, elle date de 1877 et a fonctionné longtemps d'une manière classique. Après des années de léthargie, elle sera réveillée en 1965 et confiée très rapidement aux bons soins de Licio Gelli.

Mais que sait-on de Gelli ?

En 1936, il est enrôlé volontaire dans le Mouvement fasciste, il participe à la guerre d'Espagne.
1940, il s'inscrit au Parti National fasciste italien.
1942, il devient secrétaire des fascistes italiens à l'étranger... et gardien du trésor de la Banque nationale yougoslave.
1943, on remarque son activité efficace dans la traque des prisonniers anglais et anti-fascistes.
En 1944, virage à 180°, il participe à la formation d'un groupe de partisans et libère 57 détenus politiques et des juifs.

1. A la différence du droit belge, le droit italien en matière d'asbl organise un régime d'autorisation préalable. La Constitution belge n'interdit pas les sociétés «secrètes» : la liberté d'association est ici totale, depuis les années 1920 et la levée des interdits pénaux visant les organisations syndicales.

La même année, il est appelé à collaborer avec la *CIA* qui suivait la 5ᵉ Armée américaine en Italie et est cité par le général Omar Bradley comme faisant partie du contre-espionnage américain. Gelli sera finalement arrêté et condamné à deux ans et demi de prison pour son activité pendant la guerre. Mis en liberté surveillée, il restera fiché jusqu'en 1950 dans le casier politique central.
Après un silence de vingt trois ans, en 1973, on le retrouve dans diverses opérations de cavalerie financière. En 1974, il est cité dans les enquêtes *«Ordine nero»* et à propos de l'institution d'extrême droite «La Rose des Vents». On le retrouve également dans le monde arabe, en Argentine, en Afrique du Sud, trafiquant d'armes et «blanchisseur» financier.

la *p2* et la conjoncture

La *P2* n'est pas le fait d'un seul homme. Ce qui aurait pu n'être qu'un épisode de la *Commedia dell'Arte* va se muer en drame pour l'Italie et la Franc-maçonnerie.

La *P2* va présenter trois faces distinctes : financière, politique et criminelle. Les multiples enquêtes mettront à jour une organisation efficace de recrutement parmi les opérateurs de la vie publique et privée. Comme couverture, on remarque le rôle de la «Chambre technique professionnelle». Il s'agissait d'un organisme sectoriel destiné à recueillir les futurs inscrits à la *P2* en fonction des professions exercées, organisé sur une base territoriale avec un système de connexion sur une base nationale. Les registres découverts contenaient des inscrits à la *P2* que l'on retrouve dans le «Centre technique» sous des pseudonymes ou surnoms. Ceci donnait une couverture tant à l'intérieur de l'institution maçonnique qu'à l'extérieur. Sur le plan international, la commission d'enquête parlementaire - réclamée par Sandro Pertini, président de la République, et dirigée par la sénatrice Tina Anselmi - éclaire parfaitement des connexions entre des loges américaines et la *P2*, au-delà de ce que l'on peut appeler des contacts maçonniques classiques.

Ceci n'est pas étonnant si l'on se réfère à l'époque troublée des années 70-75 : les Brigades rouges, la subversion d'extrême droite, les crises politiques à répétition et les approches d'une partie de la Démocratie chrétienne personnifiée par Aldo Moro vers le *PCI* d'Enrico Berlinguer. Avec la crainte du *sorpasso* électoral du *PCI* sur la *DC*, le «compromis historique» avait été vigoureuse-

ment combattu par l'ambassadeur américain à Rome. Licio Gelli allait trouver là une légitimité dans son combat conservateur.

vers la clandestinité complète...

Cette légitimité, il était en passe de la perdre sur le plan maçonnique. Dès 1972, des francs-maçons italiens regroupés sous l'étiquette *«Massoni democratici»* demanderont la «mise en sommeil» de la loge *P2* et en particulier de Licio Gelli.
En 1975, en réunion extraordinaire, le Grand Orient d'Italie, cédant aux pressions internationales, va procéder à la mise en sommeil de cette Loge et avertir les autorités maçonniques internationales des résultats concrets de cette réunion.

Dès cet instant, la *P2* quitte le domaine «régulier» de l'Ordre maçonnique et s'enfonce dans une clandestinité qui va la rendre encore plus secrète... et plus subversive.
De 1975 à 1981, cette pseudo-loge atteint son point culminant tant sur le plan de la quantité que de la qualité des inscrits.
On y retrouve des figures éminentes au niveau national dans les secteurs de l'administration publique, civile, militaire, de l'économie, de la presse, du monde politique... et des services secrets. Au total, 422 inscrits situés à divers niveaux hiérarchiques, mais toujours reconnus en tant que compétences dans leur sphère respective.

... et le contrôle de postes clés

La stratégie à long terme de l'organisation de Gelli contre l'Etat fut très bien mise en évidence par le journaliste Mino Pecorelli, lui même inscrit en son temps dans la loge *P2*. Il s'en suivit plusieurs articles documentés mettant en lumière les agissements des services de sécurité italiens. Les nouveaux-nés *SISMI* et *SISDE*, sigles des services secrets italiens, seront confiés à des anciens membres de la *P2*.

Ils seront rejoints par le général commandant la *Guardia di Finanza*, également membre de la défunte loge *P2*. La boucle est bouclée sur le plan militaire et policier. Plusieurs préfets, magistrats et présidents de tribunaux les rejoindront et auront un rôle actif. Ils ralentiront des enquêtes, préviendront des suspects... ou détruiront des preuves.

Sur le plan financier, Michele Sindona et Roberto Calvi, banquiers de haut vol, à travers divers filons internationaux, travailleront au trésor de guerre. La Banco Ambrosiano, mêlée aux finances du Vatican, sera le point central de transactions plus que douteuses. Le *Corriere della Sera*, près d'un million de lecteurs et fleuron du journalisme italien, fera l'objet d'une tentative de rachat par l'entremise de ces deux financiers. Le journal aurait permis d'extérioriser la vision politique de Licio Gelli et de ses comparses.

Sur le plan criminel, on prête divers attentats aux membres «couverts» par Gelli. Citons en particulier l'attentat de la gare de Bologne (80 morts), du train express Trieste-Rome (14 morts), des attaques de banques et institutions publiques et plusieurs agressions commises contre des opposants reconnus à la stratégie *P2*.

Le journaliste Pecorelli sera assassiné en 1977...

1981, le début de la fin

Il faudra attendre 1981 pour percevoir un sursaut des forces politiques et surtout judiciaires... aidé par le début de crise du «système Gelli».
Licio Gelli est arrêté fin 1981. En 1982, le banquier Calvi est retrouvé pendu et avec deux balles dans la nuque à Londres, au bord de la Tamise, sous le pont des «Frères Noirs» ! Son complice Michele Sindona sera extradé des Etats-Unis... et retrouvé mort dans sa cellule romaine peu de temps après.
Une véritable débandade s'observe dans les milieux proches de Gelli. Des fortunes sont dépensées pour faire disparaître toutes traces de collusion avec la *P2*... et certains y réussissent. Mais le processus est heureusement lancé.

Une deuxième commission d'enquête, administrative et judiciaire, portant sur les fonds secrets de Gelli, peut être considérée, avec le recul, comme une des premières enquêtes sérieuses de la magistrature et préfiguration de l'opération *«mani pulite»* qui révolutionne actuellement l'Italie.
Quelques politiciens courageux vont s'efforcer d'activer les feux sous des déclarations de bonnes intentions parlementaires. Mais il faudra cinq ans encore pour mettre à nu les multiples connexions nationales et internationales.

faire le ménage soi-même

Evidemment la Franc-maçonnerie italienne est éclaboussée. Elle réagira lentement. Néanmoins plus de 4 000 inscrits dans différents loges seront «démissionnés». Des loges fermées, d'autres en voie de création. Celles-ci fonctionneront selon les principes de Liberté-Egalité-Fraternité-Tolérance qui devaient à tout jamais guider les travaux maçonniques.

Levons toute équivoque. La loge *Propaganda 2* était une loge maçonnique reconnue et intégrée dans une obédience, le *GOI*, reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre[2].

Des Frères maçons ont été grugés par la dérive hors du commun de Licio Gelli et consorts. D'autres ont salement profité. Dès 1975, cette *P2* fut rayée de l'Ordre maçonnique national et international. Toute autre approche participe à une manipulation qui vise à salir des hommes et des femmes qui ont de la Franc-maçonnerie une vision humaniste pour le progrès de l'humanité.

Actuellement la tornade blanche du juge Di Pietro et d'autres magistrats donne le vertige. Des années de clientélisme à tous niveaux de pouvoir ont créé un vide politique et moral qui sera lent à combler. Des partis politiques aussi différents que le *PDS*, la *Lega Nord*, les néo-fascistes du *MSI*, ont été les éléments clefs des dernières élections dans diverses grandes villes et chefs-lieux. Les magistrats poursuivent imperturbablement la traque aux fraudeurs de tous genres et de tous poils. Une nouvelle commission d'enquête s'occupe spécialement de la Franc-maçonnerie et des pseudo-loges, en connexion avec l'action anti-mafia. Chaque jour amène son lot de «révélations». Certains journaux ne craignent

---

2. Le *Grand Oriente d'Italia* a été reconnu par la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1972,... à la grande surprise de beaucoup de francs-maçons. Le *GOI* a été soutenu par des dignitaires maçons américains, entre autres de la Grande Loge de Californie, dont plusieurs étaient d'origine italienne.
La franc-maçonnerie américaine avait reconnu le *GOI* dès 1947.
Actuellement, la Grande Loge d'Angleterre a pris des distances vis-à-vis du *GOI*.
Le GOB et les obédiences libérales en matière de croyance entretiennent, elles, des relations avec la Grande Loge d'Italie. Comme pour les internationales syndicales,... les dénominations sont «croisées».

pas, comme *La Republica*, de publier d'une part trois pleines pages payées par le Grand Orient d'Italie, expliquant les buts et les devoirs de la Franc-maçonnerie mais, d'autre part, de se faire les complices d'une anti-maçonnerie plus que primaire.
Trop d'amalgames, trop d'informations non vérifiées sur des pseudo-loges qui ne sont que des repaires mafieux. Et cela est déjà suffisamment grave pour qu'on en rajoute !

La Franc-maçonnerie italienne semble avoir compris les dangers qui la menacent. Elle s'insurge et dénonce l'abus du vocable Franc-maçonnerie de la part de groupes dont les fins et les actions sont en contradiction avec ses valeurs.

Le *PDS* souhaiterait déposer un projet de loi aux fins d'interdire aux magistrats et membres en général de la fonction publique tout accès à la Franc-maçonnerie.

légiférer

Une chasse aux sorcières est en cours dans le Nord de l'Italie. Des noms circulent ou sont prononcés en plein conseil communal. Tout en comprenant l'exaspération de certains devant l'ampleur des défis à relever, la méthode employée vis-à-vis de la Franc-maçonnerie est hors de propos.

Il serait bon, en premier lieu, de combler le vide juridique qui impose à la Maçonnerie italienne une clandestinité juridique. L'absence de norme n'est pas étrangère à l'utilisation impropre du terme et génère amalgames et suspicions. Généraliser équivaut souvent à ignorer, pour juger il est nécessaire de connaître. Une loi non partisane sur les associations, qui évite les confusions de dénominations et établit le droit d'existence et le devoir de transparence me semble urgente.

Personnellement, je souhaite que la Franc-maçonnerie, comme d'autres organisations d'ailleurs, ait une responsabilité juridique. Mais compte-tenu de l'antagonisme philosophique qui règne dans les pays latins, ses membres ne sont nullement à l'abri de problèmes multiples, en particulier dans la vie professionnelle. Je pense donc que le *PDS* doit éviter le piège qui consiste à amalgamer : franc-maçon = *ladro*, voleur.

D'autre part, la Franc-maçonnerie doit éviter de s'entre-déchirer, et devrait suivre les exemples des pays voisins, sur le plan administratif, mais aussi pour le fonctionnement démocratique, ... et ne pas jouer le jeu à rebours du *PDS* : progressiste = anti-maçon !

Plus de 3 000 livres traitent de la Franc-maçonnerie. Ils peuvent être acquis librement et la plupart sont excellents. La réserve qui couvre la Franc-maçonnerie et surtout les Francs-maçons appartient au droit de chacun de «sacraliser» sa vie privée. L'Italie devra apprendre à vivre autrement et sans doute reprendre confiance dans ses institutions.

La Franc-maçonnerie fait partie de ses institutions. Depuis le XVIIIe siècle elle a donné des hommes et des femmes de valeur à la chose publique.
Elle a aussi laissé se développer la *P2*.
Crevons définitivement cet abcès et construisons ensemble un système sérieusement préoccupé de préserver, d'assurer la démocratie et la transparence.

combats laïques et maçonnerie : quelle complémentarité ?

une interview de robert joly

On vous connaît comme un défenseur de la laïcité, mais contrairement à d'autres militants laïques, vous n'êtes pas franc-maçon. L'image la plus répandue fait pourtant de la Franc-maçonnerie le coeur de la laïcité; qu'en pensez-vous ?

Robert Joly – Je crois en effet que les francs-maçons sont nombreux parmi les dirigeants et les militants de la laïcité. Je pense même que c'est essentiellement là, dans la laïcité, que les francs-maçons s'engagent, publiquement du moins; je ne les vois pas s'engager si souvent dans d'autres activités publiques, sauf exceptions notoires, bien entendu. Je les crois d'ailleurs majoritaires dans les associations de défense de la laïcité, pour autant que leur discrétion quant à leur appartenance rende possible une telle estimation. Je me sens donc plutôt dans la peau d'une exception.

Faut-il en déduire que vous vous sentez minoritaire ?

R. J. – Pas du tout. Je n'ai jamais eu le moindre heurt avec mes amis francs-maçons, ceux que je connais comme tels, parce qu'ils me l'ont dit. En quarante ans de vie militante, je ne me souviens d'aucun pépin attribuable à l'appartenance à la franc-maçonnerie de mon interlocuteur. Ni dans un sens, ni dans l'autre d'ailleurs : pas plus d'opposition de moi à l'encontre d'un franc-maçon que d'une mise à l'écart dont j'aurais été victime. J'ai fait carrière à

l'ULB, et j'ai été directeur de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité, et c'est moi-même qui ai mis fin à ces fonctions dès que j'ai entrevu la possibilité de passer la main à un successeur efficace, ce qu'Hervé Hasquin est sans conteste. Je ne me suis donc jamais senti écarté parce que je ne suis pas franc-maçon.

Votre réponse appelle une autre question : comment se fait-il que, vivant et militant dans un milieu où les francs-maçons sont nombreux et influents, vous ne le soyez pas, ou pas devenu ?

R. J. – Il y a plusieurs raisons à cela, qui tiennent davantage à mon tempérament qu'à une opposition doctrinale réelle. Ces raisons ont aussi évolué, et ne sont pas identiques à ce qu'elles étaient il y a quarante ans. J'ai refusé d'entrer en maçonnerie, bien que j'aie été approché par trois fois, dans des milieux différents. La première fois, c'était à l'Athénée du Centre, par un collègue, au début de ma carrière, dans les années 40 - en 1946 ou 1947. Je connaissais très mal la Franc-maçonnerie, mais je viens d'un milieu ouvrier, et dès cette époque, je me situais nettement à gauche. J'avais le sentiment que j'étais trop à gauche pour être franc-maçon : sans être ni avoir été communiste ou marxiste, je me situais dans l'aile gauche du PSB, et souvent dans l'opposition. J'étais parmi les fondateurs du Mouvement Populaire Wallon, et j'ai joué un rôle actif dans la grève de 60-61. Pour faire bref, j'ai eu le sentiment que la Franc-maçonnerie, ce n'était pas fait pour moi, et je ressentais l'adhésion à la maçonnerie comme inutile par rapport à mon engagement politique. Ceux que j'avais repérés comme francs-maçons m'apparaissaient à la fois comme très discrets politiquement, et plutôt libéraux. Ma place n'était donc pas là... A l'époque, j'ignorais par exemple que Jean Terfve était franc-maçon; mais l'aurais-je su que j'y aurais sans doute vu une espèce d'alibi de gauche pour la maçonnerie - je me serais méfié, même de cela. Ceci dit, j'ai bien constaté, par après, que de nombreux socialistes sont francs-maçons, et cette découverte a certainement atténué petit à petit cette première raison.

Une seconde raison, qui s'est maintenue, au contraire de la première, concerne le secret. J'ai toujours estimé que les engagements doivent être publics, que rien ne doit être réservé, clandestin, secret, même s'il s'agit souvent du secret de polichinelle. Aucune association, même quand elle se veut de réflexion, ou philanthropique, ne devrait être fermée à ce point. Je n'étais pas à l'aise face au secret maçonnique, et ce malaise ne s'est pas dissipé.

Enfin, je n'aime pas du tout le rite, tout le côté symbolique, compliqué, complexe - question de tempérament, je le répète. Je le leur ai d'ailleurs dit, puisque j'ai été invité à m'expliquer dans trois loges hennuyères sur ce sujet. Je leur ai dit que je n'avais pas abandonné le surplis de l'enfant de choeur pour me retrouver en tablier. Cela ne m'empêche pas d'être conscient de la nécessité des rites en société - la gauche a les siens, auxquels il arrive parfois de devenir platoniques, comme l'Internationale des partis socialistes. La laïcité n'échappe pas à cette obligation, mais de grâce, tenons-nous-en à un minimum; la Franc-maçonnerie frôle plutôt le maximum.

Peut-être sentez-vous une certaine contradiction entre ces rites, cette symbolique, et le rationalisme...

R. J. – Je pense que cette contradiction existe, en effet. Je suis réticent envers toute pensée symbolique, qui ne me semble jamais très éloignée de l'irrationalisme, et dans laquelle on peut engouffrer à peu près n'importe quoi. En outre, plus on accorde d'importance aux symboles, et plus on risque de s'en contenter, au détriment du symbolisé, qui devrait quand même garder le statut premier dans les préoccupations. Les religions jouent beaucoup de ce glissement : on croit tout régler d'un signe de croix. Encore une fois, je ne mésestime pas l'importance des signes de ralliement, dont la fonction sociale est réelle, mais il ne faut pas que ces signes en arrivent à masquer l'objet qui fonde leur existence. D'accord donc pour un minimum, mais l'exubérance maçonnique en la matière me contrarie.

Cette discussion ne rejoint-elle pas une certaine opposition entre l'athéisme d'une part, et le déisme de certaines loges de l'autre ?

R. J. – Seules les loges anglaises sont déistes; le Grand Orient, dans sa majorité, est au moins agnostique, si pas athée. Pour ma part, je suis résolument athée; je trouve l'agnosticisme timide, prudent et mollasson. Pour moi, il est indéfendable de dire qu'il y a cinquante pour cent de chances que Dieu existe, et cinquante pour cent de risques qu'il n'existe pas. Mais ceci relève d'un problème philosophique qui n'a rien à voir avec l'éventuelle appartenance à la maçonnerie, dont je parierais bien que la majorité des membres est agnostique, ce qui correspond sans doute à la discrétion publique à laquelle je faisais allusion. J'ajoute : un franc-maçon, même athée, est quelqu'un qui a besoin d'une certaine

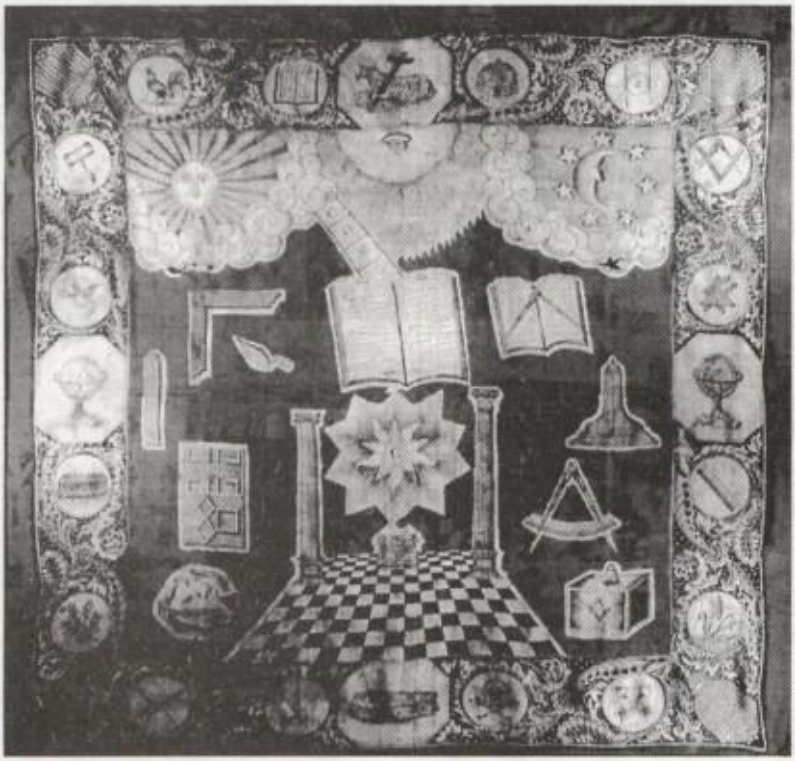

Foulard de soie décoré, Angleterre vers 1840, page 143, in *La Franc-maçonnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours*, catalogue d'exposition, Ed. du Perron, mai 1993.

religiosité. C'est un besoin très répandu, très légitime bien sûr, mais je ne l'éprouve pas.

Je voudrais préciser ma question à propos de la situation minoritaire d'un militant laïque qui n'est pas franc-maçon. Est-il juste de comparer sa situation à celle des quelques responsables non-communistes que la CGT, en France, s'est toujours efforcée de maintenir dans sa direction, pour présenter un contrepoids (formel) à son ancrage dans le PCF ?

R. J. – Non, je ne me suis jamais senti dans la peau d'un alibi. Bien malin qui pourrait faire la différence entre les francs-maçons et les autres au sein d'une réunion laïque; tous raisonnent grosso modo de la même manière, on n'a jamais l'impression que certaines positions auraient fait l'objet d'une concertation préalable, qu'elles auraient été discutées ailleurs... Non, je n'y crois pas, et je suis d'ailleurs convaincu que la tendance dominante est de surestimer ce qui se fait dans leurs réunions. Parfois de leur faute : je me rappelle une émission télévisée, vieille de plus de vingt ans, dans laquelle deux francs-maçons expliquaient toute l'importance du travail effectué en loge - des tas de choses qui se publient, disaient-ils, sortent du travail réalisé en loge. Je n'en crois rien. Je ne doute pas, pour prendre un exemple, qu'Henri Janne ait fait part à ses frères de ses options fondamentales, qu'il les ait discutées avec certains d'entre eux, mais de là à penser que le sociologue Henri Janne ait été aidé dans son travail intellectuel par une réunion de frères, il y a une marge que je ne suis pas prêt à franchir. Ni la science, ni la philosophie ne s'élaborent en loge; ceci dit, il n'est pas mauvais de se cultiver mutuellement, et je suis sûr que l'assemblée culturelle que représente une loge doit être intéressante. Mais... il existe pas mal de groupements non fermés où on peut se cultiver.

A propos de laïcité, l'opinion publique la réduit souvent à l'anticléricalisme. Dans quelle mesure cette caractérisation est-elle justifiée ?

R. J. – En France comme en Belgique, la laïcité a dû s'opposer au cléricalisme, aux ambitions souvent impérialistes, traditionnelles d'ailleurs, de l'Eglise catholique. Toutefois, l'Eglise a évolué, même s'il faut rester vigilant à l'égard des séquelles de ses impérialismes d'antan.

Mais la laïcité déborde ce point précis. Ce fut un point d'ancrage,

il le fallait, mais la laïcité est pour moi une option philosophique, un genre de vie en accord avec le principe du libre examen, l'application d'une méthode critique, cultivant le doute, à toutes les questions auxquelles on est confronté. La laïcité concerne la vie personnelle comme la vie civile, la vie publique. Comme telle, elle ne se réduit donc pas à l'anticléricalisme, et surtout pas au sens religieux du terme : nous connaissons des régimes totalitaires qui n'ont rien de religieux et que la laïcité se doit de combattre - je pense par exemple au totalitarisme soviétique. La laïcité combat toutes les formes de totalitarisme, dont le cléricalisme n'est qu'une expression. Le libre examen débouche nécessairement sur la tolérance, dont la traduction politique est la démocratie et le pluralisme.

Faut-il donc considérer l'engagement de gauche auquel vous faisiez allusion et l'engagement laïque comme superposés ?

R. J. – Non, ils ne se recouvrent pas totalement, mais ils sont évidemment loin d'être incompatibles. Le libre examen, ce n'est pas la méthode scientifique mise en oeuvre dans le laboratoire du savant - à ce compte-là, tous les savants seraient libre-exaministes. C'est plutôt l'application de cette méthode, dans la mesure où c'est possible, à des questions qui ne sont pas scientifiques, des questions de valeurs, essentiellement. Le libre-exaministe va aborder une question comme celle de la justice rationnellement, critiquement, sans se laisser aller à des options aveugles, à ses passions. Pour s'en tenir à l'exemple de la justice, il faut accepter l'idée qu'aucune définition scientifique ne permet de la cerner de manière à faire l'unanimité. D'où la diversité des réponses qu'on rencontre à son sujet, du bleu au rouge, de libéraux démocrates à une gauche musclée et respectueuse, elle aussi, de la démocratie - à l'exclusion, je le répète, des positions totalitaires.

Votre définition ne revient-elle pas à placer un signe d'égalité entre laïcité et citoyenneté ?

R. J. – Là aussi, l'intersection est large, mais la notion de citoyenneté me semble plus juridique. Je connais de nombreux citoyens, dans le plein sens du terme, à part entière, que je ne qualifierais certainement pas de laïques, parce qu'ils sont inféodés à la foi catholique. La citoyenneté est à la fois plus restreinte, car juridique, et plus étendue, par l'ensemble qu'elle définit, contenant, c'est évident, des non laïques.

Vous avez associé la laïcité à une certaine culture du doute. Le type de mobilisation que cette attitude permet ou exige n'est-il pas en contradiction avec les mobilisations politiques traditionnelles, largement construites sur l'élimination du doute ?

R. J. – Le doute intervient surtout dans la phase qui permet d'établir une conviction. Il s'agit alors d'éclairer le problème examiné sous tous les angles, de s'informer, de dialoguer, d'écouter, de critiquer. Mais ce processus est précisément destiné à se forger une conviction, à la mettre en pratique et à l'ancrer ainsi dans la société. La vigilance critique n'est certainement pas incompatible avec un engagement très ferme; elle est même essentielle pour éviter à cet engagement de glisser dans le fanatisme. Or, c'est une pente bien naturelle qui nous entraîne souvent dans cette voie : il serait irrationnel d'imaginer que l'Homme n'est que raison. L'Homme est envahi d'irrationnel, et ce n'est même pas une mauvaise chose : la jouissance, esthétique ou pas, n'est pas rationnelle. Le rationaliste - je me revendique de ce terme - qui croirait, à l'instar de Descartes, que l'Homme est surtout ou seulement raison, serait tout à fait irrationnel, parce que les faits démontrent le contraire. Mais le rationaliste va tout faire pour éviter le naufrage de sa petite raison dans cet océan d'irrationnel.

Le combat pour l'école publique est évidemment un combat laïque. Il est un peu sorti de mode, ces derniers temps. Pour vous aussi ?

R. J. – Mes positions en matière d'enseignement sont très modérées, ce qui énerve parfois certains de mes amis laïques, francs-maçons ou non. Ma position rejoint la pratique belge. Le pluralisme de nos sociétés, auquel j'adhère, ainsi que la liberté de l'enseignement, me conduisent à ne pas admettre que l'on puisse refuser des subsides à l'enseignement libre. Sans quoi on s'expose à la critique d'un vieil argument de gauche, qui ne me paraît pas dépassé : les bourgeois vous donnaient la liberté de créer un journal, mais seul le riche pouvait se l'offrir, les autres ne disposant pas des moyens nécessaires. C'est donc à juste titre que la gauche affirmait qu'accorder une liberté sans y joindre les moyens de son exercice, c'est une duperie. C'est vrai pour l'enseignement. Si l'on se prononce pour la liberté de l'enseignement - et je ne vois personne qui ne le fasse -, il faut logiquement en déduire que l'Etat doit aider, subsidier l'enseignement confessionnel, selon des normes, bien sûr, et en exerçant un contrôle. Je n'ai entendu qu'une réponse insignifiante à cet argument : l'Eglise est assez

riche pour payer son enseignement. C'est une galéjade : l'Eglise est surtout riche en bâtiments et en patrimoine, et elle serait incapable de subsidier son enseignement, à moins de réclamer un minerval exorbitant, et de s'exposer davantage au reproche de mettre sur pied un enseignement élitaire, ségrégationniste, pour riches. C'est encore plus vrai en Belgique qu'en France, puisque l'enseignement libre accueille la majorité des enfants, même en Wallonie, ce dont je suis loin de me réjouir, alors qu'en France, l'enseignement libre ne scolarise que 18 % des enfants. En Belgique, personne ne conteste réellement cette position; la nuance est ailleurs. Certains de mes amis se résignent à subsidier l'enseignement libre; pour ma part, je vois dans cette subsidiation l'application d'un principe auquel j'adhère.

Mais la situation que nous connaissons, celle d'une subsidiation à 100 %, égale pour tous les réseaux, permet à l'Eglise d'utiliser ses moyens, bien réels, pour donner à ses écoles le petit plus qui les rend plus attractives, petit plus qui est hors de portée des écoles officielles.

R. J. – Mais je n'ai jamais parlé de subsidier à 100 %. J'ai seulement parlé de subsidier raisonnablement, et sous contrôle. Ceci dit, l'existence de deux réseaux ne correspond pas du tout à mon idéal. Je suis partisan d'un seul réseau pluraliste pour tout le monde. Mais je ne crois pas que l'on puisse imposer un tel réseau par une loi, même si elle était nettement majoritaire au Parlement. Elle serait défaite quelques années plus tard, à l'occasion d'un changement de majorité. Il faut plaider pour l'enseignement pluraliste, militer en sa faveur, car il ne pourra devenir réalité qu'avec le consentement des catholiques. L'évolution actuelle me rend optimiste, pas dans l'immédiat, mais à moyen terme. En particulier, l'enseignement catholique n'aurait pas connu la progression qui fut la sienne s'il était resté figé dans ses principes organisationnels et doctrinaux d'il y a cinquante ans. Certaines écoles catholiques organisent des cours de religion protestante, ou de religion islamique.

Mais pas de morale laïque ?

R. J. – On n'en est pas très loin, puisque l'Université Catholique de Louvain songe à créer, dit-on, une option morale, en philosophie, probablement dans le but de rendre l'enseignement de la morale dans le secondaire accessible à ses diplômés. Le jour où un tel enseignement, dégagé de la théologie et de la tutelle de

Jean-Paul II, existera, qu'est-ce qui empêchera les licenciés de l'UCL de revendiquer le droit d'enseigner la morale ? Ces problèmes ne se poseraient plus dans le cadre d'un enseignement pluraliste.

Votre idéal n'est donc pas celui de l'école républicaine française.

R. J. – Non. Je trouve les défenseurs de l'école républicaine française malades de l'idée de neutralité. Pour eux, l'enseignement de l'Etat doit être neutre à l'égard des philosophies et des religions. Cette position me paraît intenable, et on commence à s'en rendre compte, en France. Ce qui n'est pas scientifique - et l'éducation ne l'est pas - ne pourrait être neutre. Une école ne doit pas être neutre; il faut qu'elle organise la confrontation entre ceux qui pensent différemment, il faut qu'elle éduque au dialogue, et qu'elle apprenne la tolérance. L'école doit être un foyer de communication. L'idéal de neutralité est un faux idéal : il est impossible d'éduquer dans la neutralité. La justice, la tolérance sont des valeurs, elles ne relèvent pas de la neutralité. L'école ne doit pas être neutre, et, corollairement, je pense qu'il est mauvais qu'elle soit séparée en deux réseaux, ce qui est d'ailleurs aussi une source de gabegie. Je suis donc contre l'enseignement libre, mais ce n'est pas par décret qu'on le fera disparaître. Beaucoup de laïques rêvent pourtant d'un vote au Parlement qui aurait cet effet, mais c'est un leurre : c'est par la conviction qu'on y arrivera, et le travail quotidien nécessaire pour gagner cette conviction ne peut être court-circuité par une décision politique ou administrative. Mais je sais que cela risque de prendre des générations, même si les contraintes financières poussent dans cette direction - on se concerte d'abord au sein des réseaux existants, et puis on se concertera entre réseaux.

Les mentalités, elles aussi, ont bien changé. Jadis, on mettait son enfant à l'école catholique pour qu'il y reçoive une éducation catholique. Aujourd'hui, il en va tout autrement : on met ses enfants à l'école catholique parce que c'est plus près, ou parce que l'école catholique bénéficie d'un renom de qualité, souvent associé à l'idée que le «privé» est supérieur au «public» - voici une autre idée qui appelle un travail en profondeur. L'école catholique a, pour l'essentiel, abandonné l'obligation d'assister à la messe. Cette évolution n'a pas été volontaire : la rareté des prêtres, la crise de la vocation sacerdotale y est pour beaucoup. Que l'enseignement,

dans le réseau libre, soit de plus en plus dispensé par des laïques, même catholiques, n'est pas sans conséquence : les réflexes des prêtres et des laïques ne sont pas identiques. Sans le savoir, les deux réseaux se rapprochent.

Un autre thème politique, dans l'histoire politique récente, est aussi ressenti comme une chasse gardée de la laïcité - celui de l'interruption volontaire de grossesse. Sur ce terrain, est-il possible de percevoir une différence d'approche entre les francs-maçons et les laïques qui ne le sont pas ?

R. J. – Non. Je ne connais pratiquement aucun laïque qui soit contre la possibilité de l'avortement. Je n'oserais citer qu'un seul nom, un prof retraité de l'ULB, et encore, je ne le ferai pas, car je ne serais pas sûr de ce que j'avance - et je n'ai aucune idée quant à son éventuelle adhésion à la maçonnerie. Sur ce terrain, la laïcité se devait de contrer la politique traditionnelle de l'Eglise, qui refusait que la loi accorde une liberté au nom de la notion du bien qui lui est propre. La même attitude, antidémocratique, préside d'ailleurs aux positions de l'Eglise en matière de sexualité et de contraception. En passant, je tiens à signaler que l'attitude de feu le roi Baudouin m'a profondément scandalisé. Les dignitaires de l'Eglise voudraient imposer à tous l'interdiction de l'avortement, alors qu'ils n'arrivent même pas à l'imposer à leurs troupes - les enquêtes menées auprès des femmes catholiques ne laissent place à aucun doute à ce sujet. C'est évidemment leur droit de dire ce qu'ils veulent à leurs paroissiens, tout groupe se fixe ses propres normes, mais leur rêve reste d'imposer leurs normes à la société. Jean-Paul II ne se gêne pas pour affirmer cette ambition.

En guise de conclusion, que pensez-vous de la reconnaissance officielle de la laïcité, vous fait-elle problème ?

R. J. – Modérément, je l'ai d'ailleurs écrit. Je me réjouis que l'Etat, qui subsidie copieusement le culte, se décide à subsidier un peu la laïcité. Que nous ayons obtenu une reconnaissance juridique et quelques subsides, cela me paraît la moindre des choses. Mais je ne souhaite absolument pas voir apparaître des paroisses laïques, pas plus que des prêtres laïques pour diriger ces paroisses. Je ne souhaite donc pas gonfler les recettes de la laïcité par subsidiation de l'Etat - mais je crois que le combat inverse mérite d'être mené.

Que l'Etat offre à des régionales laïques la possibilité d'entretenir

un permanent, c'est important et utile : quand tout repose sur le bénévolat, on constate d'évidentes faiblesses, surtout par manque de coordination. La loi nous permet à présent d'avoir un permanent par région, très bien. Mais il faudrait qu'à l'avenir, les cultes n'aient pas plus que la laïcité aujourd'hui : il est injuste que l'Etat accorde des milliards pour subsidier les Eglises, y compris via les fabriques d'église, sauf s'il s'agit de préserver un patrimoine artistique. C'est aux croyants à pourvoir aux frais essentiels de leur paroisse. Je suis donc partisan d'une subsidiation minimale. Je crains parfois que certains laïques ne caressent le rêve inverse, et qu'ils n'espèrent arriver au niveau des Eglises. Moi pas, parce que cela créerait des bureaucraties, voire des orthodoxies laïques - non, il ne faut pas se laisser étouffer par l'argent.

Le développement de cérémonies laïques, ritualisées, ne va-t-il pas dans le même sens ?

R. J. – Peut-être, mais ce débat me paraît secondaire. On accuse la laïcité de plagier l'Eglise catholique. Mais l'Eglise n'a elle-même rien fait d'autre que s'approprier des rites païens, en les christianisant. Nous aurions donc parfaitement le droit de les reprendre.

Soit, mais le débat n'est pas là...

R. J. – Je crois à la nécessité d'un minimum de rites - naissance, adolescence, mariage et mort, tout cela me semble relever du strict minimum pour une vie humaine. J'ai été souvent invité à ce qui pourrait passer pour des «communions laïques» - mais cela n'a rien de très rituel, c'est convivial, c'est parfois un spectacle artistique, mais ce n'est pas une grand-messe ritualisée avec des prêches; ce que j'ai vécu me paraît très acceptable. Cela ne va pas au delà de ce minimum que j'évoquais, à condition que cela se maintienne dans la sobriété, et que l'on évite l'uniformisation.

Je voudrais revenir sur le rôle des permanents subsidiés. Je comprends bien leur utilité, mais n'est-ce pas un premier pas vers l'apparition de curés laïques ?

R. J. - Mais c'est ce qu'il faut éviter ! Le risque ne doit quand même pas être surestimé : il faudrait, pour qu'il devienne réel, que ces permanents se multiplient au niveau des villages. Il faudrait aussi qu'une hiérarchie leur donne des directives - nous sommes très loin de tout cela. Je m'y opposerais catégoriquement. Un

permanent n'est pas quelqu'un autorisé à donner des directives, c'est un secrétaire de réunion, il assure une liaison, mais ce n'est pas un chef. Ce n'est pas un évêque dans son diocèse ! C'est un fonctionnaire laïque au service de la communauté, une cheville ouvrière au service du comité régional, pour lequel il accomplit un certain travail dont la nature a été décidée par ce même comité.

Mon expérience d'un certain nombre d'associations m'a appris une certaine prudence. Ce que vous expliquez correspond souvent à l'idéal prôné, avec lequel la réalité prend parfois quelques distances...

R. J. – Bien sûr, mais cette distance n'est pas spécifique à la laïcité. Il faut s'en défendre, c'est à cela que sert le libre examen.

Propos recueillis par Pierre Gillis,
le 2 février 1994

profanes, laïcités, grand orient
éclairages franco-belges

janos molnar

ni dieu, ni (grand) maître ?

Pour C. et J-R. P., qui savent pourquoi

Au moment de rédiger un article sur les relations entre franc-maçonnerie et laïcité, je me suis longtemps demandé sous quel angle les aborder, et j'ai privilégié une suite de réflexions centrées sur l'actualité, et n'engageant que moi-même. Dans les fonctions que différents milieux laïques voulurent bien me confier, j'ai pour ligne de rendre plus harmonieuses, moins crispées, les relations entre profanes et maçons, de plaider pour une laïcité comme séparation des Eglises et de l'Etat dans tous les domaines, y compris financiers (comme rappel constant que l'Eglise et l'Islam sont discrédités par leur pratique et leur dogmatisme), pour la tolérance et l'exercice de la raison, pour une convergence des droites et des gauches «républicaines» (comme cela se produit souvent en Belgique via l'alliance ponctuelle des libéraux et des socialistes sur l'enseignement, la contraception, l'avortement, via la Laïcité), pour la primauté donnée au rationnel dans la politique, etc. Je n'évoquerai guère que le GOB et le GODF, connaissant mal les autres obédiences. Tranquillement de gauche, professeur de philosophie et de morale laïque, je n'ai, dans cette étude, donné de précisions sur l'Ordre que dans la mesure où elles étaient accessibles à tout citoyen profane.

laïcité et république

Si, en France, le terme de laïcité relève d'un entendement très uniforme (refus de tout empiétement du spirituel sur le temporel), il n'en va pas de même en Belgique, comme Lucien François l'a écrit avec pertinence dans une très remarquable étude [1]. *«Il faut distinguer trois sens. On sait que laïque signifiait autrefois : qui n'est pas d'Eglise; et c'est encore en ce sens premier qu'on entend le mot laïque lorsqu'on dit par exemple que, dans tel collège catholique, les professeurs étaient autrefois des prêtres, aujourd'hui remplacés par des laïques. On ne pense pas un instant que ceux-ci soient des agnostiques. Un deuxième sens du mot laïque désigne ce qui est sans lien, non seulement avec l'Eglise, mais avec la croyance religieuse. Ce sens, plus restreint que le premier, n'est apparu que beaucoup plus tard, au XIXe siècle. Ainsi le cours dit de morale laïque se conçoit par opposition aux morales religieuses. Enfin, le même mot laïque a pris un troisième sens, encore plus restreint, et beaucoup plus usité en Belgique qu'ailleurs. Il renvoie ici à un mouvement, à une action, qui se concrétisent par diverses organisations telles que l'Union Rationaliste, la Pensée et les Hommes, la Famille heureuse, la Fédération des maisons de la laïcité, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération des amis de la morale laïque, le groupement des enseignants de morale laïque, la* Oudervereniging voor de Moraal, *et quelques autres. On parle alors souvent de milieux laïques (...) Beaucoup d'agnostiques et d'athées, donc laïques au deuxième sens, n'ont aucun lien positif avec les laïques au troisième sens, au sens organique (...)»*

Enfin, nous disposons d'une définition minimale, commune aux Grands Orients de France et de Belgique. Le printemps 93 fut, d'abord à Bruxelles, marqué d'une grande fébrilité : réunion du CLIPSAS (Centre de Liaison et d'Information des Puissances Signataires de l'Appel de Strasbourg - 1961, regroupant les obédiences dites «libérales», en opposition aux «dogmatiques», reconnues par les Anglais), exposition de prestige, publication de livres et articles divers, etc., tout convergeait autour d'une «Europe maçonnique», à la définition suffisamment nourrie pour qu'elle soit plus qu'un simple catalogue humaniste aux étiquettes interchangeables, mais devant aussi convenir à la plupart des obédiences

1. Lucien FRANCOIS, «Morale Laïque et Morale commune», in *Le cours de morale, aspects théoriques*, Bruxelles, 1990, Editions de l'ULB, pp. 9 à 31.

indépendantes et à leurs singularités (ainsi, les relations entre GO belge et français sont-elles excellentes, mais en France, la cérémonie d'initiation implique la promesse de défendre la République et la Laïcité; pas en Belgique). Le 5 juin, à Strasbourg, les obédiences et loges indépendantes d'Europe, de l'Ukraine à la Belgique, fondaient une «conférence maçonnique européenne», adoptant une série de résolutions proposées par le GODF, en accord avec le GOB. On peut y lire : *«Contrat maçonnique européen. (...) II. Principes d'action. (...) 2° La laïcité. La Franc-maçonnerie considère que la laïcité, en tant que liberté de conscience, est l'un des fondements de la démocratie. La séparation des Eglises et de l'Etat est un des éléments constitutifs de la liberté de conscience et de la tolérance. La laïcité, en tant que liberté de conscience, est une éthique de société garante de son progrès».*

Ainsi, cette définition «officielle» permet-elle de noter que, pour les GO belge et français, la laïcité se rapporte essentiellement à la liberté de conscience, nonobstant une «philosophie laïque» que d'aucuns s'emploient à théoriser. L'ensemble de l'Ordre, qu'il s'agisse d'obédiences indépendantes ou reconnues par les Anglais (qui n'accordent leur «visa» qu'aux obédiences exigeant la croyance en un dieu révélé, pour l'essentiel), s'entend pour affirmer avec force que la Franc-maçonnerie n'est pas anti-religieuse, même si elle se veut anticléricale, la plupart du temps. Il y a là, sans doute, ce qu'en philosophie on appelle une proposition autophage, et un débat philosophique toujours en cours à mes yeux : concilier la laïcité et ne pas se prétendre anti-religieux.

Précisons que dans le profond esprit de tolérance qui lui est propre, c'est bien évidemment sans crispation que le GODF voit parfois l'un ou l'autre de ses dignitaires tenir des discours (mais sans engager l'Ordre) virulents contre «l'âme de la religion», notamment au sein de la Libre Pensée où cohabitent harmonieusement profanes et maçons.
L'idéologie «laïciste» est moins présente en France, dans la mesure où le laïque se reconnaît dans les valeurs de la République. En Belgique, le (lâche) consensus régnant autour de la Monarchie (ce n'est qu'une façade, nous avons une monarchie républicaine, la monarchie est trop fondamentale pour l'unité du pays, etc.) empêche souvent les maçons engagés dans les milieux laïques de se prévaloir de l'engagement républicain comme esprit formateur, à la différence de la France; on y cultive donc plus volontiers un «corps de pensée laïque», flou, humaniste, généreux et enthousiaste mais qui ne pourrait prendre sa véritable conclusion politi-

Bannière de la Loge «Isis Montyon» XIXe s., page 110, in *La Franc-maçonnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours*, catalogue d'exposition, Ed. du Perron, mai 1993.

que que dans un combat pour la République, comme forme étatique, et dans les valeurs républicaines, comprenant la laïcité.

Et ce n'est pas un hasard si c'est à Jemappes, pour le bicentenaire de la bataille - où, sans crime de guerre contre l'humanité, volontaires wallons et français, avec même quelques magyars, chargèrent de concert (en faisant retentir pour la première fois la Marseillaise sur un champ de bataille) les mercenaires de l'obscurantisme cléricalo-monarchiste; une génération plus tard, à Waterloo, on serait entre tyrans du même monde - que Jean-Pierre Chevènement, qui risqua sa vie en défendant la République contre l'OAS, prononça ces mots :
«Je voudrais insister sur le fait que la conception républicaine est une conception géniale en ce sens qu'elle réussit à concilier ce qui nous paraît aujourd'hui inconciliable, à la fois l'individu et la communauté nationale : l'individu parce que c'est le citoyen éclairé qui participe au débat, qui met dans le débat toute sa conviction, et la communauté nationale, parce que c'est l'intérêt collectif qui résulte de ce débat (...) C'est la conception de la laïcité qui est le troisième pilier de l'idée républicaine de la nation (...) Et je pense qu'il y avait, en effet, une modernité de ces idées républicaines qui n'a pas cessé de faire sentir ses effets. Imaginez ce que donnerait la laïcité au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord, le concept de la nation citoyenne en Yougoslavie, dans l'ex-Yougoslavie. Ce sont des idées éminemment modernes. (... les peuples) doivent se souvenir qu'il y a des valeurs qui transcendent toutes les nations : les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de tolérance, de laïcité.» [2]

laïcité et pilier laïque : avantage aux belges

L'erreur historique du Grand Orient de Belgique, et des milieux laïques, fut peut-être de se cantonner à l'édification d'une laïcité «pilarisée». On sait que la Belgique repose sur un système de piliers, où chacune des familles linguistiques, spirituelles, se voit dotée de garanties, en équilibre avec les autres. En opposant l'ULB à l'UCL, en construisant un pilier laïque (notamment le Conseil Central Laïque), capable de s'opposer à la toute-puissance de l'Eglise, les fondateurs reconnaissaient un Etat neutre, garant des privilèges des deux réseaux spirituels, mettaient l'essentiel de leur

2. Repris dans *Le temps des citoyens* (1993).

énergie à obtenir plus de déconfessionalisation institutionnelle, et par conséquent, renonçaient *de facto* à transformer une monarchie - spirituellement neutre mais de culture catholique, gérant des nationalismes agressifs, d'abord belge puis wallon et flamand et européen - en République vectrice des valeurs internationalistes de raison, liberté, égalité et laïcité.

La Belgique francophone dispose pourtant de deux avantages fondamentaux sur la France.

Le Grand Orient y est plus équilibré politiquement : libéraux et socialistes s'y cotoient dans une morale politique sensiblement identique; défenseurs de l'école officielle, de la liberté pour la femme de choisir elle-même d'avoir des enfants, défenseurs du divorce, anti-racistes tranquilles, etc., les libéraux bénéficient de cet héritage, eux qui, souvent intraitables en matière sociale ou économique, furent de tous les combats humanistes, contre la droite catholique et parfois des socialistes mal avisés. La France devrait importer des Jean Gol, des Hervé Hasquin, chargés d'enseigner à leurs homologues de droite que la gauche n'a pas le monopole de la laïcité, de l'anti-racisme; et, au PS français, Roger Lallemand ou Anne-Marie Lizin pour apprendre que l'on peut défendre efficacement des valeurs laïques tout en dialoguant avec chacun, sans sectarisme.

Un Grand Orient politiquement plus équilibré, une droite moins versaillaise, et j'ajouterai, deuxième avantage, une représentativité laïque soudée. Alors qu'outre-Ouiévrain, les anathèmes se poursuivent, et que le CNAL n'est plus représentatif de toutes les associations laïques, le CCL regroupe en Belgique l'ensemble du monde laïque, même si cela ne devrait pas l'autoriser à parler au nom de tous les anti-cléricaux du pays, comme certains dérapages le montrent parfois.

Mais cette supériorité découle aussi de la reconnaissance de la «pilarisation» et donc de la renonciation à un Etat pleinement laïque.

recul républicain et reconnaissance de la laïcité

Et cette «expérience belge», loin de régresser, semble se diffuser : en Espagne, où pour des raisons d'opportunité politique, la gauche espagnole accepta d'abord la monarchie, héritière honteuse du

franquisme fossoyeur de la République légale et démocratique, pour ensuite communier avec l'ensemble des décideurs politiques - au dam des militants - dans un compromis où l'Eglise conserve l'essentiel de ses privilèges; mais en France aussi où, largement entamé par les socialistes mitterrandiens, le consensus laïque de la droite républicaine à la gauche s'émiette sans cesse. Le discours dominant devient celui d'une «laïcité ouverte» (lire : à la belge), donc d'une cohabitation entre différents réseaux d'enseignement, dont le libre (lisez : celui qui n'impose ni dogme ni sélection aux élèves, celui de la République). De François Furet à l'actuel ministre de l'Education, Bayrou, on se veut donc «laïque» tout en proclamant que la République n'a pas à avoir d'idéologie officielle, mais doit donner à tous les moyens de son action éducative.

Subrepticement, sous prétexte de «terrorisme», il n'appartiendrait plus aux écoles de la République de diffuser ses valeurs, mais de transmettre du savoir, des compétences - si possible en connexion étroite avec les entreprises. Or, la laïcité, comme le rappelaient avec insistance La Libre Pensée, le Grand Orient de France, etc., c'est aussi de protéger l'enfant et les droits du citoyen contre la toute-puissance de l'argent. Si la France veut préserver son humanisme républicain dans l'enseignement, si les milieux laïques belges veulent quitter le confort de la pilarisation pour la conquête d'un Etat de citoyens, il faudra abandonner la livrée respectable des officiers généraux, qui se saluent entre les lignes en veillant à ce qu'aucun n'empiète sur le territoire des autres, pour le silex du franc-tireur.

Ceci nous conduit au problème constitutionnel, de pleine actualité. La reconnaissance de la Laïcité dans la Constitution (défendue au Sénat par Roger Lallemand et Hervé Hasquin), et surtout ses modalités, ses potentialités, sont l'occasion d'un débat dans le monde maçonnique belge. De haute tenue, opposant souvent des amis liés par une estime réciproque, il se circonscrit pour l'essentiel entre pragmatiques («c'est une avancée») et individualistes scrupuleux : l'Eglise catholique - dont personne ne nie que le fonctionnement soit très peu démocratique - peut se prévaloir de représenter la grande majorité des catholiques de Belgique, pour exciper de ses droits; tandis que le Conseil Central Laïque, bénéficiaire immédiat et principal de la reconnaissance, ne peut se prévaloir de ce que tous les athées, loin s'en faut, tous les agnostiques non confessionnels, tout Belge ne se reconnaissant pas dans l'un des cultes reconnus et subventionnés aient fait du CCL

leur représentant. Et quelle idéologie celui-ci aura-t-il ? Il ne peut avoir vocation à dire la laïcité comme le prêtre l'Eglise. Pour se doter d'un minimum d'épaisseur théorique, devra-t-on afficher une «morale laïque officielle» ? François Perin, avec intelligence et indépendance d'esprit, a bien su résumer ces réserves.

Pourtant, sociologiquement, la quasi totalité des laïques sont prêts à ce que le CCL, puisqu'il faut une association pour dialoguer avec l'Etat, les représente, et de plus en plus de catholiques rejettent l'Eglise comme seule représentante.

Le CCL ne rejette pas d'emblée une solution à l'allemande (défendue par F. Perin), où le contribuable choisirait le culte (ou le CCL) à qui il destine une certaine somme. Mais la plupart des animateurs du CCL redoutent ce système, le risque de voir peu de contribuables faire le bon choix, et celui de voir contestée sa représentativité pour recueillir l'impôt. Sans compter que l'immense majorité des contribuables ne se reconnaissant pas dans un culte sont des profanes, et pourraient s'interroger sur l'influence de la maçonnerie dans les fonctions dirigeantes du Conseil d'Action Laïque, en Communauté française, et de l'*UVV* son homologue en Flandre.

Une fois encore, la solution la plus juste serait la réponse républicaine, radicale et bien utopiste en Belgique : que l'Etat ne subventionne aucun culte, et réserve l'impôt restitué aux budgets d'aide sociale. On aiderait certainement plus à la démocratie dans les Eglises et les associations laïques en n'y multipliant pas le nombre des appointés, soumis pour survivre à la volonté de leur évêque ou d'un *pontifex laïcus*.

Mais la reconnaissance induit un choix idéologique plus profond. *«La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale»*, précise la Constitution française [3]. Leg inaltérable des républiques précédentes, accepté avec philosophie par la cinquième, cet article est significatif de ce qu'une pratique politicienne ne peut que très difficilement abattre le socle républicain... dont nous

3. Incidemment, cet article fut massivement voté par les parlementaires catholiques en 58, et tout aussi massivement rejeté par le GODF... qui disait non à la Constitution gaullienne. Tous savaient que l'essentiel serait tenu : l'accroissement des privilèges accordés aux Eglises par de Gaulle.

sommes encore loin. En effet, la parution au *Moniteur* du 8 mai 1993 du texte portant modification de l'article 117 de la Constitution belge précise ce qui suit.
«Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à charge de l'Etat. Les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget de l'Etat.
Les traitements et pensions des délégués des organisations reconnues par la loi qui offrent une assistance morale selon une conception philosophique non confessionnelle sont à charge de l'Etat. Les sommes pour y faire face sont annuellement portées au budget de l'Etat».

qu'est-ce qu'une «morale laïque» ?

L'adjonction du deuxième alinéa fut votée à l'unanimité (et 5 abstentions) au Sénat, et par 196 oui et 13 non à la Chambre. S'agit-il donc d'un beau succès ? Comme les Belges sont tolérants.... Ou de l'adhésion des milieux chrétiens ravis de voir que l'on confortait leur position en offrant de l'argent à leurs ennemis, contraints de jouer le jeu et donc de le reconnaître ?

Sans compter que l'assistance morale, souvent demandée par des militants convaincus, me semble *a priori* plus sincère si elle provient de bénévoles; car il ne s'agit pas de salarier des garagistes, mais des hommes donnant par idéal le meilleur d'eux-mêmes à des frères en détresse. Plus gravement, il n'existe pas de «morale laïque» constituée en *corpus* oecuménique, mais un sentiment de fraternité cosmique, si j'ose écrire, que l'on possède ou pas et, pour le porter, des hommes volontaires pour combattre la peur, dire que l'on n'a pas besoin de croire en des dieux ou en la réincarnation pour développer une société de citoyens libres, égaux et tolérants, que la raison et l'humanisme suffisent à l'invention et la transformation du monde, que l'irrationnel est dangereux, mais que symboles et poésie enrichissent l'homme et son intelligence, que l'humanité est perfectible. Mais il ne s'agit pas de «morale laïque» : chaque preux porte son étoile en lui dès lors qu'il sait le ciel vide et toute Eglise intrinsèquement vile par son détournement d'humanité. Je ne puis que souscrire à la conclusion de Lucien François, respecté, mais aux idées très isolées dans les milieux laïques : *«J'ai dit qu'une erreur assez répandue chez les croyants était de se persuader que celui qui n'a pas de religion ne peut avoir de préoccupations morales. Un des mérites des laïques organisés est de dénoncer activement cette erreur, que ce soit dans les*

écoles, dans les hôpitaux, dans les prisons, ou sur les ondes, et en cela ils sont extrêmement bienfaisants. Je crois que, globalement, leur action est très positive. Il reste qu'ils doivent se résoudre à parler seulement d'une recherche et d'une attitude laïques en matière de morale, et résister à la tentation de parler de la morale laïque : car cette tentation n'est autre que celle d'imiter l'Eglise, par cette sorte de mimétisme que toute guerre durable finit par faire naître entre les belligérants. Je ne fais pas allusion ici à l'imitation à laquelle on reproche parfois aux laïques de se laisser aller dans certaines fêtes et certains rites dits de passage, mais à une tentation bien plus fondamentale, qui consisterait à combattre un dogmatisme par un autre.
***La** morale chrétienne n'a pas pour pendant une morale laïque. A vouloir imiter un adversaire pour le vaincre, on court le risque de lui donner la victoire, car c'en est une grande d'être pris pour modèle. Combattre cet adversaire n'a de sens que si c'est pour lui être réellement supérieur.»*

Philippe Grollet, Président du Centre d'Action Laïque, répondait en bloc à ces critiques diverses dans le magazine du CAL, *Espace de Libertés* (janvier 1994) : *«(...) Est-ce que la "communauté laïque" serait la "communauté des sans-dieu", le rassemblement des mécréants, l'amalgame des sans-confession ? Un de nos prochains objectifs sera de casser cette image aussi peu engageante que contraire aux réalités sociologiques de ce temps... En Belgique, comme partout ailleurs en Europe, la désaffection envers les Eglises est un phénomène massif, qu'un engouement très marginal pour les sectes est très loin de compenser. (...), ce n'est pas tant la religion en tant que telle qui nous pose des problèmes que l'usage qui en est fait. Ce qui nous anime et nous semble valoir la peine d'être défendu, c'est une conception de vie fondée sur des valeurs : le libre-examen, le relativisme, la tolérance, la capacité de révolte, l'émancipation, la conquête de la citoyenneté, la solidarité, l'eudémonisme, dont l'incidence concrète est évidemment très importante quand il s'agit de concevoir une pratique en matière d'éducation, de santé, de solidarité, de sexualité, d'assistance morale.»* Grollet, ensuite, rectifie avec raison l'image déformée du CAL, alimentée par un libertarisme sans raison, quelques libéraux rassis, l'ignorance, le plus souvent. *«La laïcité ne fonctionne pas comme l'Eglise catholique, où l'autorité vient d'en haut, du Pape vers ses évêques et des évêques vers le bas-clergé, avec un puissant appareil également hiérarchisé. Nous n'avons pas d'évêques et encore moins de Pape. Sans regret ! Spontanément, des associations laïques se sont constituées et elles se fédèrent*

librement. Leurs mandataires n'ont pas de mot d'ordre à dicter, ni de doctrine à imposer. Leur rôle est de coordonner, de donner l'impulsion. Ils sont les porte-parole des instances collégiales qui les ont désignés.»

la morale contre les religions, ou plutôt les églises

A ce propos, le GODF apparaît comme la plus tolérante des obédiences puisqu'il n'exige aucune profession de foi du postulant : les catholiques, les communistes (quand les statuts de l'IC interdisaient aux membres de PC d'appartenir à l'Ordre) ne furent jamais rejetés, mais lors de l'enquête, il leur était évidemment demandé comment ils pouvaient conjuguer leur double engagement de loyauté envers des organisations qui les excommunieraient (ou plus tard les considéreraient en état de péché grave) ou les rejeteraient. S'ils dissimulaient à l'une, comme s'assurer de leur loyauté entre les colonnes ?

En ce qui me concerne, j'ai toujours été un peu agacé par l'insistance avec laquelle le GODF tenait à ne pas s'opposer aux religions. Qu'on les tolère, dans le libre exercice de leur culte et de leur indépendance, me semble évident, mais, historiquement, l'Islam, le Christianisme, surtout dans sa version catholique, furent une catastrophe pour la civilisation : strictement dogmatiques, inquisiteurs féroces, c'est malgré eux que l'Homme apprit à s'épanouir entre la terre et l'infini. Disposent-ils encore d'un peu de pouvoir temporel (Irlande, Italie, Belgique ou les pays d'Islam strict), qu'ils s'opposent à l'autonomie de l'individu et ceci, institutionnellement. La réconciliation officielle des Eglises avec les «Droits de l'Homme» n'enlève rien à leur dogmatisme spirituel, leur tropisme naturel vers les coups de crosse. Vu de l'extérieur, on pourrait souhaiter que le GODF soit plus aigu sur ce sujet; mais tout membre du Conseil de l'Ordre objectera qu'il s'oppose à «cette» conception totalitaire de la religion, mais que celle-ci pouvant aussi être tolérante, la distinction se maintient (et, en effet, des variantes du bouddhisme, du judaïsme sont moins coercitives).

la petite bourgeoisie, la maçonnerie et la gauche

Par ailleurs, tant en France qu'en Belgique, les Grands Orients ne parviennent pas à pratiquer la plus fondamentale des ouvertures : il n'y a guère d'ouvriers, de petits employés hormis dans le corps enseignant (et la police en France), ni de mobilisation pour modifier la structure sociale du recrutement. Les raisons données sont parfois involontairement insultantes (il faut un niveau intellectuel suffisant, les ouvriers ne s'intéressent pas à cela,...). On sait que les membres des professions libérales, s'ils ont un niveau de qualification technique (médecins, avocats) élevé, et une culture passive relative, n'ont pas tous pour autant les moyens intellectuels d'une conversation profonde sur la vie, la politique, l'homme et son destin; ils ont, comme tout le monde, les idées reçues de leur famille, leur milieu professionnel.
Tandis qu'un ouvrier autodidacte, qui se met à penser par lui-même, tranche souvent par la qualité, la rigueur de son argumentation, la force de ses convictions; et, malgré la télévision, la dépolitisation suite aux trahisons successives de la gauche institutionnelle, ils ne sont pas rares.
Alors ?
Les syndicats, les communistes, ont souvent vu les loges avec une grande irritation : l'idéal de conciliation y régnant suscite la crainte de voir des dirigeants syndicaux, des hommes politiques, devenir moins pointus dans le combat revendicatif. Et cette image négative contribue certainement à éloigner par principe des travailleurs qui enrichiraient à l'évidence la réflexion maçonnique.

Cette lacune est plus grave pour le GODF, et ses principes républicains affirmés : une association très confidentielle regroupant des membres de professions libérales et des intellectuels n'est-elle pas, à se vouloir le fer de lance de la République, un peu ridicule ? Là aussi, d'aucuns ne peuvent s'empêcher de ressentir un malaise devant les Républiques maçonniques illustrant parfois les interventions du GODF : de même que la laïcité scolaire n'est pas l'addition du crucifix, de la kippa et du croissant, Marianne ne mesure pas son lait à l'aune d'un cordon ou d'un chapelet. En termes moins imagés, il y a aussi une contradiction, pour le GODF, à se vouloir le fer de lance de la République (ce qu'il fut et demeure, effectivement, et sa présence au front est indispensable), dont l'essence est l'égalité et la transparence, et à se vouloir tel dans des cénacles élitistes, et, au minimum, discrets.
On aimerait que ce débat soit plus souvent lancé.

En 1994, l'une des questions étudiées par le GODF demande : «Dans quelle conditions le travail peut-il encore demeurer une valeur fondamentale de nos sociétés ?». Ne conviendrait-il pas d'en «initier» une autre : «Dans quelles conditions les travailleurs peuvent-ils devenir une valeur fondamentale de notre société maçonnique ?».

maçonnerie et laïcité

Bien évidemment, peu de membres du GOB ont des activités soutenues dans la Laïcité : mon père, passé d'un atelier hongrois «protégé» par le GODF à une loge allemande «régulière» s'étonnait souvent que les profanes belges confondent l'Ordre et l'activisme laïque, dont il ne parlait jamais avec ses amis du GOB. En revanche, le Droit Humain se veut beaucoup plus offensif (et encore plus secret), plus militant aussi, et sa participation de 1988 à nos jours, avec le GOB et le GODF à la mobilisation pour que l'activité maçonnique hongroise en réveil ne se fit pas aux seules aiguilles des grands horlogers britanniques et de leurs affiliés, est loin d'être négligeable.

Dans cet article, lorsque nous évoquons l'activité laïque des maçons belges, il faut entendre : essentiellement GOB et DH. On ne redira jamais assez qu'en France les relations entre profanes et maçons, en général, et tout particulièrement avec l'aile marchante du GODF, sont beaucoup plus décrispées qu'en Belgique (où l'influence de l'Eglise est beaucoup plus importante), notamment dans les milieux de la laïcité institutionnelle; le militant profane, s'il apparaît responsable, relativement équilibré psychologiquement, n'agissant pas de manière intéressée et ne cherchant pas à se renseigner sur la vie interne de l'Ordre, travaille harmonieusement et en pleine indépendance; ses critiques, même virulentes, ne seront pas dirimantes dans son activité. En fait la situation est plus délicate pour le maçon «de base» engagé dans le militantisme : il risque souvent d'apparaître comme «le franc-mac» de service, exprimant le point de vue du GODF ou du DH sans grande autonomie, et de se voir considérer comme une passerelle, ne sachant que difficilement si les sympathies sont spontanées ou pas.

Heureusement, la tolérance et la liberté sont de mise au GODF : le profane peut ainsi lire, en 92, des interventions de responsables de la Libre Pensée, dont l'appartenance à l'Ordre ne se veut pas occulte, très anti-maastrichiennes, quand la revue du GO, *Huma-*

nisme (mais avec précisions, réserves, pudeurs, etc.) se prononçait pour Maastricht et que beaucoup d'excellences appartenant à l'Ordre appuyaient la propagande, parfois terroriste, courant de la droite du PS aux milieux d'affaires [4].

Du reste, quelques personnalités du GOB ne se privent pas de critiquer le GODF pour une ouverture jugée parfois excessive, et trop inscrite à gauche.
Cette ouverture du GODF, délibérée et sereine, est bénéfique pour tous : elle n'a pas connu de dérapages, ce qui doit rester discret le demeure, tandis que tous les mouvements se reconnaissant dans les valeurs humanistes et républicaines bénéficient de cet appui volontariste et franc. L'image de l'Obédience s'en trouve sensiblement améliorée, et, disposant d'interlocuteurs compétents, les médias ont moins d'excuses, s'ils sont de mauvaise foi, pour raconter n'importe quoi, cependant que les journalistes honnêtes apprécient le dialogue.
L'insistance «laïciste» irrite une petite minorité au sein du GOB qui milite pour un rapprochement plus soutenu avec les catholiques, y compris en loge : les articles de dignitaires ou d'anciens dignitaires du GODF parlant de «dialogue impossible» provoquent régulièrement des agacements, mais les relations entre les deux obédiences sont exceptionnellement bonnes, notamment dans leur lutte commune pour une maçonnerie plus tolérante, moins dogmatique, moins dirigiste.

maçonnerie et engagement politique

Depuis le temps où feu Jean Terfve, membre du GOB et dirigeant du Parti Communiste de Belgique, fut, en 1958, l'un des très rares

4. Pour rappel, l'extrême gauche, le PCF, la moitié des chrétiens de gauche et des écologistes, la gauche du PS emmenée par Chevènement, les milieux laïques les plus rigoureux appelaient à voter «non». Que Jean-Marie Le Pen s'y soit associé, pour des raisons diamétralement opposées, ne peut salir la vertu des militants : d'un côté les partisans d'une République exprimant dans la Nation ses principes universels, refusant de voir amoindrir la démocratie par des délégations importantes des droits du citoyen; le refus d'un super-nationalisme européen aussi néfaste que celui de Déroulède, opposé au Tiers-Monde, à l'Est libéré - de l'autre, un hyper-nationalisme exigeant la France de Pétain, les Allemands remplacés par de bons Français racistes et musclés.

parlementaires maçons félicités par son obédience - il avait emmené le seul groupe communiste à refuser le vote du «pacte scolaire» (principe : on donnait de l'argent à tout le monde pour une paix scolaire honteuse mais durable), le GOB n'ayant pu convaincre ses membres parlementaires de s'y opposer - il n'y a plus guère d'éclat politique en Belgique. Par exemple, quand il s'est dit qu'un parlementaire maçon n'aurait pas voté la dépénalisation de l'IVG, c'est plutôt le manque de discrétion dans la critique qui fut contesté.

Plus généralement, certains maçons du GOB manifestent quelqu'irritation envers une évolution politique du GODF jugée trop ostensiblement de gauche. On peut les comprendre, dans la mesure où leur «correspondant» est quasiment identique quant à l'idéal; celui-ci répond «fraternellement» que ses engagements ne sont pas affermés à tel parti, tel courant politique majeur, même si la gauche les rejoint plus souvent; enfin, depuis quelques années, le GODF veille à ce que ses plus grands dignitaires ne soient plus des militants trop engagés, comme ce fut le cas trop souvent; et il ne faut pas, une fois encore, confondre les «sorties» de telle personnalité du GODF avec l'Ordre dans sa totalité.

La critique [5] la plus synthétique destinée à l'extérieur, la plus récente, émane d'Hervé Hasquin, qui devrait inspirer ses équivalant libéraux en France par ses engagements renouvelés pour une conception morale de la politique non circonscrite par les clivages politiciens. Il me semble un peu inopportun cependant que sa critique du GODF ait été formulée dans le cadre d'un ouvrage sur le dialogue chrétiens-maçons (en France, elle fut souvent mal accueillie précisément pour cette raison) :
«Par ailleurs, il importe que les dignitaires des obédiences maçonniques se gardent de déclarations qui peuvent laisser accréditer l'idée que la Franc-maçonnerie se mêle au combat politique. A cet égard, on peut regretter que le Grand Orient de France s'implique à ce point dans le débat politique, y compris en période électorale (...) Depuis longtemps, le Grand Orient de France est coutumier de prises de positions publiques dans le multiples domaines, aussi bien l'enseignement que la politique économique ou la coopération au développement (cf. par exemple l'interview de R. Leray dans

5. Hervé HASQUIN, «Franc-Maçonnerie et politique», in *Chrétiens et Francs-Maçons dialoguent*, Bruxelles, Editions de l'ULB, 1993, pp. 9 à 18.

le journal Le Monde - *13 août 1981) : elles ne peuvent qu'entraîner la confusion sur le rôle de l'Obédience (...)».*

Hervé Hasquin cite des déclarations ostensiblement de gauche de Grands-Maîtres récents... en omettant que d'autres tout aussi récents s'étaient signalés par des soutiens publics à des hommes politiques de droite, ce qui provoqua d'ailleurs de multiples (et fraternels) cris d'oiseaux; il n'évoque pas non plus (dans ses deux pages) l'événement incroyable que fut la parution de *Trois points c'est tout* de Fred Zeller, où un Grand-Maître en fonction peu de temps auparavant et toujours au GODF attaquait publiquement, durement, Jacques Mitterrand, notamment pour «crypto-communisme», et un de ses prédécesseurs pas si éloignés à la Grande-Maîtrise du GODF : deux grands-maîtres appartenant à la gauche (Zeller se voulait trotskyste rallié au socialisme mollettiste) dont les querelles exposées à tout un chacun créaient un dommage terrible pour l'image de l'Ordre en général, et des militants de gauche du GODF en particulier.

Et H. Hasquin poursuit : *«Certes, le Grand Orient de France demeure une exception, mais elle est suffisante pour entretenir les mythes et renforcer les préjugés à l'égard de ce que la franc-maçonnerie est avant tout : une société de pensée composée d'agnostiques, d'athées, de croyants (chrétiens, juifs, musulmans), qui appartiennent à tout l'éventail idéologique.»*
Tout : y compris l'extrême droite ? Certes pour H. Hasquin il va de soi que l'on ne peut refuser personne *a priori* et que l'extrême droite, comme telle, est inconciliable avec l'idéal maçonnique, mais la formule est maladroite. La décision prise par le GODF de déclarer incompatibles les adhésions au Front Nationnal et à son obédience, fut parfois durement critiquée dans le monde maçonnique belge et français : il pouvait, disait-on, y avoir des membres de bonne foi; et pourquoi ne pas ajouter les khmers rouges ? etc. En fait, la décision prise rue Cadet sur le FN était une réponse aux attaques délibérées du Front contre l'Ordre; on ne pouvait qu'en conclure, effectivement, qu'il existait une incompatibilité fondamentale.

Et H. Hasquin de conclure : *«Cette société débat des grands problèmes du temps, mais sous peine d'exploser tant est grande sa diversité, elle s'interdit quasiment partout de prendre des positions politiques,* a fortiori *d'intervenir dans la vie des partis».*

pour finir

Le 16 janvier 1994, six cent mille hommes et femmes, au moins, défilaient à Paris, saluaient «La Laïque», du laurier à la main pour fleurir la République. Le lendemain, le gouvernement retirait son projet scélérat sur l'école privée. Curieusement, il fut plus facile de faire reculer un gouvernement de droite, aujourd'hui, que de gauche du temps des accords Lang-Cloupet.

Parmi les manifestants, ceux du Grand Orient de France «en décor», de l'apprenti au Grand Maître (impensable en Belgique). Si de graves divergences peuvent survenir sur la laïcité, comme le montrèrent les solides affrontements au convent de 1991, ils dynamitent les rumeurs de caporalisme pour se conclure dans de grands jours comme le 16.

En Belgique, la plupart des maçons, solidement anti-cléricaux (le GOB décida avant le GODF la suppression de l'invocation obligatoire au «gadlu» - au Grand Architecte de l'Univers), risquent la crise d'apoplexie dans trois situations : si les Frères suggèrent la mixité ailleurs qu'au DH, ou l'admission de catholiques, et s'ils se font interpeller dans leur qualité maçonnique par des profanes inconnus d'eux.

Bien souvent, moins en France qu'en Belgique, ils pensent en avoir fini avec l'engagement quand ils ont communié deux fois par mois dans le secret, ou, comme au DH, s'ils sont actifs, veulent rester impénétrables au citoyen de manière un peu paranoïaque, au risque d'occulter l'exercice démocratique.

Alors je dirais, de manière peu académique : du courage les Frères ! Cessez de raser les murs, salissez un peu vos tabliers, noircissez vos gants, employez-vous à manier autant la truelle que l'équerre !
Cessons d'associer Laïcité et Maçonnerie à la chouette de Minerve, celle qui prend son envol au crépuscule, l'oiseau qui voit clair dans les ténèbres.
Qu'au déclin du jour on me permette de préférer le matin, aux hiboux dormant au soleil et supportant mal la lumière, les hirondelles du printemps républicain.

orientation bibliographique

- *Humanisme*, revue trimestrielle du GODF.
- COMBES A., *Trois siècles de la Franc-maçonnerie française*, Edimaf, Paris, 1988-1989, 224 pp., 140 FF.
- JOLY R., *Origines et évolution de l'intolérance catholique*, Bruxelles, Editions de l'ULB, 1986, 320 pp.
- PORSET Ch., *La Loge des Neuf Soeurs*, réédition et commentaire de l'ouvrage de Louis Amiable, Paris, Edimaf, 1989, 632 pp., 240 FF.
- DARTEVELLE P., DENIS Ph. et ROBYN J. (éd.) *Blasphèmes et libertés*, Cerf et Espaces de libertés, Paris-Bruxelles, 1993

A l'initiative de profanes et de dignitaires du GODF, deux associations appelées à dépasser les frontières françaises se sont créées : le Comité Laïcité-République, actuellement présidé par Henri Caillavet; La Charte européenne, présidée par Jean-Robert Ragache, professeur d'Histoire, ancien Grand-Maître du GODF.

Au sein du CLR, vingt comités locaux approfondissent la signification des valeurs laïques et républicaines, se chargeant d'interpeller régulièrement les hommes politiques sur leur attitude.

Comité Laïcité-République : 7, rue Saulnier - 75009 Paris.

La Charte entend défendre l'Europe des perversions nationalistes. Reconnaissant la nation comme lieu de la souveraineté démocratique, mais aussi le droit des minorités, elle a pour vocation la prévention des conflits territoriaux, le maintien d'une Europe sans domination militaire ni hégémonie, la construction d'un ordre européen fondé sur le libre consentement des peuples, et de combattre efficacement racisme et xénophobie. La Charte devrait en 1994 développer sa collaboration avec instituts et organismes européens.

Charte européenne : 31, rue de Reuilly - 75.012- Paris; télécopieur (1)43.79.32.09.

dépénalisation de l'avortement : une mobilisation laïque ?

georges c. liénard *

Vous interrogez le Centre d'Action Laïque pour tenter d'analyser la «mobilisation laïque» à propos de la dépénalisation de l'IVG, dans le cadre de votre numéro thématique «Etre de gauche et maçon».

Le sujet, traitant de la dépénalisation de l'IVG, est vaste et, vous ne l'ignorez certainement pas, a déjà été traité sous différents aspects, allant du législatif aux statistiques médicales. Plusieurs excellents ouvrages et articles scientifiques ont été publiés aussi bien dans des revues belges qu'étrangères. Les prises de positions politiques ont également été analysées, à plusieurs reprises. Il est intéressant de remarquer, à ce propos, qu'il est difficile d'isoler les luttes pour le vote d'une loi dite de «suspension des poursuites en matière d'avortement» de celles ayant conduit au vote, en 1990, de la loi du compromis de «dépénalisation partielle de l'avortement» défendue par les sénateurs Lallemand et Herman-Michielsens. Les mêmes personnes se sont en effet souvent trouvées ensemble pour faire progresser les deux causes.

Votre question se résume : y a-t-il eu mobilisation laïque et avec qui ? Ces personnes étaient-elles de gauche ? Qu'en est-il des Francs-maçons ?

---

* Vice-président du Centre d'Action Laïque

«La lumière luit même dans les ténèbres» (Ev. selon St Jean). Médaille en bronze réalisée selon la technique de la cire perdue par F. Somers, pièce unique (collection privée), p 130, in *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993

Sans doute n'avez-vous pas voulu demander, mais chacun voudrait savoir : les Francs-maçons, dans la coulisse, tiraient-ils les ficelles ?

Les évêques de Belgique, dans une déclaration sur l'avortement en 1973, ne dénonçaient-ils pas «l'influence de mots d'ordres inspirés par des objectifs tout autres que la suppression des drames qui nous affectent tous profondément» ?

La hiérarchie catholique est sans doute trop habituée à de telles pratiques pour imaginer qu'il en aille parfois autrement.

Le seul «mot d'ordre» du monde laïque qui a fait écho à la mise en demeure des évêques de respecter la doctrine de Rome en maintenant la loi répressive, est surprenant, face aux pressions de l'Eglise. Il tient en quelques mots : le respect de la qualité de la vie.

La Vie avec une majuscule est une abstraction.

Seule compte la vie d'un être et donc la qualité qu'elle prend pour lui, dans sa relation avec les autres.

Est-ce une conception de gauche ? Est-ce une thèse maçonnique ?

En réalité, la question n'a jamais été envisagée sous cet angle par le groupe de laïques réunis pour la circonstance dans le but de réagir à la déclaration des évêques et de publier les «Positions laïques en matière d'avortement» (CAL 1973). Qu'il y ait eu parmi eux des francs-maçons est certain puisque quelques uns l'ont déclaré publiquement. Mais il est tout aussi certain qu'il y avait des non-maçons et que plusieurs tendances politiques étaient présentes. Présentes et non pas représentées.

L'indépendance, tant par rapport aux divers partis politiques, qu'aux obédiences maçonniques, aux syndicats, aux institutions d'argent ou autres, a toujours été clairement revendiquée par le conseil d'administration du Centre d'Action Laïque.

Cette attitude a permis à des individus venus d'horizons très divers de travailler harmonieusement ensemble sans crainte d'une quelconque récupération. Il en a été de même dans les nombreux groupes qui ont agi durant une vingtaine d'années.

Si, dès 1973, il y a eu mobilisation, à la suite de l'arrestation du Dr. Peers, celle-ci n'était pas le résultat de l'appel d'un groupe préétabli mais bien la convergence soit d'individus indignés soit de membres de très nombreuses associations. Cette mobilisation s'est principalement caractérisée par des défilés et manifestations publics dans lesquels les thèmes très précis de «dépénalisation de l'avortement» ne faisaient aucune référence à la laïcité, ni à fortiori à la Franc-maçonnerie.

Bien entendu, des militants laïques étaient présents, appartenant à diverses associations telles que Centres de planning familial, Fédération des Amis de la Morale Laïque ou Ligue de l'Enseignement.

Une revendication clairement laïque s'est exprimée, au Centre d'Action Laïque, tout d'abord en réaction à la déclaration des évêques de 1973, puis plus particulièrement sur le plan de la réforme législative.

Très rapidement il est apparu, lors des manifestations, que les parlementaires marchant en tête des cortèges déposaient généralement, au Parlement, des projets de loi de dépénalisation qui correspondaient mal aux principales revendications des manifestants derrière eux.

De sa propre initiative, le Centre d'Action Laïque invita un groupe de médecins et de juristes, avec des hommes et des femmes de bonne volonté, à rédiger une brochure expliquant les axes d'un avant-projet de loi «Pour la dépénalisation totale de l'avortement» (CAL 1978).

Ce texte, publié en 1978, proposait que *«l'interruption de grossesse constitue un acte d'exercice de l'art médical»* et que les divers articles du code pénal relatifs à cette question soient abrogés.

Une telle audace fit peur au monde politique car, de tous les parlementaires de partis de gouvernement approchés, seules trois femmes, députés socialistes, eurent le courage politique de déposer la proposition à la Chambre.

La proposition Detiège rallia immédiatement tous les acteurs de terrain. Le divorce entre ce monde là - qui connaissait et vivait, en apportant son aide, la détresse des femmes devant l'avortement

- et une large part du monde politique frileusement attaché à une mini réforme de loi apparut clairement.

Il est difficile de penser que cette situation soit le résultat d'un mot d'ordre autre que l'expression d'un principe de base de la laïcité : la loi ne peut refléter, sur des matières à fort contenu éthique, la position d'une seule partie de la population, éventuellement majoritaire. La loi doit permettre à chacun de pouvoir agir selon sa conscience.

Ce point de vue fut rapidement partagé par de nombreuses personnes de convictions et confessions différentes. Des chrétiens et des non-chrétiens se réunirent pour examiner ensemble la législation sur l'avortement et publièrent, en 1984, la brochure «Pour une approche pluraliste de l'avortement».

Une analyse fine et plus détaillée pourrait permettre de faire davantage apparaître le rôle des uns et des autres.

S'il y eut des comités de coordination - groupes d'action, comité pour la suspension des poursuites, comité pour la dépénalisation...- ralliant des militants et sympathisants pour une action déterminée, aucun d'entre eux ne prit ni voulut prendre le contrôle des opérations.

Encore une fois, au risque de décevoir certains, trop d'acteurs ont agi dans un grand nombre de groupes, pour permettre la transmission d'un ou de mots d'ordre venant de l'un d'entre eux.

Ces années de lutte ont donné naissance à une dynamique de réflexion et d'action sur un objectif précis qui n'est pas suscité par un «appareil» de parti, de syndicat ou de groupe de pression.

Au début, mouvement de masse émotionnel et d'indignation suite à l'arrestation du Dr. Peers, par la suite action mûrie et déterminée, le combat pour la dépénalisation de l'avortement est sans doute exemplaire d'un fonctionnement démocratique.

Bien des clivages habituels ont été bousculés, qu'ils soient de nature religieuse, philosophique, politique ou même médicale. Bien des esprits ont évolué en prenant conscience d'une réalité inacceptable.

Mobilisation laïque ? Il serait plus exact de reconnaître que l'approche des uns et des autres s'est effectuée dans un esprit de société laïque car tolérante, ouverte à la différence et reconnaissant à égalité les convictions philosophiques ou religieuses des participants.

être de gauche, franc-maçon et libertaire

michel noirret

Etre Juif et Franc-maçon, être Chrétien, Bouddhiste, Zen, Abonné au gaz et Franc-maçon. Etre Nègre, Femme, Communiste (il y en a encore), Unijambiste, Aveugle et Franc-maçon...
Toutes ces espèces d'humanité cohabitent aussi harmonieusement que possible en Franc-maçonnerie.
La question serait sans objet si on ne sentait qu'elle s'étonne que la chose soit possible, sans trahir, sans compromission.
On peut être tout et Franc-maçon. Sauf d'extrême droite. Ce n'est pas que les gens d'extrême droite n'aimeraient pas être Francs-maçons, ce sont les Francs-maçons qui n'en veulent pas. Leur tolérance s'arrête au racisme, à la xénophobie; plus globalement au mépris affiché ou sous-jacent d'autrui.

vous avez droit à une deuxième question

Etre Franc-maçon, oui. Je sais ce que c'est et j'adhère pleinement aux principes, ce qui n'empêche pas quelques déceptions, voire quelque amertume quant aux pratiques humaines.
Par contre être de gauche...
Du PTB à Spitaels, je ne vois que les thuriféraires d'une société tout aussi mortifère que celle qu'ils prétendent combattre.
Tout l'éventail de la gauche a eu peu ou prou, ici ou là, hier ou aujourd'hui, l'occasion de démontrer ses facultés de nuisance : pas question de vivre selon ses désirs, de jouir, d'échapper au

cycle de la marchandise. C'est toujours le même programme, qui n'a rien à envier, quoique présenté sous d'autres couleurs, à celui de la droite : abdiquer son humaine nature pour être réduit au rôle de producteur-consommateur. Et quelle production!..
Bouffer sa propre merde et en être soi-même une! quelle existence d'homme! [1]
Certes, le chômage actuel exclut nombre de personnes de ce singulier festin, mais ça n'élude pas pour autant la question, ça la pose même avec encore plus d'acuité.
La Gauche a identifié l'auteur de tous nos maux : le capitalisme. Avant Karl Marx, le capitaliste, tel monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, faisait du capitalisme sans le savoir. Grâce à Karl Marx, il sait ce qu'il fait et a même pu affiner ses techniques. Et depuis nos deux compères mènent le bal. Les danseurs, bons cons, n'ont pas l'air de fatiguer.
Moi, si.

Etre de gauche ? J'ai effectivement quelques difficultés à m'arracher d'un certain sentimentalisme lié à mes origines, à ma famille, à ma culture.
Générosité, fraternité, solidarité avec les plus démunis, combat contre l'injustice, sociale ou autre : valeurs de Gauche ? Certainement. Mais constatons, du moins en France (je parle de ce pays parce que je connais mieux son histoire que celle de la Belgique), que c'est sous le Général de Gaulle (dont je ne suis pas un admirateur), peu suspect d'idées de Gauche, qu'a été instaurée la Sécurité Sociale, que le droit de vote a été accordé aux femmes et que c'est également lorsqu'il était au pouvoir que la résistance à l'américanisme et son mercantilisme ravageur, a été la plus forte, y compris la résistance au Cheval de Troie de l'Amérique dans l'Europe : l'Angleterre.

> (Si j'ai quelque sympathie pour l'idée européenne d'en finir avec les nationalismes, du moins dans cette partie de la terre où il a fait tant de ravages, par contre la manière dont on s'y prend - et à laquelle je me suis fait prendre - me file des boutons) [2].

---

1. L'ouvrage de Raoul Vaneigem (qui n'est pas Franc-maçon, précaution que je prends pour qu'il n'y ait pas d'équivoque) *Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire* (Seghers) parle de tout cela beaucoup mieux que moi.

2. Le livre de Gérard de Sélys (qui n'est pas Franc-maçon, voir ci-dessus) *Alinéa 3, l'Europe Telle Quelle*, est édifiant.

plus contre-maître tu meurs

Plutôt que de Gauche, je me définis, si tant est que ça ait un intérêt, comme libertaire.
Rien dans la Franc-maçonnerie n'est en contradiction avec cette option.
Parenthèse d'importance : je ne suis mandaté par personne pour parler de la Franc-maçonnerie, ce que j'expose ici, c'est ma vision personnelle. Plus généralement, et ce sera sans doute quelque peu abusif, quand je parlerai de la Franc-maçonnerie, ce sera de celle que l'on pratique au Grand Orient de Belgique. Tout simplement parce que je la connais mieux, parce que j'en suis membre depuis de nombreuses années. Mais qu'il soit bien clair que je n'engage que moi-même.
Voici une société qui existe, qui fonctionne, qui avance depuis plus de **cent cinquante ans** sans chef, sans bureaucratie, sans hiérarchie.

Le seul pouvoir que l'on y puisse exercer, quand on accède à des responsabilités, est un pouvoir de conviction, de persuasion. Il n'existe aucun moyen de coercition pour imposer aux autres quelque vue que ce soit dans lesquelles ils n'entreraient pas.
Aucune fonction (et il y en a de lourdes!) n'est rémunérée. Pas de professionnel de la Maçonnerie : on ne peut pas être élu deux fois de suite dans la même fonction. Pour celles à plus Haute Valeur Suffisante (Vénérable Maître, Sérénissime Grand Maître) on ne peut être élu qu'une seule et unique fois (les exceptions sont rarissimes). Ca décourage les plus obstinés à vouloir s'accrocher à un pouvoir qui, bien que symbolique, pourrait devenir contraignant (attention à la nuance : «on ne peut pas être élu deux fois de suite» et «on ne peut être élu qu'une seule fois»).
Voilà donc une association presque bicentenaire et de plus de huit mille membres (en ce qui concerne le Grand Orient de Belgique) qui fonctionne uniquement sur la libre adhésion des membres à ses principes et qu'aucune autorité ne peut contraindre.

J'aimerais que de telles pratiques soient en usage dans la société. Hélas! même les pouvoirs supposés immenses des Francs-maçons n'y peuvent rien.

Les «grades» maçonniques ne sont en aucun cas le reflet d'une quelconque hiérarchie, mais la simple indication de l'étape ou l'on se trouve dans sa progression initiatique. Et c'est une affaire strictement personnelle.

Aucune décision n'est prise qui ne soit l'objet d'une information de tous les membres de la loge à laquelle on appartient, et, plus souvent qu'il ne pourrait sembler utile, chacun est appelé à se prononcer par vote. Des votes qui par les majorités qu'ils demandent se rapprochent plus du consensus que du principe majorité-opposition, notamment en ce qui concerne l'admission de nouveaux membres.

Soulignons ici que le «recrutement» est parfaitement transparent. Non seulement la photo, le nom, l'adresse et la profession du candidat sont affichés dans tous les locaux de la région où il se présente (il est fait en sorte que l'on ne puisse présenter sa candidature que dans la région où l'on habite, c'est à dire où l'on est connu, mais de plus la liste des nouveaux candidats est présentée tous les mois dans toutes les loges de l'Obédience - c'est-à-dire du pays - de manière à ce que chacun puisse éventuellement faire valoir son opposition, ou son approbation; ce n'est pas la partie la plus passionnante des réunions, certains même arrivent à ne pas s'endormir, la transparence y gagne).
On est loin de la fameuse *P.2*, où seul le Vénérable Maître savait qui était membre de ce qu'il faut bien appeler la loge, faute d'un terme plus approprié. Ajoutons que le Grand Orient d'Italie, auquel appartenait cette *P.2*, n'est pas reconnu par les obédiences latines [3].

Sachons également que sept maîtres-maçons peuvent créer une loge. C'est leur droit. Mais cette loge, si elle n'a pas rencontré l'approbation d'une obédience, est une loge dite «sauvage». Les obédiences se reconnaissent entre elles au sein d'un organisme, le CLIPSAS.

> (Je ne parle pas ici de la franc-maçonnerie anglo-saxonne, déiste obligatoirement et par voie de conséquence autoritaire et dogmatique. La croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme y sont un présupposé. Grâce soit rendue au Vatican et à ses papes d'avoir fulminé des bulles contre les maçons, sinon ils iraient toujours à la messe! Théophore Verhaegen, Grand Maître du Grand Orient de Belgique,

3. Précisément, le *GOI* n'était pas reconnu par le CLIPSAS qui réunit, au plan européen essentiellement, les obédiences qui ne font pas de la croyance en Dieu une exigence impérative. Cette exigence a été formulée par la Grande Loge d'Angleterre qui, elle, a reconnu le *GOI* pendant un temps (voir l'article de Franco Triangolini dans ce numéro).

fondateur de l'ULB était catholique pratiquant, quoiqu'opposant farouche au cléricalisme.)

et les manoeuvres ?

Sociologiquement, la Franc-maçonnerie actuelle est ancrée dans la petite bourgeoisie, universitaire généralement.
Est-ce une volonté délibérée ?
Non. C'est le fruit d'une évolution qui est loin d'être terminée.
Du noble, qui au XVIIIe siècle tenait le haut du pavé des loges, à l'enseignant qui est maintenant largement représenté, il y a tout le cheminement d'une société (j'entends société au sens profane) qui se démocratise. La Franc-maçonnerie qui est, se veut le reflet de cette société, lui ressemble forcément.
Il n'y a pas, ou si peu, d'ouvriers en Franc-maçonnerie qu'on la soupçonne de ségrégation sociale.

C'est effectivement une forme de ségrégation dont les Francs-maçons, comme n'importe qui, sont responsables.
L'ouvrier, même dans son parcours scolaire, a rarement l'occasion de se confronter aux questions philosophiques ou ésotériques, et par la suite la fréquentation quotidienne des machines, du contremaître et du supermarché (qui a remplacé la messe - parenthèse Vaneigemienne : ce n'est pas la raison qui a mis l'Eglise à genoux, mais le *caddy*), ne sont que rarement des facteurs d'élévation spirituelle. Dès lors, si pour avoir bonne conscience nous recrutions des ouvriers, il y a fort à parier qu'ils s'emmerderaient bougrement et ne resteraient pas longtemps dans un monde où ils ne comprendraient rien.

Faut-il se contenter de cette constatation ? Non. Il faut avancer inlassablement pour en finir avec la lobotomisation des individus, pour que chacun ait le loisir, entre autre, de s'ouvrir l'esprit et la pensée aux disciplines qu'il souhaite. Il faudra bien un jour en finir avec les usines tueuses de pauvres gens. Ceux qui les voient comme un mal nécessaire sont probablement ceux qui n'y sont pas attachés comme le tracteur à la charrue.

(Encore qu'on ait déjà vu des esclaves contents de leurs sort. Mieux : la lutte contre l'esclavagisme n'est pas le fait des esclaves eux-mêmes.)

Le monde n'est pas simple.

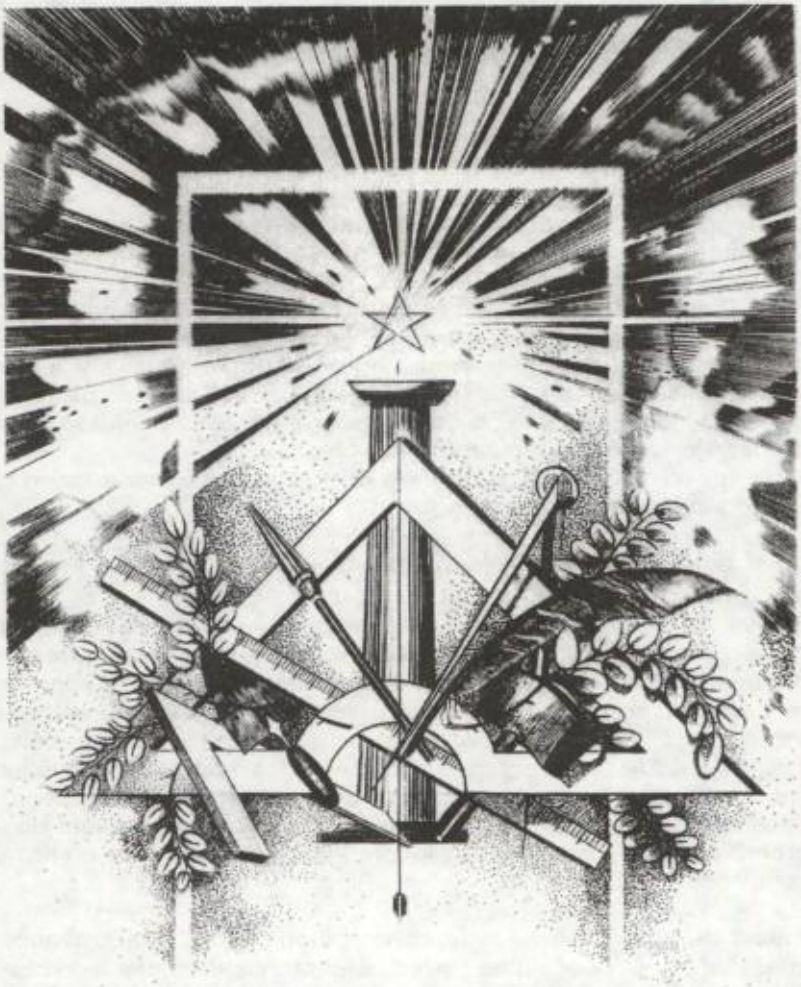

Gravure commémorative d'une initiation, S. l. S. d., 1993.

le monde est compliqué

Que fait la Franc-maçonnerie, qui se réclame de l'humanisme (qui n'est d'ailleurs pas de gauche, ni de droite) pour changer ce monde ? Rien.
Ce n'est pas son rôle de changer le monde, la société ici et maintenant. C'est le rôle des citoyens eux-mêmes, Francs-maçons ou non. Autrement, il faudrait que la Franc-maçonnerie devienne un parti politique et soit soumise, naturellement, à la sanction politique. Faire de la politique dans l'ombre et sans en accepter les éventuelles sanctions, c'est une pratique maffieuse. Ce dont nos «amis» aiment à nous accuser, sans doute parce qu'ils n'envisagent pas une société fonctionnant autrement que selon leurs propres critères. Le complot maçonnique a la vie dure.
Certes, le Grand Orient de France, par exemple, prend souvent des positions publiques sur tel ou tel thème de la vie politique. C'est son problème et celui de ses membres. Je ne pense pas que je serais membre du Grand Orient de France, me considérant comme assez adulte pour savoir comment me déterminer par rapport au monde qui m'entoure, n'ayant besoin d'aucune espèce de directive de quelque organisation que ce soit pour prendre les responsabilités que j'estime être les miennes. Je pense qu'il y a assez de gens dans le monde qui prétendent penser pour moi (et passent aux actes) que je n'aille encore m'engager dans une association qui prétendrait m'indiquer ce qu'il convient de penser de ceci ou de cela.

Le rôle de la Franc-maçonnerie n'est pas de changer l'homme. Elle sait que cette fâcheuse utopie a conduit à toutes les tyrannies. La Franc-maçonnerie dit simplement à ses adeptes : *«Connais-toi toi-même et tu connaîtras les Dieux»* (c'est la citation complète). On peut très bien se passer de Dieu. Pas de se connaître soi-même. Et les dieux sont alors le monde et les êtres qui le composent.

Pour cela la Franc-maçonnerie emploie la méthode symbolique : à partir d'un objet (généralement un outil venu du métier de la construction; tous les peuples humains construisent, de la simple hutte au palais), créer un concept. Autrement dit passer de la matière à la pensée. Pour ma part, il n'y a pas la moindre dualité entre matière et esprit, par contre, il y a un monde entre un objet et ce qu'il peut évoquer, les réflexions auxquelles il peut me conduire. En somme, le symbolisme m'invite à toujours aller au delà des apparences. Evidemment on pourrait de la sorte finir par

sombrer dans le délire mystique ou ésotérique, si ce n'était qu'ici la pensée se réfère constamment au réel : à un objet.

où est la gauche ou la droite là-dedans ?

Mais si la Franc-maçonnerie - je parle toujours ici du Grand Orient de Belgique - ne peut pas changer le monde, ne veut pas s'impliquer en tant qu'institution dans la société, par contre il me semble qu'elle encourage vivement ses adeptes à le faire eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, sans directive et sans mot d'ordre.
Le message est souvent mal compris. Beaucoup de Francs-maçons aimeraient que leur loge ou leur obédience soit l'outil qui ferait à leur place ce qu'ils n'ont pas pu ou su réaliser dans la société. Discours de frustrés qui, naturellement, monteraient au créneau si un jour leur Loge ou leur Obédience, enfin politisées, prenaient des positions qui ne soient pas les leurs.
Car c'est bien là que le bât blesse : les Francs-maçons qui voudraient une Maçonnerie plus engagée politiquement, la voudraient conforme à leurs opinions politiques. Et, si ce n'était pas le cas, ils la quitteraient sur le champ, la dénonceraient, la vilipenderaient, ou alors se battraient pour des responsabilités à l'intérieur, de manière à faire pencher la balance de leur côté.
Peut-être garderaient-ils un droit de tendance ? Bref, ce serait un parti comme les autres.
Fini le lieu de réflexion paisible, d'échange d'idées sans affrontement, sans calcul, sans compétition, d'amitié, de plaisirs partagés. Or il existe suffisamment de partis, de syndicats, d'organisations pour qui souffre de militance aiguë, ou pour qui estime devoir se rendre très immédiatement utile au progrès de ses idées. Et ces organisations ont besoin de personnes motivées. De plus, si on ne trouve pas celle à son goût, rien n'interdit de la créer, et même de recevoir l'appui de ses Frères pour ce faire.

De plus, le discours politique en Maçonnerie relève de l'inconséquence (car une loge, en tant que telle, n'a aucun moyen de passer aux actes) et en définitive, fait perdre son temps à tout le monde : à ceux qui viennent dans leur loge pour vivre une tranche d'espace-temps différente de leur quotidien, souvent pour se permettre de mieux l'affronter, aux idées que l'on prétend faire avancer, qui avanceraient sûrement plus si elles étaient mises en pratique sur le terrain. Ici hélas, comme ailleurs, le discours parfois tient lieu de bonne conscience et dispense d'agir.

un espace de bonheur

Etre Juif et Franc-maçon, être Chrétien, Bouddhiste, Zen, Abonné au gaz et Franc-maçon. Etre Nègre, Femme, Communiste (il y en a encore), Unijambiste, Aveugle et Franc-maçon...
La Franc-maçonnerie envisage l'homme globalement, dans son essence d'être. Il n'y a donc, pour l'adepte, aucune espèce de contradiction avec une appartenance politique, philosophique ou religieuse quelconque (sauf fasciste - de gauche ou de droite - ou intégriste, car niant le droit des choix et d'appartenance).
Par contre, vouloir réduire la Maçonnerie à une obédience politique, philosophique ou religieuse, c'est vouloir réduire l'homme à une appartenance, à ne pas vouloir considérer que même comme citoyen il a droit à des espaces et des temps hors des contingences de la société, des espaces de rêveries, de pensée libre et d'imagination sans contrainte, sans crainte aucune. C'est peut-être là la vraie subversion : celle qui permet à des hommes venus de toutes sortes d'horizons comme on dit, de rêver ensemble. De s'aimer. Eh oui! Je ne vais pas sortir les violons et le sirop, mais c'est de ça qu'il s'agit. Ca ne fait pas jeune loup en quête de promotion. Quoiqu'il y en ait qui s'égarent et sont vite déçus.

L'inconséquence me semble même confiner au crime (oui, d'accord, je fais un peu fort), dans la mesure où dans un monde où la pub s'appelle communication et le journal télévisé information, les Francs-maçons ressemblent aux derniers mohicans : les derniers qui se rassemblent, toutes les semaines POUR SE PARLER, sans crainte, sans compétition, sans slogan, sans langue de bois.

Même si je ne me réclame pas de la Gauche, je suis pour l'engagement concret dans le mouvement des idées et de ce que chacun appelle le progrès dans le présent. Mais sur les lieux où ça a le plus de chance d'aboutir et selon sa manière de le voir. Les mous m'exaspèrent.
Personne n'est parfait.

J'ai dressé sans doute un tableau quelque peu idyllique, même pour un libertaire, de la Franc-maçonnerie et de mon bonheur d'en être membre. Toutefois, comme chacun sait, il y a le facteur humain et s'il ne sonnait que deux fois on pourrait se retrouver rapidement entre surhommes capables de créer un monde idéal (Quelle horreur!). Mais si on ne s'est toujours pas fait à cette idée que quoi qu'on fasse il faut le faire avec des hommes comme ils sont, il est tout aussi inutile d'être Franc-maçon que de Gauche.

Truelle ornée de symboles maçonniques (Musée maçonnique de Bruxelles), p. 125, in *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993.

le pingouin peut-il être de gauche ?

walter burniat

Un voyageur frappe à la porte - celui-ci, un soir d'hiver, engoncé dans un costume sombre et chaussé de souliers trop étroits - noir et blanc, pingouin attendu sur une improbable banquise.
Cette porte bientôt ouverte puis fermée, le sait-il, c'est une part de sa vie qui change. D'autres portes, symboliquement, seront encore à franchir.
La première épreuve qu'on lui demande d'affronter est à la vérité celle de l'introspection, d'une analyse que l'on veut à la fois profonde et dépouillée. L'initiation commence par le bon vieux «connais-toi toi-même». Car l'individu est au centre de ce nouveau monde. Le fil du mouvement est une succession d'engagements personnels. La liberté conquise ou retrouvée pas à pas a pour carcan celui de la personne.
Ainsi le voyageur découvre-t-il un *patchwork* d'hommes - de femmes, éventuellement - accessoirement chamarrés qui pratiquent une fraternité définie, s'éclairent d'une lumière commune. Convenances - le rite - et recherche se mêlent, parfois s'opposent. Mais l'heure - celle du moment en Loge, lors duquel semblent ne plus exister les contingences habituelles - est au partage. Celle d'une certaine spiritualité. Celle des idées.
Et pas à pas encore, le voyageur balance - confrontation dialectique ? - entre le rituel et l'intelligence. Pas à pas, il opère des choix, de circonstance ou de fond. Tailler la pierre brute, comme on le lui suggère, revient non seulement à s'écorcher lui-même au

burin de ses doutes mais aussi à plonger dans un inégal bouillon de culture.
Il apprend un langage : celui du symbolisme. Mais ce langage même a maintes interprétations. Il est un prisme qui décompose la lumière - encore elle - qui éclate le sens commun des mots. L'exercice périlleux et/ou gratuit consiste à donner aux couleurs les chemins d'une communication originale.
S'agit-il *in fine* d'une psychothérapie collective, d'un jeu de tarot pour petits épiciers ou d'autre chose ? Celui qui sait mais ne sait pas vraiment demande : «Tu vas faire tourner les tables ce soir ?» Ou bien : «Comment cela va-t-il au Club ?». Et, au-delà du secret juré, la réponse est bien difficile.
«Rien de ce qui est humain ne m'est étranger» dit Terence (il y a 2000 ans!). *«Ce qui importe ce n'est pas tellement ce qui est vrai, c'est ce qui m'aide à vivre»* affirme Nietszche. La recherche d'une harmonie humaine - universelle - est un présupposé qui balise la route. Mais ne passe-t-elle pas nécessairement en tout temps en tout lieu par un engagement politique et militant ? En ces termes un peu simples, le message passera-t-il dans le Temple ? Pierre, Paul et Jacques, bien assis par ailleurs dans un fauteuil profane, qui de sénateur, qui de PDG ou de syndicaliste rendront à l'occasion un discours pour le moins «coloré». Il sera mis à mal par un auditoire qui exige le respect des règles du jeu. De quel jeu ? De celui qui veut que l'on rabote les aspérités des dissonances. Mais qui nous entretient des «affaires de la Cité» tombe immanquablement dans le piège...
Et viennent de vrais débats : celui de l'IVG par exemple, celui de l'enseignement - incessantes réformes, celui d'une éthique à discuter autour des nouvelles techniques de procréation. D'autres sont encore absents ou mal aimés : les immigrés, le partage du temps de travail.
La progression est lente et sans bousculade. Est-ce que parce que la Loge n'est point une, mais divisible en une somme d'individus qui cheminent au gré d'interrogations multiples; non pas un corps : le prosélytisme s'arrête au projet personnel (ce serait sinon la mort de La Liberté) ? Est-ce parce qu'en effet elle n'est pas une église (l'image est bien celle d'un clocher autour duquel se rassemble le village des hommes et le domine) ? Est-ce parce que son histoire est celle de l'opposition de l'individu, encore et toujours luttant contre quelque corps constitué que ce soit susceptible de menacer son libre arbitre ?
Mais *a contrario* de ces considérations limitantes, n'est-elle pas aussi un creuset dans lequel se rencontrent des idées contradictoires, en toute convivialité «obligée» ? *«La seule richesse est*

collective, elle est dans la différence» affirme Jacob. Et dans le microcosme des «élus», le bouillon de l'intelligence ressemble à une soupe riche dont on ne peut préciser la recette. Tout ceci, un peu, beaucoup à l'occasion, fait que le voyageur devra dégager au contact de ses semblables différents, à la fois une épreuve de modestie et une source d'interrogation.

Lent est le chemin. Le doute domine. La résolution est incertaine. Mais il n'existe pas d'incompatibilité entre le choix de ces rencontres formelles, hors du temps, hors du monde - ou dans un petit monde reconstitué - et la détermination d'options qui visent à changer les rapports politiques et sociaux.

Parodions Buffon : «Un pas à droite, un pas à gauche, un autre en avant : telle est la démarche triangulaire du pingouin».

Tablier maçonnique libanais (collection privée), p 73, in *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993.

l'immigration, la gauche et la franc-maçonnerie

mahfoud romdhani

Une chose est certaine, les immigrés ne se bousculent pas devant la porte des temples maçonniques, pas plus que dans les locaux des partis de gauche, et ne parlons pas de ceux de droite. Pourquoi cette absence des immigrés au sein de ces deux institutions qui, dans leurs textes et leurs discours, n'ont cessé - chacune à leur façon - de prôner une société basée sur la solidarité, la tolérance et la fraternité ?

S'explique-t-elle par une résistance culturelle et psychologique de la part des immigrés ou bien sont-ce les lois et les règles de ces institutions qui ne sont pas adaptées à leur mode de pensée ?
Y-a-t-il, orchestré par certains, parasitage dans les canaux de communication de ces deux institutions afin que les immigrés restent toujours à l'écart des mouvements sociaux belges ?
Ou bien l'explication réside-t-elle dans un décalage entre les écrits, les discours et la pratique de ces deux institutions ?
Ou, enfin, l'intégration politique des immigrés dans les partis de gauche dérange-t-elle certains hommes politiques, même de gauche, au point que les appeler mon frère ou ma soeur semble plus facile demain qu'aujourd'hui ?

Toujours est-il que force est de constater que les immigrés brillent par leur absence dans les deux institutions qui, normalement,

seraient prêtes à les accueillir. Les accueillir, oui, mais chacune demande, quoi de plus normal, le respect de ses propres lois et règles.

Je ne pense pas faire un travail de définition de ce qu'est la gauche aujourd'hui. Je suis un simple observateur et acteur, et je m'interroge sur ce divorce entre le discours et la pratique.

la gauche et l'immigration

Je sais que ce que je dis ne plaira pas à tous les immigrés ni d'ailleurs aux partis de gauche, mais je le dis afin que les uns et les autres comprennent qu'il est temps d'engager un vrai débat qui débouche sur un dialogue et non pas, comme c'est souvent le cas, sur deux monologues, car personne ne possède la vérité.

La gauche belge, dans sa gestion des problèmes liés à l'immigration, n'a pas toujours su apprécier les situations à leur juste valeur. Souvent elle a fait l'éloge de l'immigré, éloge qu'il ne pouvait malheureusement pas assumer, lui qui vivait et vit d'autres contradictions. Elle a idéalisé, par générosité, la défense des immigrés au point que son discours contre le racisme a exacerbé celui des citoyens belges qui, au départ, n'étaient pas racistes et le sont devenus. Mais elle a surtout parlé **de** l'Autre, parlé **sur** l'Autre sans avoir pris le temps suffisant pour l'écouter.

le droit de vote est-il une revendication de la gauche belge ou de l'immigration ?

Prenons deux exemples de nos combats, l'un passé et l'autre actuel. Rappelons-nous le nombre d'associations membres d'Objectif 82 : nous étions 213. Nous avons travaillé, des jours et des nuits, pour le droit de vote des immigrés vivant en Belgique depuis au moins cinq ans aux élections communales de 1982. Nous connaissons tous le résultat de nos travaux; mais quel que soit ce résultat, avons-nous évalué notre action ? Avons-nous tiré les enseignements qui s'imposent ? Ce problème du droit de vote était-il celui de l'immigration ou celui de la gauche belge ? Je ne jette pas la pierre aux autres, j'étais acteur de ce combat et j'avais pris, comme bien des lecteurs des *CM*, mes désirs et mes rêves pour des réalités exprimées par l'Autre. Et si le résultat a été nul,

je ne regrette rien; mais je pense, qu'à part le plaisir - et c'est important - d'avoir travaillé ensemble, nous avons aussi notre responsabilité dans le recul de la démocratie aujourd'hui.

quelle est notre réponse à la montée de l'intégrisme politique ?

L'exemple actuel est celui de notre réponse face à la montée des extrémismes, religieux ou politiques. Les partis politiques démocratiques ont scellé un accord entre eux; le parti Ecolo n'a pas voulu y adhérer. Quelle est la nature de cet engagement ? Nous assurer seulement qu'aucun des partis démocratiques ne conclut d'alliance avec les partis extrémistes ? En d'autres termes, gardons le pouvoir entre nous ? Croit-on sincèrement que c'est une réponse à la montée du *Vlaamse Blok* ou du Front National ? Que nul ne pense que je rêve de voir ces partis au pouvoir, mais il me semble que la réponse est très faible. On sait qu'au moins une des raisons de la poussée de l'intégrisme politique est le sentiment xénophobe. Comment apaiser ce sentiment s'il n'y a pas de lieux de rencontre, des lieux où celui qui a peur de l'autre ose le lui dire en face : oui, j'ai peur de toi, j'ai peur d'être agressé, d'être volé; et toi, quelles sont tes peurs ? Que pouvons-nous faire ensemble pour dissiper nos peurs. Pouvons-nous nous aider mutuellement à résoudre ce problème qui génère notre méfiance, notre haine réciproque ?

immigration et désengagement

Les immigrés ont aussi leur part de responsabilité dans ce déficit démocratique, dans l'attentisme ou l'indifférence, voire l'auto-exclusion, vis-à-vis de tout ce qui touche de près ou de loin à la politique belge. Cette attitude a renforcé leur marginalité et aggravé leurs problèmes. Ce manque d'intérêt total pouvait s'expliquer, dans les années 70, du fait que les immigrés eux-mêmes n'avaient pas encore déposé leurs valises; mais quand, dans les années 80, ils se sont retrouvés dans les rues de Bruxelles, c'était pour défendre une cause qui, même si elle était juste, n'avait rien à voir avec leurs problèmes ici en Belgique. Et c'est ainsi que la seule manifestation de masse, visible, presque exclusivement maghrébine, a eu comme seul résultat - s'agissant de la Lybie - la prise en compte de leur différence, non pas comme l'aurait voulu la

gauche, en tant que facteur d'enrichissement, mais comme l'attendaient la droite et l'extrême droite, pour user et abuser de cette sensibilité différente.

On dit que chaque acte de violence est une auto-exclusion, d'une part, et, d'autre part, une voix de plus pour l'extrême droite qui, elle, a un autre projet pour l'immigration. Et pourtant les jeunes ont de quoi se révolter. Malheureusement, tant de révolte ne peut engendrer que la haine et non l'amour. Réinventer le monde est l'oeuvre de la jeunesse; les adultes sont condamnés à le gérer. Il est vrai qu'il y a plusieurs façons de le gérer, celle d'aujourd'hui (que nous avons choisie) ne répond pas aux attentes des jeunes issus de l'immigration.

l'immigration et la franc-maçonnerie ou le principe de répulsion par défaut

La Franc-maçonnerie a existé en Algérie et en Tunisie et elle existe encore aujourd'hui au Maroc et en Turquie. On peut lire dans le dictionnaire de la franc-maçonnerie à propos de l'Algérie : *«avant l'occupation d'Alger par la France, la franc-maçonnerie n'était pas totalement inconnue ... quelques Algériens s'étaient fait initier dans des loges européennes, françaises, notamment...".* Malgré ses efforts, essentiellement humanitaires et sociaux, la Franc-maçonnerie n'a jamais su exercer une réelle influence sur la masse musulmane et pourtant, des hommes aussi prestigieux que l'Emir Abdelkader, Aziz Hassan, le Dr Mehmet Ali Bey étaient reconnus comme francs-maçons. Il y a même eu, en Tunisie, une loge musulmane portant le nom d'Emir Abdelkader. La solidarité des francs-maçons envers les militants nationalistes était connue de tous. Taïeb Gachem et C. Picq payèrent de leur vie leur option politique insupportable aux yeux des extrémistes des deux camps, tunisiens et français. Cette remarque concernant la Franc-maçonnerie dans les pays d'origine de l'immigration a pour objet de nous rappeler qu'elle a existé et existe même dans les pays musulmans comme l'Arabie Saoudite, où quatre loges travaillent encore (l'édition du dictionnaire date de 1987). On peut dire que la répulsion n'est pas due à l'Islam. Dans certaines loges, on a même initié en présence des trois livres : le Talmud, la Bible et le Coran. Quelle est alors la nature de cet aimant et pourquoi est-il chargé des mêmes signes ?

Les signes les plus apparents sont les signes extérieurs : les maçons, à tort ou à raison, semblent être chargés de richesse et les immigrés de pauvreté. Mais ce qui est vrai en physique (des forces opposées s'attirent) ne l'est pas toujours dans les relations humaines. Même si la Franc-maçonnerie ouvre toutes grandes ses portes pour accueillir des immigrés, ces derniers risquent de ne pas trouver la porte du temple. En effet, y entrer pour faire quoi ? et d'ailleurs, comment y rentrer ? Deux questions que ne se posent pas la majorité des immigrés aujourd'hui. Pour beaucoup d'entre-eux, à quoi va servir la recherche de la vérité ? Quant aux perfectionnements de l'humanité, c'est pour eux une illusion.

Pour mieux comprendre la nature du divorce entre l'immigration et la Franc-maçonnerie, rien de tel que de prendre connaissance de l'article 1 des statuts du Grand Orient de Belgique paru dans *Journal et Indépendance* du 22 avril 1983, à propos des 150 ans du Grand Orient de Belgique : *«La franc-maçonnerie, institution cosmopolite et progressive, a pour objet la recherche de la vérité et le perfectionnement de l'humanité. Elle se fonde sur la liberté et la tolérance; elle ne forme ou n'invoque aucun dogme. Elle demande à celui qui se présente à l'institution d'être honnête homme et de posséder une intelligence qui lui permette de comprendre et de partager les idées maçonniques. Elle exige de ses adeptes la sincérité des convictions, le désir de s'instruire et le dévouement. Elle forme une société d'hommes probes qui, liés par des sentiments de liberté, d'égalité et de fraternité, travaillent individuellement et en commun au progrès social et exercent la bienveillance dans le sens le plus étendu.»*

Le jour où le discours sur l'immigration changera de vocabulaire; le jour où les immigrés eux-mêmes se définiront comme des individus libres et responsables et non comme une communauté; le jour où chacun reconnaîtra et intégrera la pluralité des idées, la pluralité des conceptions de vie et des chemins pour se réaliser; ce jour-là marquera le début de la rencontre d'hommes et de femmes venus d'ailleurs, cherchant, au-delà de tous les déterminismes, leur propre chemin. Ce jour-là, la répulsion pourrait devenir attraction. Quand quelqu'un te demande de l'eau pour étancher sa soif, ne lui offre pas du pain, car tu risques d'aggraver sa situation.

Répondre à l'invitation des *CM* pour parler de l'immigration, la gauche et la franc-maçonnerie m'a paru une épreuve difficile. S'il s'était agi d'un témoignage personnel quant à ma démarche con-

cernant mes engagements politiques et philosophiques, les conciliations et contradictions que j'ai dû affronter, je pourrais dire qu'il m'est facile de parler du premier couplet de votre triade : dire que je suis immigré, que j'ai choisi la Belgique comme seconde patrie et que j'aime y vivre et la servir, c'est une évidence qui, à la limite, ne dérange personne.

Dire que j'étais et que je suis toujours un homme de gauche, que ce combat est un choix de vie, de société, est un engagement que j'assume et que je peux justifier rationnellement et affectivement. Je milite pour une société plus juste, plus solidaire, quoi de plus normal dans ce monde ? C'est un combat qui, en son temps, m'a valu une condamnation par contumace et un exil qui a duré dix-huit ans sans retour en Tunisie. Et durant ces années, le plus dur a été la séparation d'avec mes parents. Car ce combat a bien dérangé certains pouvoirs politiques.

Mais qui suis-je pour assumer la responsabilité de parler de la Franc-maçonnerie ? Elle est une société discrète, lit-on dans tous les livres; je n'ai d'ailleurs jamais rencontré quelqu'un qui m'a présenté une carte de visite mentionnant son appartenance à la Franc-maçonnerie. J'imagine que c'est l'humilité, la modestie, le respect de soi et des autres qui dictent aux maçons cette réserve et qui obligent, même ceux qui légitimement peuvent, dans certains cas, parler au nom de leur groupe, à ne le faire que dans des situations extrêmes. Quant à la démarche initiatique, dans toutes les civilisations, elle est personnelle, intime et non transposable ou communicable. Personnellement, j'ai fait des choix dans ma vie, parfois ils m'ont comblé de bonheur, d'autres fois je les ai assumés avec beaucoup de difficulté et certains même m'ont apporté du malheur. D'autre part, comment parler de soi sans tomber dans le piège, quasi inévitable, de paraître au lieu d'être.

Enfin, on dit dans les milieux maçonniques que ceux des maçons qui ont écrit ou parlé de la Franc-maçonnerie ont rarement bien pu communiquer leur richesse intérieure. Car la franc-maçonnerie, comme toute expérience initiatique, et dans n'importe quelle civilisation, est enfouie dans le ressenti et le vécu de l'être et non dans son discours. Quand on sent chez certains que le fossé qui sépare leur pratique quotidienne de leur discours est de plus en plus réduit, on peut dire qu'ils sont des initiés et qu'importe le chemin de leur initiation, maçonnique, soufi ou bouddhiste, l'important est qu'ils ont trouvé leur voie.

témoignage liégeois

jules raskin

initiation

Au début des années 60, je suis membre du bureau national de la Jeunesse communiste et à ce titre, je m'intéresse particulièrement aux problèmes relatifs à l'indépendance de l'Algérie et à l'indépendance du Congo. C'est ainsi que j'entrai en relation avec Henri Bonet, orthopédiste renommé, pionnier de la médecine sociale à la clinique Joseph Merlot à Seraing, Vénérable dans ces années-là de la loge Hiram avant de devenir Sérénissime Grand-Maître du Grand Orient de Belgique.

Je rencontrai Patrice Lumumba chez le docteur Henri Bonet et surtout je fis plus ample connaissance à l'occasion des réunions du Comité pour la paix en Algérie. Deux fois par mois, nous nous rendions ensemble, avec Jean Godin (qui devait jouer un rôle essentiel dans l'aide au FLN), aux réunions du Comité pour la paix en Algérie qui se tenaient à Bruxelles.
Henri Bonet me proposa d'entrer à la loge Hiram.
J'en parlai à Jean Terfve qui, désireux de reprendre certaines activités d'avocat, m'avait proposé que nous travaillions ensemble.
Notre bureau était au quai de Rome et c'est là que je lui fis part de la proposition d'Henri Bonet.

Jean Terfve participa aux activités de la loge Hiram dans le grand courant antifasciste auquel il apporta un si important concours dans les années précédant la guerre.
Le bureau politique du parti, consulté suite à mon entretien avec Jean Terfve, me fit savoir qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le militant communiste que j'étais devienne franc-maçon.

attrait de la franc-maçonnerie

Le halo de mystère, qui entoure encore la Franc-maçonnerie et qui l'entourait davantage à ce moment-là, jouait sans doute à mon égard le rôle tentateur caractéristique de tous les mystères.
C'était là un sujet de curiosité. Ce n'était pas un motif d'adhésion.
Si je sollicitai celle-ci, c'est en partie parce que j'avais beaucoup d'amis, à commencer par le docteur Bonet et Jean Terfve, qui faisaient partie de «l'institution» et dont la compagnie me portait à croire qu'il s'agissait d'un milieu qui me conviendrait.

Au niveau politique et intellectuel la raison principale de cette adhésion c'est que j'espérais - et je n'ai pas été déçu - trouver un lieu de rencontre où des personnes d'opinions différentes pouvaient se rencontrer, un lieu où la sincérité des convictions de chacun n'empêchait pas le dialogue respectueux des convictions de l'autre.
J'ajoute que je fus accueilli, sans jeu de mots, comme un frère dans la loge Hiram et d'autres loges liégeoises, alors que dans les années 1960 l'anticommunisme primaire se portait à merveille.

le secret maçonnique

On a reproché à la Franc-maçonnerie son caractère secret.
S'il s'agit des secrets de la Franc-maçonnerie au sens rituélique du terme, il y a aujourd'hui d'innombrables publications qui décrivent par le menu les différents stades du cheminement et des initiations maçonniques. Beaucoup de profanes intéressés à la Franc-maçonnerie sont beaucoup mieux au courant de ses secrets symboliques que d'innombrables frères maçons qui depuis des années travaillent dans leurs ateliers sans approfondir les arcanes des institutions. Le champ d'étude des symboles maçonniques est d'ailleurs un vaste champ où les francs-maçons et les profanes amateurs de ces recherches peuvent se promener à l'infini.

La discrétion dont les francs-maçons entourent leurs travaux mérite une explication différente.
Il s'est trouvé des situations ou des régimes dans lesquels la participation à la Franc-maçonnerie impliquait pour les frères des périls certains qui justifiaient dès lors la plus grande discrétion quant à l'appartenance à l'Ordre maçonnique.

Si la plupart des francs-maçons tiennent toujours aujourd'hui à préserver le caractère discret de leurs réunions, c'est pour une autre raison qui tient à l'esprit même de la Franc-maçonnerie.
Il s'agit d'un lieu de rencontre où les frères peuvent s'exprimer en toute liberté sans craindre que leur parole soit répétée ou mal interprétée en d'autres endroits.

D'innombrables organisations organisent ainsi des réunions à huis-clos. La caractéristique de la Franc-maçonnerie est que ses réunions ont pour but essentiel la recherche intellectuelle et la confrontation des opinions de personnes qui ont comme caractéristique commune d'avoir des opinions différentes et d'adorer les confronter.

Il résulte de ce qui précède que la Franc-maçonnerie ne peut, en principe, intervenir sur aucun sujet de manière publique, étant donné que l'opinion de chaque franc-maçon est aussi respectable que celle de tous les autres. Toute prise de position de la Franc-maçonnerie impliquerait que le frère dissident serait publiquement engagé dans un sens qu'il ne souhaite pas.

Un des principes essentiels de la vie maçonnique est résumé dans cet adage : «le maçon libre dans la loge libre».

communisme et franc-maçonnerie

Il faut se garder de tout schématisme. Même à l'époque du monolithisme le plus apparent de la troisième internationale communiste, il y avait à l'intérieur de celle-ci des courants extrêmement différents. Il suffit de rappeler à cet égard les positions sectaires favorisant la défaite de la gauche allemande face à Hitler et la politique de front populaire qui s'imposa en France.

De même, il y a plusieurs grands ordres maçonniques et si la Maçonnerie a théoriquement une vocation universelle, il y a dans les faits plusieurs institutions maçonniques dont certaines sont

bien éloignées des autres. On a vu des francs-maçons soutenir des politiques bien différentes. Afin de prendre un exemple dans le passé, bornons nous à évoquer la Commune de Paris : alors que le frère Thirifocq et les loges parisiennes s'étaient prononcés pour la Commune, on vit au lendemain de la répression le Grand Orient de France condamner fermement ceux qui s'étaient associés à la «criminelle sédition».

Dans la foulée de Lénine et de Staline, le mouvement communiste international s'est manifesté par des comportements qui ne peuvent trouver aucune justification. Simultanément des centaines de millions de communistes oeuvraient au progrès de l'humanité, qui est aussi le but proclamé de la Franc-maçonnerie.
De ce point de vue, Cuba a sauvé l'honneur du monde communiste en refusant l'obscurantisme qui, en Union Soviétique et ailleurs, avait amené l'interdiction des loges.

Au moment où les préjugés racistes et le totalitarisme de l'extrême droite se font à nouveau menaçants, il importe que tous les démocrates serrent les rangs et se refusent à toute discrimination injuste.

La Franc-maçonnerie ne réclame, pour elle-même, aucun privilège.
Dans la situation d'aujourd'hui où l'on voit Monseigneur Marcynkus agir pour le Vatican la main dans la main avec un sieur Gelli, faussaire de la loge *P2*, il faut résolument rejeter les amalgames. Il ne saurait être question, en raison du comportement condamnable de l'un ou l'autre, de relancer des campagnes anti-maçonniques. Il s'agit au contraire pour les hommes et les femmes de progrès de poursuivre cette action entreprise depuis des siècles par les humanistes, dont certains se trouvaient être à la fois, dans les temps récents, communistes et francs-maçons.

communiste et franc-maçon (au royaume de belgique) *

paul van praag

le parti communiste de belgique

Les relations entre communistes et franc-maçons semblent avoir tranché en Belgique, dès les années 30, sur ce qu'elles furent ailleurs. Je pense que ce phénomène ne trouve d'explications que dans des caractéristiques propres au Grand Orient de Belgique [1], à la Fédération belge du Droit Humain, et au Parti Communiste de

---

* *NDLR.* Ce texte a été rédigé en avril 1993 pour une revue française. C'est finalement la revue *Panoramiques* qui devrait en assurer la publication en France au printemps prochain. Pour cette parution, l'auteur a joint à son article une courte biographie qui, pour inhabituelle qu'elle soit dans notre revue, permet de préciser, cela a son importance, la chronologie de ses engagements et des étapes de sa carrière professionnelle : né en 1938, Paul Van Praag est membre du PCB depuis 1958. Docteur en mathématiques de l'ULB, il fut chercheur au FNRS puis professeur à l'Université de Mons depuis 1972, président de la Société Mathématique de Belgique de 1986 à 1988; membre du comité central du PCB depuis 1976, et jusqu'en 1982 membre de sa section des relations internationales et président de sa commission de politique internationale. Franc-maçon au Grand Orient de Belgique depuis 1978.

1. Voir l'article de H. Hasquin, à paraître dans la revue *Panoramiques*, printemps 1994.

Belgique dont je ne reprends que des éléments d'histoire utiles au sujet traité ici. Le livre récent de José Gotovich[2] est indispensable à une compréhension en profondeur jusqu'en 1944, les livres de Jean Blume[3] décrivent, vus de l'intérieur, des aspects de la vie du parti jusque dans les années 70.

Le PCB, né en 1921 comme section belge de l'Internationale à Communiste, devint un parti important durant la deuxième guerre mondiale : il y fut l'élément le plus dynamique de l'organisation politico-militaire la plus puissante de la Résistance, le Front de l'Indépendance. Dans le Bureau permanent de ce Front siégeaient des résistants de couleurs politiques diverses : démocrates chrétiens, libéraux, socialistes, communistes. Seuls deux partis étaient représentés en tant que tels : le Parti libéral et le Parti communiste, représentés respectivement par Norbert Hougardy et Jean Terfve, tous deux francs-maçons. A la fin de la guerre, la force du PCB fut un enjeu de la vie politique belge : Churchill au Parlement britannique, et le général Erskine de vive voix, promirent aux communistes belges le sort qui fut celui de leurs camarades grecs en cas de tentative de prise insurrectionnelle du pouvoir. Les communistes participèrent au gouvernement, connurent d'abord des succès électoraux puis un isolement dès le début de la guerre froide, et un effondrement de 1949 aux élections de 1954. Le XIe congrès tenu peu après ces élections remit en cause toute l'orientation qualifiée de sectaire de la direction et bouleversa celle-ci : les deux principaux dirigeants, le secrétaire général Edgar Lalmand et Jean Terfve, quittèrent le bureau politique (ce dernier le réintégra peu après pour y rester jusqu'à sa mort en 1978). Le PCB connut alors des bas et des hauts (dans la première partie des années 60), eut par moments un poids réel dans des mouvements sociaux ou de défense de la paix, mais ne retrouva jamais son importance des années 1944-1947. Il a perdu depuis 1985 toute représentation parlementaire et a pris la forme (au moment où ces lignes sont écrites), d'une Union des Communistes de Belgique regroupant un parti appelé Parti Communiste (dans la partie francophone) et un mouvement appelé *Kommunistische Partij* dans la partie néerlandophone.

---

2. J. Gotovitch, *Du rouge au tricolore - Les Communistes belges de 1939 à 1944 - Un aspect de la résistance en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1992.

3. J. Blume, *Drôle d'agenda*, 2 vol., Bruxelles, Fondation Jacquemotte, 1985 et 1987.

le pcb et les francs-maçons

Dans les années 30 un représentant de l'IC vivait à Bruxelles. Il joua un rôle décisif durant la guerre lorsqu'après l'arrestation en 1943 de la direction du PCB, il aida à en mettre une autre sur pied, composée principalement de Lalmand et de Terfve, ce dernier militant communiste et franc-maçon depuis les années 30. Manifestement, la décision du 4e Congrès de l'IC décrétant l'incompatibilité entre l'appartenance à une de ses sections et à la franc-maçonnerie ne fut pas appliquée en Belgique (lire les pages 28 et 29 de l'ouvrage précité de Gotovitch [2], ainsi que plusieurs de ses biographies). La double appartenance, le côté nettement antifasciste puis antinazi d'une large majorité du GOB et du DH aidèrent avant-guerre le travail en commun contre le fascisme belge (Léon Degrelle), puis durant la guerre facilitèrent la vie clandestine de plusieurs militants communistes et contribuèrent à la puissance du FI. Après la guerre, les communistes maçons rejoignirent les loges réouvertes, jusqu'au début des années 50. Dans le contexte des procès antititistes - qui devinrent antisionistes, antisémites et aussi antimaçonniques - inaugurés à l'Est par le procès Rajk, le bureau politique fut soumis à une forte pression pour interdire l'appartenance de membres du parti à la franc-maçonnerie. Un travail d'historien est à débuter sur cette question. Aux environs de 1953, d'après mes sources, le BP décida de demander aux maçons membres du parti de se faire mettre en sommeil. C'est Edgar Lalmand (non maçon) qui décida que cette mise en sommeil ne s'accompagnerait pas d'attaques contre les francs-maçons, compagnons de combat dans la Résistance[4].

Le XIe congrès du PCB, le congrès de Vilvorde en 1954, constitua une rupture dans la vie du parti, y compris dans ses relations internationales : le Bureau d'Information, le Kominform, qui avait succédé en 1948 à l'IC, existait toujours. Dans cette structure, le PCB était sous une sorte de tutelle de deux grands partis : le PCI

4. Ce n'est pas un hasard si ce fut ce même Edgar Lalmand qui décida aussi qu'il n'y aurait pas de procès de sorcières au PCB. D'après ce que m'a dit Terfve, des militants bien intentionnés qui ressemblaient à des agents téléguidés avaient fourni à Lalmand un dossier sur le traître au BP : ce traître était Terfve lui-même. Lalmand, dirigeant stalinien dans la mémoire du parti, ne se laissa pas impressionner et les militants bien intentionnés furent expulsés. Il semble qu'à l'Est, seul Walter Ulbricht tint tête, dans ce contexte, aux services secrets de Staline.

Médaille, 250e anniversaire de la première loge de Genève 1736-1986, (Collection M. Fried), page 83, in *La Franc-maçonnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours*, catalogue d'exposition, Ed. du Perron, mai 1993.

et le PCF. Les décisions du XI° congrès furent prises contre l'avis fermement exprimé des représentants de ces partis.
Dans la mémoire du parti, ce congrès, un an après la mort de Staline et deux ans avant le XX° congrès du PCUS fut notre congrès de déstalinisation.
Dès ce moment, des questions telles que l'appartenance d'un communiste à la Franc-maçonnerie furent des questions personnelles ressortissant à sa seule vie privée.

C'est bien ainsi que je considérai ma décision fin 1976 de demander mon adhésion au GOB. Cet aspect personnel qu'il m'est impossible de ne pas évoquer si je veux répondre à la question qui m'est posée «comment devient-on communiste et franc-maçon ?», implique que les explications qui suivent d'une double appartenance n'engagent que moi (et non d'autres maçons membres ou anciens membres du PCB).

Venu au PCB pour des raisons théoriques (le marxisme me donnait le sentiment comme à tant d'autres de fournir le moteur essentiel de l'histoire et d'être capable si on le maîtrisait de mettre fin à l'exploitation, à la misère et aux guerres), le hasard d'une péripétie de la vie du parti me propulsa au comité central où je remplis diverses responsabilités. C'est à près de quarante ans, peu après mon élection au CC, que je décidai de demander mon adhésion au GOB. C'est l'aspect «lieu de réflexion» qui m'attirait : lorsque l'on n'est ni philosophe de profession, ni pratiquant d'une religion, les occasions de réfléchir à des thèmes philosophiques «classiques» ne sont pas légion. Cet aspect supplanta chez moi la perplexité provoquée par ceux étranges de l'organisation : le rituel, le monosexisme, le secret et ses conséquences (que j'avais opposés entre autres jusqu'à sa mort onze ans auparavant à mon père que j'estimais fort, qui appartenait au GOB, m'en parlait, et aurait bien aimé que je l'y rejoigne). Je dis alors mon intention à Jean Terfve qui était vice-président du parti. Il la trouva heureuse, me mit en contact avec un atelier; des maçons que je connaissais (dont un intellectuel libéral) me parrainèrent, et je fus reçu franc-maçon en janvier 1978. J'ai trouvé au GOB ce que j'y cherchais. En outre, le climat d'ouverture, de franchise, et d'écoute positive est effectivement assez étonnant. C'est dans des ateliers maçonniques que je me suis rendu compte que des hommes que je voyais fort éloignés de moi avaient un comportement cohérent et une structure morale (par ailleurs le dialogue maçonnique peut être redoutable : j'ai vu se décomposer des hommes que je croyais solides. Si l'on n'a rien à dire ou si l'on ne croit pas ce que l'on

dit, une écoute attentive et fraternelle peut être écrasante). Je m'y suis fait des amis.

les interrogations provoquées par cette double appartenance

Elles sont évidemment multiples et viennent de tous côtés. Je retiens ici celles d'intérêt général qui me sont le plus fréquemment posées.

la décision d'incompatibilité de l'internationale communiste

Elle a laissé des traces. Dans le contexte de décembre 1922, elle n'avait rien d'aberrant [5].
Mais lorsque la question de mon entrée en Franc-maçonnerie fut posée, non seulement l'IC et le Kominform n'existaient plus, mais depuis le nazisme et la guerre, beaucoup de communistes avaient perdu la propension à se moquer des «humanistes» et à les considérer comme des ennemis potentiels. De plus, beaucoup de communistes occidentaux, dont la majorité des communistes belges, avaient aussi perdu la certitude de posséder la clef infaillible du bonheur de l'humanité et de la posséder seuls. Le côté sommaire de ce constat et de certains qui suivent n'est pas du

5. L'IC conçue par ses fondateurs comme l'état-major de la révolution mondiale était en guerre réelle avec tout le monde capitaliste. Appartenir à une loge signifiait, vu de l'IC, entretenir des relations fraternelles et à l'abri des regards avec des gens intégrés pour le moins au régime responsable de la tuerie de 1914-1918, tuerie à l'origine de la révolution bolchevique et de la création de l'IC, créée précisément pour supprimer ce régime. La question fut soulevée au 4e congrès de l'IC à propos des loges de France dont l'Etat était à l'avant-garde du combat économique et militaire (la Pologne) contre les bolcheviks. La présence de communistes au sein de ces loges pouvait, vue de Moscou, présenter un aspect surréaliste. Le discours de Trotsky (alors membre de la direction de l'IC) qui conduisit à la décision d'incompatibilité contient des passages qui ont fort bien supporté le temps et que j'ai plaisir à lire en loge lorsque j'y traite de la question. On trouvera ce discours de Léon Trotsky dans son «Rapport au 4e Congrès Mondial» (dans L.T., *Le Mouvement Communiste en France (1919-1939)*, éd. par P. Broué, Les éditions de Minuit, 1967).

cynisme, mais ce volume porte sur la franc-maçonnerie et non sur le communisme, mon propos n'est donc pas un bilan de ce dernier. Par ailleurs le GOB refuse d'être un endroit de prise de position ou d'enjeu politique.

les interrogations du côté maçonnique

Des franc-maçons avaient le droit d'être étonnés de voir des communistes parmi eux : dans les pays où les PC étaient au pouvoir, la Franc-maçonnerie était interdite (à l'exception de Cuba où, en tous cas en 1978, d'après ce que j'y ai vu, la maçonnerie semblait florissante et surveillée). Mes réponses allaient, durant la période brejnevienne, dans les directions suivantes :

1) Il n'y a pas que la franc-maçonnerie qui soit interdite, y est aussi interdite toute activité non contrôlée par le parti. Le PCB, pour qui le socialisme est indissociable de la liberté de pensée et d'expression estime cela tout à fait intolérable, l'écrit clairement et l'exprime tout aussi clairement aux partis au pouvoir. Mes fonctions au CC me donnaient la garantie que je disais vrai. Nous entretenions effectivement des relations officielles avec les PC au pouvoir. Le terme «officiel» rend assez bien compte de la nature de nos relations qui étaient tendues et familiales au sens suivant : nous étions tous des enfants de la révolution d'octobre et de l'IC. Il y eut aussi une période, depuis la crise des missiles et la guerre d'Afghanistan jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, où une vraie guerre en Europe semblait possible, et où nous pensions que n'importe quel fil entre l'Est et l'Ouest devait être précieusement entretenu. Ces liens de famille donnaient aux désaccords un caractère abrupt qui contrastait avec les relations détendues, d'allures amicales, que d'autres formations politiques belges, riches en maçons, entretenaient avec les dirigeants brejneviens.

2) Par ailleurs, si l'interdiction de la franc-maçonnerie est toujours un mauvais signe, son autorisation ou des relations amicales entre le pouvoir et sa maçonnerie locale ne sont pas toujours une preuve de démocratie pour le régime concerné : voir le Chili sous Pinochet, cette extraordinaire Loge-Etat qu'est le Gabon[6], et tant d'autres dictatures qui s'accommodent parfaitement de leur franc-maçonnerie. J'avais plus de facilité à assumer les relations internationales du PCB que celles du GOB. Je me sens chez moi au

6. J. Libizanomo Joumas, «La Franc-maçonnerie au Gabon», dans *Maçonnerie, maçonneries* édité par J. Marx, Editions de l'Université de Bruxelles, 1990.

GOB mais je ne me sens pas concerné par les termes de «maçonnerie universelle».

Paradoxalement des questions me furent souvent posées sur une «double allégeance». Il n'y avait évidemment pour moi ni double ni simple allégeance. Tout d'abord un seul parti politique me suffisait. C'est dans les partis et les mouvements ouverts, dont l'objet est annoncé, que doivent pour moi se discuter et s'élaborer les projets politiques (je ne parle bien sûr pas ici des conditions comme celles de la seconde guerre mondiale). Je me sens bien aussi au GOB parce que je n'y ai jamais connu d'activité qui puisse s'apparenter à un enjeu de pouvoir (politique) ou à une construction d'un projet politique. En fait, les seules confrontations en Loge portent sur des points propres aux maçons : la mixité (pourquoi conserver des obédiences unisexuées à la fin du XXe siècle ?), parfois aussi les rapports avec les catholiques (c'est formellement du côté catholique que réside l'incompatibilité : voir le discours du délégué du Vatican à la Chaire Théodore Verhaegen de l'Université Libre de Bruxelles [7], voir aussi le livre [8] de L. Nefontaine), mais si cette incompatibilité est un jour levée, l'admission de catholiques dans les ateliers du GOB n'ira pas de soi. Pour sa part, le signataire de ces lignes a des amis catholiques pratiquants qu'il aimerait bien y retrouver.

D'autre part, les contraintes organisationnelles n'ont rien d'incompatibles. En devenant maçon on prend en fait deux engagements qui ne sont pas de pure forme : (1) ne jamais révéler sans son accord la qualité maçonnique d'un autre maçon (cette exigence n'est pas tout à fait dépourvue de motifs : les confrontations passées, en particulier la diabolisation de la Franc-maçonnerie par l'Eglise catholique, ont laissé des traces qui peuvent encore par endroit causer des dégâts à la vie professionnelle ou familiale d'un maçon); (2) n'agir que selon sa conscience. Ce dernier engagement n'est évidemment pas propre aux maçons et permet en tous cas, si on le veut, d'éviter des comportements négatifs (aide au carriérisme, aide qui en Belgique concurrence difficilement celle d'un bon clan de parti de gouvernement) souvent prêtés aux

7. G. Cottier, «Regards catholiques sur la franc-maçonnerie», I & II, dans *Maçonnerie, maçonneries*, édité par J. Marx, Editions de l'Université de Bruxelles, 1990.

8. L. Nefontaine, *Eglise et Franc-Maçonnerie*, Paris, Editions du Chalet, 1990.

maçons. D'autre part, les membres du PCB s'engageaient essentiellement à respecter au sein du parti les règles, à mon avis démocratiques, qui régissaient son fonctionnement (et je ne me souviens pas y avoir jamais pensé à mettre un frein à ma liberté de pensée ou d'expression), et à l'extérieur du parti à ne pas lui nuire volontairement. Aucun de ces engagements maçonnique ou communiste ne m'a jamais posé problème.

les interrogations du côté communiste

En prélude à ce point, j'avais été frappé par l'extrait suivant du rapport de Léon Trotsky cité plus haut (voir note 5) :
«Beaucoup de fonctionnaires du parti fréquentent des loges maçonniques. Naturellement, ils ne cachent pas là-bas leur communisme comme ils cachent leur franc-maçonnerie quand ils sont parmi nous. Mais, tout de même, ils arrangent leur communisme de façon à le rendre convenable pour les frères bourgeois, acceptable pour cette société si délicate, aux nerfs si raffinés. Maeterlinck, le poète, a dit une fois qu'en cachant son âme parmi les autres, on finit par ne plus se retrouver soi-même. Eh bien, quand on est dans un milieu pareil et qu'on a modifié ses opinions selon les goûts exquis de ces frères raffinés en politique radicale, on finit par ne plus retrouver sa véritable physionomie de communiste-révolutionnaire.»

Les conditions avaient changé, la question avait beau depuis 1954 être personnelle, la méfiance n'avait pas pour autant totalement disparu. J'avais informé le président du parti, Louis Van Geyt, de ma candidature au GOB, puis j'ai informé aussi de mon appartenance plusieurs camarades avec qui j'avais des relations de travail suivies : j'aurais trouvé indélicat de ma part qu'ils apprennent par d'autres cette appartenance (ainsi un livre récent, par ailleurs fait sérieusement et rendant, pour ce que j'en connais, assez bien compte de ce qu'est la Franc-maçonnerie en Belgique, donne dans son édition néerlandaise[9] une liste de franc-maçons sans que l'auteur ait pris la peine de leur demander leur avis). Les réactions ont été diverses, souvent d'étonnement : ainsi chez mes camarades de ma fédération de Mons-Borinage, une région minière aujourd'hui désaffectée, qui m'avaient envoyé au comité central.

9. A. Van den Abeele, *De kinderen van Hiram*, Roularta Books, Brussel, 1991.

Dans leur mémoire collective, lorsque l'on dit franc-maçon, on pense patron charbonnier (et pour cause, voir par exemple l'article de M-A. Arnould[10]). Dans presque tous les cas, les discussions furent fraternelles et basées sur la confiance. L'exemple suivant peut montrer l'aspect décontracté et dépourvu d'*a priori* doctrinal avec laquelle cette question était vécue au PCB. Jean Terfve mourut quelques mois après mon entrée au GOB. Un délégué de son atelier demanda au bureau politique de pouvoir s'exprimer lors des funérailles. Mes camarades étaient assez interloqués et le président du parti qui connaissait donc mon affiliation me demanda mon avis. Je trouvai bien sûr que si Terfve avait estimé qu'il était honteux d'être maçon il ne l'aurait pas été. Le délégué de la Loge Hiram de Liège parla aux côtés de représentants du parti et d'un mouvement wallon devant une foule comprenant des militants, des amis et des représentants de partis d'horizons divers, dont bien sûr de partis communistes dans l'opposition ou au pouvoir (Terfve était selon la terminologie en vigueur, une figure éminente du Mouvement Communiste International), le premier ministre de Belgique (Terfve avait été ministre). Ce qui fut pittoresque, ce fut, dès le lendemain, le défilé au siège du comité central, des diplomates des pays de l'Est venus s'informer de la signification de la présence d'un orateur franc-maçon aux obsèques d'un dirigeant communiste. Il leur fut répondu par le responsable aux relations internationales, Albert De Coninck, que tout le monde savait que Jean Terfve était franc-maçon et que les franc-maçons avaient été nos camarades de combat contre les nazis.

10. Maurice-A. Arnould, «Une loge maçonnique sous l'Empire "Les vrais philanthropes" de Boussu (Hainaut) 1808-1814», dans *Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIIIe au XXe siècle* édité par H. Hasquin, Editions de l'Université de Bruxelles, 1983.

homo symbolicus

jean-maurice rosier

Il peut sembler paradoxal pour un homme de gauche - marxiste de surcroît - d'adhérer à la Franc-maçonnerie, dans la mesure où cette société semble véhiculer un projet idéologique bien en-deçà de la puissance révolutionnaire et imaginative du mouvement ouvrier.

Poser la question de la participation de l'Institution maçonnique aux luttes émancipatrices ne ferait sans doute qu'obscurcir le débat. A comptabiliser le nombre de maçons de l'un ou l'autre côté de la barricade, on risque de s'illusionner sur l'intention progressiste de la Franc-maçonnerie. On sait aussi que l'argument des origines - une catégorie de la corporation ouvrière consacrée à la construction des bâtiments - se détruit de lui-même si socialement on examine le recrutement des frères en Loges. Enfin, pour certains démocrates que les ouvertures vers l'extérieur de la Maçonnerie ne convainquent pas d'une pureté d'intention, le caractère secret attaché à l'ordre en général nous conduit aux limites, pensent-ils, de l'illicite et du répréhensible, même si, historiquement, on peut démontrer que les sociétés «secrètes» de l'Ancien Régime étaient tout simplement des sociétés privées, non officielles, sans reconnaissance par l'Etat. Peut-être convient-il de prendre le problème par l'autre bout, c'est-à-dire sans se placer sur le terrain éthico-politique où la maçonnerie est vue au mieux comme un

rassemblement de petits bourgeois philanthropes, au pis, comme une société d'arrivistes à connotation maffieuse.

Comme Lénine conseillait la lecture de penseurs idéalistes pour comprendre le matérialisme, nous dirons que la Franc-maçonnerie suscite notre intérêt en raison de son caractère initiatique, rituélique et symbolique, et non pour ses prises de position éthiques que nous approuvons dans l'ensemble, s'agissant du Grand Orient de Belgique (de la lutte en faveur de Francisco Ferrer à celle pour la libéralisation de l'avortement).

Si l'on veut bien admettre que cette affirmation n'est pas l'indice propre à un mécanisme de crise individuelle utilisant les ressorts défensifs de la réassurance collective - la Loge à défaut du Parti - cette prise de position demande donc une argumentation

la loge comme désir de révolution

Aux antipodes de tout économisme réducteur, Marx a posé un nouveau concept d'homme social dont l'essence n'existe que dans sa relation avec les autres. Cet homme social, riche de possibles historiquement déterminés, possède une dimension utopique, imaginative, aliénée par le système producteur de l'*homo economicus*. Faut-il de ce fait attendre l'avènement du Communisme pour oser formuler les questions de l'existence, de la vie, de la mort, de la souffrance privée ? [1] A défaut d'une réappropriation pratique de son essence, on peut trouver dans la Franc-maçonnerie un espace de liberté pour une interrogation sur l'individuel privé. A ne plus convoquer l'absolu, la vie militante gagne en sérénité puisque l'engagement maçonnique évite toute confusion de l'éthique et du politique, tout processus d'idéalisation du Parti/ Eglise et toute confiscation des aspirations à l'Universel par un Grand Timonier.

Le marxisme démontre encore qu'en partant de l'individu on ne peut comprendre le social, donc que derrière les hommes, il y a les structures et que l'analyse matérialiste porte de ce fait sur les modes de sujétion et de constitution du sujet par l'idéologie dominante. L'angle d'approche matérialiste débouche sur le rejet de l'*homo psychologicus*, ce qui rapproche Marx de Freud. La psy-

1. Comme le suggèrent les écrits d'Aragon ou de Nizan.

chanalyse, comme le marxisme, parle d'un sujet décentré par la méconnaissance de soi, englué dans les formations idéologiques. Le travail maçonnique s'efforce, en recourant à des moyens spécifiques - symbolisme et rites, à la manière d'une cure - de construire le temple/monde du futur et de travailler à la libéralisation de soi. Ce passage illusoire de l'être social vers l'être générique et maçonnique par le travail symbolique est tout à la fois : liquidation de l'Oedipe, du sur-moi social et lutte contre la mort. La Loge, dans cette optique, est un espace sacré de lumière où se pense l'Utopie, fille de la Révolution.

le marxisme comme garde-fou

La particularité maçonnique est de rechercher du sens aux questions de l'existence par une réflexion qui prend appui sur des symboles hétérogènes empruntés aux sociétés initiatiques de l'Occident. Cette méthode de travail est proche, par de nombreux aspects, du processus artistique et de la création poétique, laquelle, par l'image, ouvre sur une autre réalité.

Le symbolisme et le rituel qui accompagnent les réunions constituent le secret maçonnique que l'on ne peut donc saisir que de l'intérieur

Pour un marxiste, il est difficile de participer à une quête du sens dont certains frères pensent qu'elle oblige à remonter le temps vers les origines ou de croire que les exercices spirituels en loge répètent ce que les hommes accomplissent depuis le début de l'humanité : intériorisation de l'infini, à travers un processus qui commence à l'initiation, consignée dans les mythes et les légendes qu'éternellement l'on interroge. En d'autres termes, la Franc-maçonnerie prétend, avec raison, être dépositaire de tout l'héritage initiatique occidental et le travail symbolique, que l'on nomme en loge l'art royal, se pratique conformément aux usages de la tradition.

Reconnaître l'importance de l'*homo symbolicus* est une chose, admettre la prégnance obligatoire de la tradition sur toute réflexion en loge en est une autre. Même si le travail sur les doctrines du passé permet de trouver un chemin balisé pour construire l'avenir, cette idée, donc, de la tradition, suppose l'existence d'un inconscient collectif a-historique, ce qui appelle quelques réticences d'un point de vue marxiste.

Autre objection : quel sens faut-il accorder à la notion de tradition dans une société aussi désacralisée que la nôtre ? La Gauche a connu trop d'emballements lyriques (de la lumière de Lénine en passant par le Petit Père des Peuples) pour éviter les errements où l'on va du sacré au mystique et du mystique à la mystification, et pour ne plus vivre ce qui est historique comme une dégradation; n'est-il pas plus simple de soutenir que toute société a besoin de rites et de symboles et que la genèse du sacré (n'ayons pas peur d'affirmer qu'il y a dans l'homme un besoin de transcendance) se trouve dans le besoin de communauté dans le temple ? [2] Malgré tout, il est heureux que la Franc-maçonnerie soit la gardienne de la tradition. Nul clergé chez nous pour demander une réception soumise à l'Ordre ou à la Loi, nulle caste de prêtres pour interpréter les symboles et maintenir le savoir et le pouvoir à l'intérieur de la classe dominante.
Il est clair en effet que les symboles, en tout cas leur manipulation, ne sont en rien innocents. Rappelons-nous la symbolique nazie, aux formes fortes, et sans signifié ni référent. Alain Boureau écrit : *«L'aigle et la croix gammée agissent par la forme pure et par la mise en scène de cette forme. Ils n'expriment, ni ne signalent, ils médusent. Ils ne reproduisent pas, ils produisent dans un rapport lointain avec l'esthétique romantique où le symbole engendre des significations que la raison ne peut atteindre.»* [3]

L'on ne peut s'abandonner à n'importe quelle pratique symbolique. Donnons un autre exemple, positif cette fois, emprunté à un ouvrage de Ran Halévi. Sa thèse consiste à parler d'un rituel et d'un symbolisme à socialité démocratique comme participation **effective** (nous soulignons) de la Maçonnerie à la Révolution française. Les assemblées maçonniques de l'Ancien Régime postulaient par essence une nouvelle conception de l'individu qui va dissoudre l'Ancien Régime sans le défier ou plutôt qui le défie sans le savoir et menace sans le vouloir [4].

---

2. Nous empruntons l'expression à : FERRAROTTI, *Le paradoxe du sacré*, Bruxelles, Ed. des Eperonniers, 1987, p. 106.
3. Alain BOUREAU, *L'aigle, chronique politique d'un emblème*, Paris Cerf, 1985.
4. Ran HALEVY, *Les loges maçonniques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, A. Colin, 1984.

la franc-maçonnerie «entre la jungle et le zoo» (milos forman)

La révolution a parfois confondu Marx et Rimbaud, le changer la vie et le transformer le monde, dans une volonté totalisante à nationaliser le bonheur. Après la chute du Mur, on sait que l'utopie n'était pas au bout du chemin. Mieux vaut sans doute mélanger conscience maçonnique - tentative pour se réapproprier son quant-à-soi - et conscience marxiste comme devoir d'aide aux dominés de la planète.

La Franc-maçonnerie comme supplément d'âme ou yoga de l'intellectuel de gauche ? Pourquoi pas ?

Portrait, par J.L. Jérôme, de Maria Deraismes (1828-1894), fondatrice de l'Ordre maçonnique mixte le Droit humain. (Collection privée).
in *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993.

de gauche, féministes et maçonnes

entretien avec françoise hecq *et* françoise kruyen

Françoise Hecq et Françoise Kruyen sont toutes les deux membres du Droit Humain et appartiennent à des ateliers distincts. Leurs approches de la maçonnerie sont parfois différentes mais, sur base du compte-rendu de l'entretien avec Nadine Plateau, elles ont préféré souscrire en commun à l'ensemble des propos. Elles insistent sur le fait que leurs déclarations n'engagent qu'elles-mêmes.

L'historien Andries Van den Abele écrit dans son ouvrage sur la franc-maçonnerie *De kinderen van Hiram. Vrijmetselaars en vrijmetselarij*, que la première loge véritablement mixte, la «Grande Loge Symbolique Ecossaise Le Droit Humain», fut créée à Paris, en 1893, à l'initiative *«de personnes appartenant aux milieux républicains, anticléricaux et naturellement féministes»*. Comment comprenez-vous ce *naturellement* ?

En réalité, Maria Deraismes, qui a fondé le Droit Humain, était, au sein du parti républicain radical anticlérical, une grande conférencière dans la perspective d'un féminisme bourgeois. Elle incarne cette tendance du féminisme à la fin du XIXe qui veut promouvoir l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le cadre d'une société républicaine et laïque dont les structures sont bourgeoises. Disons que ce n'est pas Louise Michel. C'est une femme très riche

et qui fréquente des francs-maçons dont Georges Martin, un homme gagné aux idées féministes. Ce sont des intellectuels et Georges Martin a voulu la faire accepter dans les loges maçonniques. Elle a d'abord été initiée comme femme dans une loge d'hommes de la Grande Loge Symbolique de France. Maria Deraismes était considérée comme une personne extraordinaire avant d'être perçue comme femme. On pourrait comparer son initiation dans une loge masculine à l'entrée de Marguerite Yourcenar à l'Académie française. La présence d'une seule femme ne remet pas en cause la structure profondément phallocratique d'une institution. Les espoirs de Maria Deraismes de voir la maçonnerie évoluer vers la mixité ont été déçus. Après dix ans de vains efforts, elle s'est finalement décidée à créer une maçonnerie indépendante et mixte.

Ne peut-on penser que l'appui des hommes au féminisme de Maria Deraismes était stratégique : il s'agissait surtout de soustraire les femmes à l'influence de l'Eglise. C'est la raison du combat républicain en France pour créer un enseignement secondaire pour les filles.

Non, ce n'était pas exclusivement stratégique. Georges Martin pensait comme Maria Deraismes que l'émancipation des femmes devait passer par l'enseignement. L'égalité entre filles et garçons dans l'enseignement était donc un de leurs chevaux de bataille. Ce n'est pas un hasard si Isabelle Gatti de Gammond, féministe belge célèbre pour avoir créé la première école non confessionnelle secondaire pour les filles à Bruxelles, a été initiée au Droit Humain en France. Elle est morte d'ailleurs avant l'introduction de la maçonnerie mixte en Belgique en 1911. Il est clair qu'historiquement le Droit Humain est né de la volonté, de femmes et d'hommes féministes sympathisant avec cette cause, de réaliser au sein de l'obédience l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Le Droit Humain est, dit-on, proche du Grand Orient sur le plan idéologique. Ces deux obédiences ont des contacts entre elles, mais alors que les hommes du Droit Humain peuvent assister aux séances des loges du Grand Orient, les femmes, elles, en sont exclues. Quelle est la position actuelle du Droit Humain par rapport à cette exclusion, Droit Humain qui compte une très grande majorité de femmes ?

Il est difficile de définir une position du Droit Humain par rapport à quelque chose. Le Droit Humain est un ensemble de maçonnes et de maçons répartis dans des loges. Il n'y a pas de porte-parole

qui s'exprimerait au nom du Droit Humain sur un problème. En Belgique, tout ce qui concerne l'organisation du Droit Humain se gère dans un genre de parlement où chaque loge envoie des députés. Cette assemblée composée des députés de toutes les loges belges du Droit Humain a le pouvoir de définir les lignes d'organisation du mouvement. Au sein de cette assemblée, il y a un consensus majoritaire pour accepter l'exclusion des femmes au Grand Orient.

Je trouve assez troublant que le Droit Humain se compose d'une majorité de femmes et qu'il y ait une majorité consensuelle pour accepter l'exclusion. Comment expliquer cela ?

Ce qui est fondamental c'est l'idée de respecter le fonctionnement interne de chaque obédience. Ce n'est pas à nous de changer le Grand Orient. Une majorité du Droit Humain souhaite une ouverture mais on ne veut pas forcer les choses. Pour nous, le problème de l'exclusion, c'est le problème du Grand Orient pas celui du Droit Humain.

Au fond, le Droit Humain peut se prévaloir d'être le seul ordre universel. Le Grand Orient exclut. Le Droit Humain n'exclut personne. Cela ne nous intéresse pas de forcer les portes du Grand Orient. Après tout, qu'ils tiennent leurs réunions fermées, ça ne nous est pas vraiment égal mais ça les concerne. Nous avons établi avec le Grand Orient un *modus vivendi* avec des passerelles. Il faut noter que certains hommes du Droit Humain refusent d'aller au Grand Orient par solidarité avec les principes de notre obédience, mais c'est une position minoritaire.

Il n'y a donc pas de pression pour que les choses changent ?

En maçonnerie, on ne renverse pas de façon abrupte les situations établies. Ne serait-ce qu'à cause du poids de l'histoire : le Grand Orient est plus ancien. Au Droit Humain, la petite dernière, la majorité désapprouve, sans trop de conviction, l'exclusion des femmes au Grand Orient et accepte que chacun fonctionne selon les structures internes de l'obédience. Néanmoins, il existe au sein du Grand Orient des tendances pour intégrer les femmes. Nous nous en réjouissons.

Il y a donc désaccord entre le Grand Orient et le Droit Humain sur la question de la participation des femmes. Qu'est-ce qui alors les rassemble ? Quel est le projet commun de ces obédiences ?

Le projet commun, c'est que ce sont des sociétés initiatiques. Les sociétés initiatiques sont des sociétés qui procèdent par symbolisme. Le mode d'approche est commun mais les démarches ne sont pas nécessairement communes. Il existe, en ce qui concerne les projets de société, la plus grande diversité mais l'initiation est un véritable ciment entre les obédiences. L'initiation est un rituel fondé sur un grand syncrétisme de traditions diverses : corporations, traditions biblique, égyptienne, mésopotamienne, etc. Elle hérite des grandes références morales et éthiques de notre culture et résulte de l'énorme brassage de courants philosophiques qui a donné naissance à nos sociétés occidentales. L'initiation est un rite de passage psychologique vers la collectivité : il s'agit d'amener une personne à se débarrasser des habitudes du monde profane pour accéder à une vision de l'être humain plus apurée, plus noble au sens éthique du terme, plus désintéressée. C'est le passage d'un monde de la routine, des conflits, pour accéder à une société où la vision d'un être plus idéal, meilleur, permet de faire un travail avec les autres.

Voilà qui me semble tout à fait idéaliste. Au fond, l'initiation fait passer de l'immanence à la transcendance.

Oui, en prenant pour appui des symboles. Dans cet univers de la transcendance, la question des sexes, par exemple, devient une question contingente.

Dans le fonctionnement interne d'une loge, il y a une volonté de pratiques démocratiques. L'organisation est conçue pour que ne puissent se former, à l'intérieur de l'atelier, des groupes de pression qui prendraient le pouvoir. Ainsi, par exemple, on ne peut jamais s'adresser à la personne à laquelle on veut répondre sans passer par un intermédiaire qui vous donne la parole. Il faut formuler la question et cela sans passion excessive. Les deux interlocuteurs ne s'affrontent jamais. La nécessité de passer par l'intermédiaire désamorce la violence. Il y a là une médiation et l'intermédiaire qui donne la parole est un élément neutralisant. Quelque chose est donc mis en place pour créer les conditions de la démocratie : une certaine sérénité. Des colloques singuliers peuvent parfois se produire mais ils sont fort désapprouvés. Ce type de fonctionnement concerne toute la maçonnerie. C'est une institution. De même, quand on a pris la parole, on ne peut pas, théoriquement, la reprendre une deuxième fois.

Je suis très sensible à cette mise en place de structures garantissant l'égalité entre les participants. Mais je ne comprends pas comment on peut oublier le reste du monde dès lors que l'on entre dans l'atelier. Il me semble qu'il y a là une division quelque peu schizophrénique.

Il faut comprendre ce que les gens cherchent. Les gens qui veulent entrer en maçonnerie disent surtout leur besoin de trouver un groupe, un mouvement dans lequel ils partagent des idéaux communs mais dans lequel les différences individuelles et sociales sont censées ne pas être importantes. On laisse au vestiaire tout ce que la société fait de nous à titre individuel, on abandonne les étiquettes. On aspire à ce que, dans cet espace-là, se réalise l'égalité et s'établisse le dialogue avec des gens qui ne sont pas nécessairement du même bord ou de même condition sociale. Les rapports de deux personnes qui dans la vie profane sont l'un subordonné et l'autre supérieur peuvent être complètement différents dans la loge. On pourrait dire, pour reprendre un concept de Bourdieu, que la société initiatique souhaite mettre entre parenthèses l'*habitus*.

Donc gommer la lutte des classes, gommer la lutte des sexes. Cela m'apparaît comme un formidable déni de la réalité.

Non, il y a une prise en compte de la réalité. Quand tu interviens c'est avec ton poids d'histoire profane, avec ta culture, avec ton expérience du dehors. Mais, dans le principe, quand tu mets ton tablier, tu es censé te départir de tes appartenances profanes.

Les chrétiens aussi postulent l'égalité de tous les êtres humains.

Oui, mais en maçonnerie, on ne se réfère ni à un Maître, ni à un Dogme ni à un Consensus du groupe. Là réside la différence.

On se sent bien dans ce rêve, dans cette utopie ?

Oui, mais ce n'est pas un cocon. Chacun y vient avec ses problématiques mais il est tenu d'apporter sa réflexion et sa participation. La loge n'est pas un CPAS idéologique, cette idée répugne à pas mal de maçons. Pour nous, ce qui est extraordinaire c'est de rencontrer des gens que nous ne rencontrerions jamais ailleurs, malgré une restriction d'importance : ce sont des gens qui appartiennent majoritairement à la petite et moyenne bourgeoisie. Ve-

nant d'horizons différents, on se crée des affinités au-delà des groupes de pression, d'influence. Il y a un brassage de gens différents rassemblés par des valeurs communes, ce qui n'implique pas un idéal commun de société.

N'y a-t-il pas de réactionnaires ?

La sélection faite à l'entrée aide à éliminer les personnes réactionnaires. Il arrive pourtant que des maçons aient des opinions ou des attitudes réactionnaires. Dans ce cas, ils se heurteront inévitablement à l'opposition d'autres maçons.

Quel est l'idéal commun ?

C'est l'égalité, la liberté, la fraternité. Ces mots ont évidemment des résonnances différentes selon les affinités politiques.

Quelle est la position du Droit Humain par rapport au féminisme ?

Le féminisme est un des sujets sur lequel on est le plus partagé. Les membres du Droit Humain sont unanimement pour l'égalité entre les sexes. Mais les moyens pour mettre en oeuvre cette égalité ne font pas l'objet d'un consensus. Ce qui nous paraît, à nous, souvent décevant en maçonnerie, c'est un certain immobilisme, comme une difficulté de bousculer les situations établies en ce domaine. Comme si l'appartenance à une obédience mixte dispensait ses membres de lutter contre les inégalités de sexe. Individuellement, des maçons et des maçonnes mènent ce combat, mais collectivement, la question est souvent éludée. Un atelier devrait être un laboratoire d'idées, un lieu où l'on procède par essais, erreurs, tâtonnements, dans une dynamique d'analyse et de remise en question. L'espace offert et proposé comme tel n'est malheureusement pas souvent ce laboratoire d'idées, ou du moins résiste à l'être par peur de créer des conflits, de déranger.

Il y a un autre aspect du travail en maçonnerie, c'est le travail sur soi-même. La loge est un lieu où on trouve des forces et des ressources pour affronter le monde extérieur. Dans l'initiation, on insiste sur la nécessité de n'être jamais satisfait de ce que l'on est, d'être toujours dans une dynamique avec soi-même. Chaque maçonne, chaque maçon fait un travail d'auto-critique. C'est quelque chose de très individuel. Plutôt se changer que changer l'ordre du monde.

Quels sont les rapports de force entre les sexes dans cette obédience ?

Les hommes se plaignent de n'être pas assez nombreux. Il faut dire que les hommes sont courageux d'entrer au Droit Humain car dans les obédiences masculines, on leur fait souvent comprendre qu'ils entrent dans une maçonnerie au rabais. Ils font donc un choix philosophique et regrettent qu'il n'y ait pas plus d'hommes à adopter la même démarche. Il faut toutefois noter que dans les postes à responsabilité importante du Droit Humain, on retrouve une majorité d'hommes.

Le secret dans la maçonnerie est une institution. Historiquement, selon certains, il a été indispensable pour pouvoir contrer le pouvoir catholique. Mais, aujourd'hui, est-il encore acceptable de fonctionner d'une manière qui me semble aussi incompatible avec des principes démocratiques ? Comment, en tant que féministes et progressistes, pouvez-vous entrer dans ce jeu ?

D'abord, personne ne t'empêche de dire que tu es maçon mais tu ne peux pas dévoiler que quelqu'un l'est. Le secret se justifie encore parce que nous vivons dans une société qui reste majoritairement catholique. Des Frères et des Soeurs rapportent que dans leur profession le fait d'être connu comme maçon peut encore être sanctionné. C'est le cas, par exemple, dans certaines entreprises où la direction est catholique.

Mais cela est vrai aussi des féministes. Combien de fois n'avons-nous pas regretté que des femmes n'osent pas dire qu'elles sont féministes par crainte de difficultés professionnelles. N'est-il pas important de défendre au grand jour ses convictions les plus fortes ?

Sans doute. Mais il y a autre chose qui justifie le secret : c'est le fait que nous sommes une société initiatique. Dans l'initiation, il y a des choses non communicables. Dire les choses banalise, trivialise. Il faut qu'il y ait du mystère, sinon ce n'est pas une initiation. Il est préférable de ne pas faire part de certaines choses à certaines personnes qui n'ont pas vécu cette initiation pour sauvegarder la part d'inconnu qui fait partie des rites de passage. Ça a du sens de participer à des rites : partager du pain, du vin, sacraliser les émotions communes par des mises en scènes. J'aime qu'il y ait certains rites. Quand c'est une belle cérémonie, nous pouvons être émues.

Moi, tout cela me semble complètement archaïque. Le tablier, l'initiation avec les yeux bandés, je ne comprends pas ces références au passé alors qu'il y a un imaginaire actuel, dans toute la production artistique par exemple, d'une grande richesse et qui nous en apprend bien plus long sur notre société.

Les cérémonies dans leurs fondements restent les mêmes, mais elles sont chaque fois réactualisées avec des textes, de la musique qui peuvent être tout à fait contemporains. Ceci dit, il y a un clivage entre les tenants un peu pointus du symbolisme et ceux qui utilisent le symbolisme comme un moyen et non comme une fin. Un maçon travaille sa pierre brute, il équarrit, se polit lui-même de manière à devenir une pierre qui participe à l'édifice de la société. Entendre discuter sur la pierre brute est intéressant, le symbole nous parle mais, on n'a pas besoin qu'on nous fasse une glose sur la pierre brute. Les gens qui veulent travailler le symbolique, rien que le symbolique, nous semblent vouloir échapper aux bruits du monde. Pour nous, les images et les rites sont des supports imaginaires, des leviers pour aborder la réalité, ce sont des outils. Mais certains tendent à s'enfermer dans le formalisme. C'est un des plus grands clivages en maçonnerie.

Mais est-ce que, précisément, la maçonnerie dont vous avez dit que le ciment était l'initiation n'est pas, par définition, une institution qui favorise la régression : rites éternels même si réactualisés, donc sécurisants.

Oui, il y a quelque chose dans la maçonnerie qui favorise la régression vers une sorte de stade foetal, vers une fusion, mais on espère qu'à partir de là on peut trouver des forces.

La hiérarchie, opposée dans son principe à celui de l'égalité, n'est pas absente au Droit Humain. Comment pouvez-vous, en tant que féministes, c'est-à-dire par définition opposées à toute forme de hiérarchie, dont celle des sexes, accepter cette règle ? Comment peut-on vouloir l'égalité et s'accomoder de l'inégalité ?

Ce n'est pas une véritable hiérarchie, c'est un trajet qui passe par des étapes. On est apprenti, compagnon puis maître. C'est vrai que les apprentis sont privés de certains «droits» mais ce non-pouvoir n'est que transitoire. Il fait partie de l'apprentissage. Tout le monde peut devenir maître s'il le veut. Il faut accepter de ne pas avoir le contrôle de la situation. Lors de l'initiation, on fait confiance

à quelqu'un : on te met un bandeau sur les yeux, tu participes à une pantomime, tu ne sais pas ce qu'on va te faire faire et tu acceptes l'inconnu. L'initiation suppose une régression, mais une régression acceptée comme un moyen d'aller plus loin. On te fait entrer dans la caverne platonicienne avec l'idée que tous les prisonniers pourront en sortir.

Que pensez-vous des critiques de José Happart lors d'une interview dans un film sur la Belgique diffusé sur *Arte* le 2 décembre dernier ?

Quand Happart compare la maçonnerie à l'*Opus Dei*, il se trompe car l'*Opus Dei* est une organisation construite pour infiltrer le pouvoir et l'exercer.

Ces termes-là ne s'appliquent-ils pas parfaitement à l'espèce de maffia maçonnique liégeoise amalgamée à une tendance du PS, et pour laquelle aucun démenti ni mise au point ne viennent contredire les soupçons ?

Nous parlerons pour le Droit Humain, et là nous t'assurons qu'il n'y a aucun projet délibéré ni concerté d'investir le pouvoir. La maçonnerie est une reconnaissance de sympathie, de complicité initiatique qui fait que des maçons peuvent s'entraider. Qu'une personne ait le projet de proposer un candidat par intérêt est réprouvé par l'imaginaire collectif. Dans les faits, cela peut prendre cette tournure et aussi être vu comme cela par les gens de l'extérieur. Dans l'esprit maçonnique, c'est vécu comme une chose insupportable. Quand on parle de la force ou du pouvoir de la maçonnerie, il faudrait entendre une proximité d'intention, cette reconnaissance mutuelle d'appartenance qui fait qu'entre maçons il existe un préjugé favorable. C'est un pouvoir de fait qui n'est pas construit, délibéré. D'ailleurs, les gens du Droit Humain ne cherchent pas à avoir du pouvoir. Cela ne les intéresse pas et ils ne l'ont pas.

Que cherchez-vous, vous qui êtes de gauche et féministes, au Droit Humain ? Et qu'y trouvez-vous ?

A vrai dire, nous ne sommes guère sensibles à ce que nous appelons la quincaillerie de la maçonnerie. Concédons que la possible régression qu'elle offre a des côtés attachants et sécurisants, mais pour nous la différence entre le rituel maçonnique et le rituel chrétien c'est le syncrétisme. Le rituel maçonnique est

ouvert. Ce que nous trouvons en maçonnerie, c'est la possibilité de sortir de l'objet direct de notre quête dans le monde profane. On y va gratuitement (façon de parler, puisqu'on paie une cotisation). C'est un lieu où on prend un certain recul par rapport aux combats qu'on mène. Il n'y a pas de coupure dans ta personnalité, mais dans ton temps de vie. En maçonnerie, on ne va pas pour rentabiliser les choses. Par exemple, j'ai été hier à la loge et j'ai vraiment rigolé, c'était inattendu. C'est une soupape d'inattendu. Il y a une espèce de liberté, on y découvre de nouvelles pistes, de nouvelles voies d'approches. On se nourrit de nouveautés parce qu'on y rencontre des gens qui n'ont pas les mêmes idées, les mêmes sensibilités. Pourtant, il nous arrive de penser que nous sommes dans une certaine mièvrerie par rapport au combat quotidien que nous menons. En maçonnerie, on se dit parfois «C'est mièvre !», d'autres fois, «Comme c'est riche !» cette nouveauté, cette nouvelle façon de voir les choses. Il y a assez de polyvalence pour qu'on aie une chance de renouveau.

la franc-maçonnerie et son avenir

leo apostel

Le texte ci-après est la traduction du dernier chapitre de l'ouvrage en néerlandais que l'auteur a publié en 1992, La Franc-maçonnerie, une approche philosophique.*

*La problématique d'ensemble avait fait l'objet d'une première approche en 1983-84,** *époque à laquelle L.A. demanda sa «mise en sommeil» au motif que ni son obédience, ni même son atelier, ne voulurent prendre position sur la question du désarmement.*

S'agissant à son estime d'une question morale de principe, et non d'une question de politique, L.A. estimait et estime qu'elle requiert une prise de position publique.

L'auteur a été initié à la Loge Balder (G.O. Bruxelles) en 1952, puis a rejoint De Zwijger *à Gand, en 1961. C'est dans cette ville qu'il devint professeur de philosophie à l'université, après avoir suivi les enseignements de Piaget à Genève et de Carnap à Chicago.*

En 1972, des relations d'amitié personnelle

---

* APOSTEL L., *Vrijmetselarij - Een wijsgerige benadering,* Hadewijch, Antwerpen, 1992.

** APOSTEL L., *Freemasonry - A philosophical Essay,* VUB, Bruxelles, 1984.

l'amènent à l'atelier Pieter de Zuttere, *qui relève de la Grande Loge.*
Leo Apostel ne considère pas sa prise de distance comme une rupture ni une condamnation. Il est convaincu que la Franc-maçonnerie a un avenir, moyennant certaines adaptations.

introduction

Après avoir examiné la signification intellectuelle et spirituelle de la franc-maçonnerie, il est normal de conclure en posant la question de son avenir. La franc-maçonnerie a-t-elle un avenir ? Si c'est le cas, lequel ? Va-t-elle disparaître, se transformer ou continuer à exister sous sa forme actuelle ?

Les pages qui précèdent montrent qu'elle a un avenir. L'homme a un grand besoin de fraternité généralisée, besoin qu'aucune des autres organisations visibles ne parvient à satisfaire. De même, l'homme a un grand besoin d'actes symboliques et rituels sur lesquels ne pèse aucune hypothèque idéologique, philosophique ou mythologique. Enfin, le besoin de transformer l'avenir et d'être pris, dans ce cadre, au sérieux - y compris par les partisans d'autres idéaux - est bien réel. Ce que nous ne savons pas, c'est si un groupe qui incarnerait ces *trois* caractéristiques essentielles de la franc-maçonnerie pourra survivre; cela étant, cette hypothèse est fort vraisemblable. Il est pratiquement sûr, en tout cas, que dans l'avenir de l'humanité des groupes continueront à se réunir pour vivre une fraternité généralisée dépourvue de restrictions idéologiques ou autres, pour poser des actes symboliques et rituels dépourvus de fondement mythologique et pour s'appuyer mutuellement dans des actions diverses et variées tendant à transformer les personnes et la collectivité (dans quelque sens que ce soit). Mais nous ne sommes évidemment pas des prophètes. Quand nous parlons du futur, nos arguments ne sont pas décisifs : en général toutefois, la fonction crée l'organe. Les fonctions, en l'occurrence, sont certaines; l'organe, sans doute, continuera d'exister.

les imperfections de la franc-maçonnerie telle qu'elle est

1. les «grands» problèmes

En tant qu'ordre, la franc-maçonnerie ne réussit indéniablement pas à réaliser la plupart de ses idéaux ni à incarner concrètement ses caractéristiques essentielles.

Au vingtième siècle, la franc-maçonnerie a été confrontée à la lutte pour l'émancipation ouvrière, à la lutte pour la décolonisation et l'émancipation de l'eurocentrisme, à la lutte entre les nationalités et à la lutte entre différentes Eglises et humanismes.

C'est avec difficulté qu'elle a pu survivre à ces différents conflits, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle a réussi à faire montre de sa capacité à transcender les clivages, celle-la même qui lui a permis, il y deux siècles, de mettre en contact la noblesse et la bourgeoisie et certaines Eglises.

L'essence même de sa réalité l'oblige à chercher à rassembler dans ses ateliers des gens provenant de classes différentes, de métiers différents, de couches sociales différentes. Au vingtième siècle, elle n'a pas réussi - en dépit d'efforts conscients mais sporadiques - à initier «en masse» les ouvriers et à les accueillir en son sein. La franc-maçonnerie, par sa nature, doit tendre à rassembler des gens provenant de différentes nationalités et de différentes cultures. Or, au vingtième siècle, on voit toujours aux Etats-Unis des ateliers exclusivement blancs et des ateliers exclusivement noirs, qui ne se reconnaissent pas pour des raisons raciales. Ailleurs, dans les pays de plus en plus supranationaux d'Europe, on ne constate pas de présence systématique dans les ateliers des Africains, Asiatiques, Nord-africains, Turcs, Grecs, Espagnols, etc. qui vivent parmi nous. La franc-maçonnerie n'a pas réussi non plus à transcender le clivage national et le clivage culturel.

Par contre, elle a réussi à jeter un pont entre les sexes, du moins en partie (et en dépit de vives oppositions). Il existe une maçonnerie qui réunit hommes et femmes et il existe une franc-maçonnerie purement féminine, à côté de la maçonnerie qui, traditionnellement, reste purement masculine. Mais le succès n'est pas total parce que certaines obédiences ne reconnaissent pas la franc-

Assiette en faïence de Baudour à l'emblème de la loge P.I.E.R. de Liège (collection privée), p 133, in *La Franc-Maçonnerie en Questions*, catalogue d'exposition, CAL (Régionale du Brabant wallon), octobre 1993.

maçonnerie féminine ou mixte, et parce que bon nombre de maçons la rejettent ou évitent avec elle toute relation.

Les rapports avec les différentes Eglises posent, eux, toujours des problèmes. La franc-maçonnerie européenne et l'Eglise catholique romaine continuent à se rejeter. Certaines parties de cette même franc-maçonnerie européenne s'identifient presque à des associations «laïques» (c'est-à-dire anti-cléricales), d'autres font preuve, à l'égard des mouvements laïcisants, d'indifférence ou d'hostilité. Il n'existe pas dans ce domaine de représentation proportionnelle des différentes convictions au sein des différents ateliers.

Que conclure ? Pour ce qui est des «grandes» oppositions du vingtième siècle, ce centre d'unité n'a pas joué son rôle de «passerelle» ou n'a pu le faire que dans une très faible mesure. Mais il faut bien se rendre compte que les défis ont été plus importants que jamais. Les problèmes se sont posés à un niveau planétaire. L'ampleur des oppositions était plus grande qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Le fait même que quelques-unes de ces oppositions aient pu être réconciliées, que certains aient à tout le moins tenté de jeter des ponts pour réduire les oppositions entre classes (initiation d'ouvriers), entre peuples (initiation de personnes provenant de toutes cultures et de toutes populations), et entre Eglises et partis (initiation de catholiques et de communistes) est, en soi, porteur d'espoir. Mais l'échec reste patent : et l'ordre **pourrait,** en tant que lien humanitaire au plan international, ne pas y survivre. Mais il pourrait aussi, dans les siècles qui viennent, réussir là où il a échoué hier.

2. les «petits» problèmes

Même lorsqu'on n'a pas pour la franc-maçonnerie les ambitions dont témoigne le précédent paragraphe, on doit bien constater, au vingtième siècle, qu'elle présente des symptômes manifestes de déclin.

1. La majorité des maçons ne connaissent pas la franc-maçonnerie et ne souhaitent pas la connaître. Son histoire, son rôle social, ses rites comme sa spiritualité leur restent inconnus.

2. L'engagement de la majorité - mais non pas de la totalité - des franc-maçons est très faible : soit ils ne se rendent qu'irrégulièrement à leurs ateliers, soit ils s'abstiennent de toute activité autre qu'une présence assidue. Ils sont très occupés et trop fati-

gués pour faire plus, au sein de ce qui n'est pour eux qu'un «club de service amélioré», que «jouir» dans la sérénité et la confiance (ce qui n'est pas rien, parce que cela suppose, précisément, que cette confiance et sérénité existent).

3. De nombreux ateliers - pas tous - sont trop homogènes. Ils sont composés soit de membres de professions connexes (comme par exemple des enseignants, des industriels, des commerçants, des médecins, des avocats) soit de membres des mêmes partis (des ateliers «bleus» ou «rouges»), soit encore du cercle étendu des amis de quelques personnages-clés.

4. De nombreux ateliers - pas tous - sont des groupes hiérarchiques dans lesquels soit quelques personnes plus âgées, soit quelques orateurs, soit quelques riches, soit quelques personnes hauts placées font - discrètement - la pluie et le beau temps.

5. De nombreux francs-maçons ont adhéré pour des raisons non maçonniques. On trouve, dans les ateliers, des ésotériques qui cherchent à obtenir des révélations secrètes; des révolutionnaires qui veulent des instruments politiques; des ambitieux qui, sachant que quelques collègues influents sont membres d'un atelier, veulent se frayer un chemin dans leur ombre; des curieux à la recherche de nouvelles sources d'apprentissage. Ces étrangers, parfois très nombreux, compliquent les activités vraiment maçonniques encore qu'ils constituent rarement la majorité des personnes présentes, et que bien souvent ils disparaissent aussi vite qu'ils sont venus.

6. De nombreux ateliers sont en permanence vides aux deux tiers. L'absentéisme est très élevé, parce que le sens du groupe (voir le point 1) n'est pas clair pour tout le monde, ce qui est source de démotivation.

7. L'idéal maçonnique est très exigeant : pouvoir avoir des relations en profondeur avec de nombreuses personnes, pouvoir donner et recevoir, agir de manière totalement non mythologique ni rituelle, pratiquer la philanthropie au sens large et exercer des activités suprapersonnelles. Il arrive donc souvent qu'en tant que personne, on reste en deçà de ces exigences. D'autres attendaient davantage de vous. La faute maçonnique, la honte maçonnique et l'animosité maçonnique trouvent leur source dans la faiblesse humaine, confrontée à des impératifs aussi sévères. Il est possible d'oublier et de pardonner, mais cela reste difficile.

8. Toutes les initiatives maçonniques ont un caractère de dilettantisme et d'improvisation parce qu'elles sont absolument spon-

tanées et gratuites. Il est exceptionnel qu'elles soient préparées, qu'il y ait un suivi ou qu'elles s'inscrivent dans la durée. Cette inefficience - qui résulte de l'idée même - en repousse beaucoup.

Conclusion : il était nécessaire de faire voir, parallèlement à tout ce qu'il y a de beau et de profond dans l'ordre de la franc-maçonnerie, la réalité sans masque. On a accusé la franc-maçonnerie de satanisme, de conspiration internationale, de complot politique, de clientélisme organisé, d'immoralité. Tout cela est absurde. Ce qui n'est pas absurde, c'est la distance qui reste étonnante entre des idéaux élevés, de grande valeur et **très spécifiques** (que l'on ne trouve nulle part ailleurs avec une telle transparence et une telle profondeur) et la pratique, bien souvent décevante. Lorsqu'on entre en maçonnerie sans y être préparé, on risque d'éprouver les pires désillusions. On retrouve là, *mutatis mutandis*, l'écart qui sépare la dignité du christianisme et l'indignité des chrétiens.

3. les problèmes «moyens»

Les conflits entre les différentes obédiences maçonniques affaiblissent l'ordre dans son ensemble, provoquent la confusion auprès des membres et font qu'il est encore plus difficile pour eux de vivre cette fraternité déjà si difficile; aux yeux de celui qui cherche l'initiation, l'adhésion s'apparente de ce fait à un hasard ou/et à un pari. Ces conflits gonflent énormément l'importance de quelques différences relativement mineures et dissimulent ce que l'ordre a d'essentiel. Ce que notre texte dit du contenu et de la signification de l'ordre montre à suffisance que toutes les obédiences des Grands Orients et des Grandes Loges, jusque et y compris les loges régulières (outre des obédiences mixtes et des obédiences purement féminines) ont en commun **l'essentiel.** Mais ce que nous appelons ici l'essentiel (et ce qu'est cet essentiel, historiquement et idéalement) est jugé soit trop grand, soit trop petit par des franc-maçons-partisans, et l'on en trouve dans tous les milieux de la franc-maçonnerie.

Face à ces fractures, on peut adopter différents comportements. On peut chercher à réunifier les loges (sous l'un ou l'autre drapeau), à déclarer qu'une obédience est supérieure aux autres et à engager le combat pour affirmer cette suprématie, ou tendre à des contacts entre obédiences et à une reconnaissance et une appréciation mutuelles, ou encore rechercher l'isolement de chacune des tendances en acceptant que, de cette façon, on se coupera irrévocablement des autres.

Ces différents comportements sont tous possibles et défendables. Beaucoup de maçons ont des doutes quant à leurs avantages et leurs inconvénients. Tout ceci affaiblit l'engagement maçonnique et use une énergie qui devrait précisément se centrer sur la réalisation des **grands** objectifs (ceux qui relèvent de l'essence de la franc-maçonnerie).

les contradictions maçonniques : dialectique de la franc-maçonnerie

L'avenir de la franc-maçonnerie ne dépendra pas seulement de la façon dont elle pourra gérer à l'avenir ses échecs, grands, petits et moyens : il y a va aussi des contradictions qui forcent sans cesse son idéal - comme **tous** les autres idéaux - à se transformer.

1. La franc-maçonnerie tend à l'universalité, et cherche donc à recruter un maximum d'adhérents; elle tend à la profondeur, et veut de ce fait procéder à une sélection aussi sévère que possible.

2. La maçonnerie tend à l'internationalisme et veut donc agir au niveau mondial; elle tend à la spontanéité et à l'autonomie, et donc à se limiter à des relations locales.

3. La franc-maçonnerie tend à l'ouverture et veut donc rapidement accueillir et promouvoir de nouveaux membres; elle cherche à réaliser des rencontres réelles et veut donc, au contraire, procéder avec lenteur.

4. Les trois caractéristiques de l'ordre entrent en conflit l'une avec l'autre : la fraternité rend les rites subsidiaires, les rites diminuent l'importance de la fraternité; l'engagement éthico-actif relativise la fraternité comme les rites mais l'un et l'autre, à leur tour, relativisent cet engagement.

5. La franc-maçonnerie tend à l'universalité totale; dès lors, elle veut nier qu'elle ait une éthique, une esthétique et une conception du monde exclusives d'autres conceptions. D'un autre côté, comme elle cherche à se comprendre elle-même, elle doit bien reconnaître qu'une conception du monde qui défend la coexistence des interprétations du monde est, de ce fait, une idéologie très spécifique. Il en va de même pour son éthique et son esthétique.

6. La franc-maçonnerie tend à conserver son identité, elle voudra donc conserver à ses modes de fonctionnement une très grande uniformité, fuira le changement et respectera les traditions;

elle tend à une pluralité maximale, ce qui la fera promouvoir une quantité illimitée de règlements, de modes de fonctionnement et de rites, nouveaux et anciens.

7. La franc-maçonnerie tend à réaliser ses objectifs de manière interne, c'est-à-dire dans sa vie interne propre et dans la vie intime de chacun des francs-maçons pris individuellement; elle s'abstiendra et s'interdira donc de prendre des positions publiques. Comme elle s'engage en faveur de certaines valeurs fondamentales (la fraternité par exemple), elle voudra prendre position publiquement contre le racisme, la nationalisme, le militarisme, l'intolérance.

On pourrait ajouter à ces sept contradictions internes bon nombre d'autres contradictions. La pression de ces contradictions a pour conséquence que des personnes, des ateliers et des groupes ou des obédiences tout entières adoptent des positions changeantes, hésitent entre des stratégies différentes et se combattent violemment au cours de périodes pendant lesquelles ils cherchent, pour un ou plusieurs dilemmes, des issues qui leur font opérer des choix divergents.

quelques propositions au service d'un ressourcement

Si l'on compare l'idéal franc-maçon à la réalité de la franc-maçonnerie, on se rend compte qu'il faudra beaucoup de temps, et beaucoup d'énergie, pour combler le fossé entre l'une et l'autre. L'essence même de la dialectique maçonnique fait qu'il n'existe pas de solution parfaite et que chaque proposition aura des désavantages. On peut néanmoins prendre en considération les propositions qui suivent.

1. ouverture et secret

Pour recruter les membres adéquats et pour les accueillir en sachant que leurs motivations sont - elles aussi - adéquates, il faut que les franc-maçons disent clairement à ceux qui n'en font pas partie ce qu'est la franc-maçonnerie. Le présent ouvrage constitue une tentative en ce sens. Mais il faudrait écrire bien d'autres textes explicatifs pour que le dialogue puisse s'engager de manière optimale. L'entreprise gagnerait en efficacité si des collectivités de franc-maçons appartenant à différents ateliers et obédiences pou-

vaient s'y livrer. Les entretiens privés et les hasards des exposés publics ne suffisent pas et ne peuvent pas aller assez loin, et ne laissent pas suffisamment de traces.

Mais ne sommes-nous pas à nouveau confrontés ici à une contradiction maçonnique ? Quelle est exactement la fonction du secret maçonnique ?

Le secret joue, à juste titre, un rôle très important dans le travail maçonnique. Il intervient sous différentes formes.

1. La réalité est un secret, et le franc-maçon en est intensément conscient.

2. Notre moi - et celui de tous les autres hommes - est un secret.

3. Ce qui se passe dans le for intérieur du franc-maçon (s'il se passe quelque chose) lors de son initiation ou de l'initiation d'autres personnes, ou dans le courant de sa vie maçonnique, n'est pas totalement exprimable et ne peut pas être entièrement traduit en paroles : cette expérience relève en effet d'une intimité inaliénable.

4. La confiance dont vous a investi un autre franc-maçon ne peut jamais être trahie. Tout ce qui est dit à l'atelier doit rester entre ceux qui se rencontrent *«sub rosa»*.

5. La signification des symboles ou des rites est inépuisable. Aucune interprétation n'est exhaustive.

6. «Se taire» sur certaines choses (par exemple ne pas discuter les détails d'une initiation avec quelqu'un qui ne l'a pas encore vécue, mais qui peut lire à ce sujet des publications) est une discipline qui a des vertus éthiques et éducatives.

Ces six formes de secret paraissent intouchables. On peut respecter strictement ces formes de secret tout en décrivant et en discutant assez concrètement, comme l'a fait l'auteur de ce livre, la vie de la franc-maçonnerie et les trois initiations de base. Il s'agit manifestement de choses totalement différentes. Les six secrets indéniables imposent que le travail maçonnique se déroule dans des espaces privés, auxquels seuls les membres aient accès, en tenant compte des différences de grades (non de rang, mais de stade d'initiation), dans une confiance mutuelle stricte et la garantie d'une discrétion absolue. La discrétion n'est importante qu'en fonction de la fraternité.

Mais il y a, à côté de ces secrets maçonniques légitimes, des secrets illégitimes :

1. les adresses des ateliers;
2. les listes de leurs membres;
3. la nature du travail maçonnique.

Aucun de ces trois secrets ne doit, croyons-nous, rester cacher à l'avenir. Les adresses doivent être connues pour que les personnes intéressées puissent facilement s'adresser aux ateliers situés près de chez eux.

Les listes des membres doivent êtres connues parce qu'un groupe qui s'arroge le droit d'agir publiquement dans un Etat de droit démocratique (même si l'action extérieure n'est qu'exceptionnelle) doit combattre à visière ouverte. De plus, les personnes qui ne sont psychologiquement pas prêtes à faire savoir qu'ils adhèrent aux idées maçonniques, ou qui seraient socialement trop faibles pour pouvoir se le permettre ne sont pas les membres qu'il convient.

Les idéaux de la franc-maçonnerie sont suffisamment élevés pour que nul n'éprouve de honte à ce que son adhésion devienne de notoriété publique. Il est de plus nécessaire, pour défendre ces mêmes idéaux, qu'un maximum de franc-maçons, appréciés en tant que personnes au sein de leur communauté, se réclament de la franc-maçonnerie. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent céder à l'exhibitionnisme et déployer sans cesse l'étendard de leur engagement maçonnique : mais ils doivent faire savoir clairement qu'ils soutiennent les idéaux de l'ordre et qu'ils défendent l'ordre en tant que groupe.

Dans son essence cependant, l'ordre est oecuménique. Face à tous les «groupes intégrés», de quelque nature qu'ils soient, il défend l'égalité, la valeur et l'importance du contact avec des membres de «groupes extérieurs».

Aussi y aura-t-il toujours mobilisation d'un certain degré d'animosité face aux franc-maçons, comme face à tous les représentants d'une idéologie oecuménique. Celui qui ne veut pas assumer cette animosité n'est pas mûr pour le travail maçonnique. Ce n'est pas un drame. En définitive, bon nombre d'idéaux maçonniques peuvent être réalisés en dehors de la franc-maçonnerie. Nul n'est tenu de courir le risque de l'oecumène. Mais vu l'importance des idéaux en question, les membres doivent être prêts à supporter l'animosité qui prend toujours pour cible ceux qui se soustraient partiellement au cercle des groupes auxquels ils sont intégrés.

2. les ateliers en tant qu'échantillons représentatifs

L'idéal maçonnique exige qu'un atelier rassemble des personnes qui ont des professions, des intérêts et des convictions très différentes. Ces personnes doivent tendre à être des échantillons plus ou moins représentatifs des groupes dans lesquels ils évoluent. Il faut, de ce fait, faire preuve d'une discipline parfois difficile et envoyer dans d'autres ateliers les candidats dont le profil rendrait trop homogène - socialement, intellectuellement ou affectivement - l'atelier auprès duquel ils avaient sollicité leur admission.

Pour combattre toute constitution de groupes au sein des ateliers et pour empêcher que se forment des hiérarchies, toutes les fonctions - en ce compris celles de Maître de Président et d'Orateur - qui peuvent contribuer à construire les opinions doivent être confiées par rotation et sans élection, à tour de rôle, à tous les membres de la loge. C'est ce qui se fait en Angleterre.

Pour permettre la participation au travail maçonnique de personnes financièrement moins favorisées, et pour créer un climat de travail plutôt que de jeu, il faut diminuer au maximum les cotisations. Ceci suppose la vente de bâtiments trop onéreux et le remplacement des banquets plantureux par des repas plus simples.

3. les ateliers en tant que centres d'éducation

Les ateliers reçoivent régulièrement des nouveaux membres. Dans certains d'entre eux, la formation des nouveaux membres est confiée à un maçon spécialement désigné à cet effet, dans d'autres pas. Très souvent néanmoins, cette formation est fortement négligée. Elle nous paraît essentielle.

1. Pour savoir ce qu'est en fait la franc-maçonnerie, il faut connaître son origine, son évolution, l'évolution de ses idéaux, ses problèmes actuels et ses options. Ceci exige des leçons, des lectures et des discussions qui s'étalent sur de nombreuses années. Malheureusement, on est loin du compte. Si l'on ne modifie pas cette situation, on ne pourra empêcher le nivellement par le bas. Comment, sans formation, apprendre à avoir des discussions sur les rites ?
2. La formation intellectuelle n'est pas la seule nécessaire : il faut aussi prévoir une formation psychologique et sociale. Les aînés doivent, lentement et prudemment, se dévoiler tels qu'ils

sont et inciter ainsi les plus jeunes à en faire autant. Parfois, il faudra recourir à la dynamique de groupe, à la psychologie sociale, à la gestion des conflits, etc. pour bien comprendre des tempéraments et des convictions spontanément antagonistes ou pour aider à s'adapter à d'autres et/ou à des étrangers qui, parfois, suscitent au premier abord une impression d'antipathie. On ne devient pas un frère parce qu'on dit à un autre qu'il est notre frère. On ne devient pas un frère en y travaillant dans l'isolement. C'est une tâche collective. Malheureusement, on s'y livre encore plus exceptionnellement qu'à la formation intellectuelle. Parce que les maçons n'osent pas s'avouer que l'animosité ou l'incompréhension existent, ils n'osent pas oeuvrer consciemment à les surmonter.

4. l'atelier en tant que groupe de déconfinement

Dans la mesure du possible, les ateliers doivent recruter des membres provenant de professions, de partis, de classes sociales, de peuples, de races, de religions et de sexes différents. Cela ne pose pas seulement, dans le concret, des problèmes de langue mais aussi des problèmes de communication. De plus, la solidité d'un groupe n'est pas sans limite : une trop grande diversité peut le faire imploser. Malgré cela, il faut veiller systématiquement à ce que dans chaque atelier, on passe au moins outre à quelques frontières tenaces et à ce que, dans la totalité des ateliers d'une grande agglomération, elles soient toutes abolies. Cela pose également de grands problèmes. Comme le niveau intellectuel des professions et des classes ne cesse de progresser avec régularité - de même que le caractère multi-culturel de nos sociétés -, ce caractère de déconfinement devra, à l'avenir, être concrètement et véritablement respecté.

5. les ateliers et les organisations centrales

Nul ne peut nier que la franc-maçonnerie vivante se déploie dans chacune des loges, là où les membres se connaissent et se rencontrent. Pourtant, c'est précisément le besoin de «diversifier» aussi les «diversités» qui rendra nécessaires et fertiles les contacts entre loges. Les visites respectives de membres à d'autres ateliers, les visites de groupe et les sessions communes se situent d'évidence dans le prolongement de l'idéal franc-maçon. Pour garantir tout cela, il faudra édifier un réseau souple de relations entre ateliers. Ceci justifie dans une certaine mesure l'existence d'organisations nationales (les obédiences). Les délégués qui y

représentent chacun des ateliers ont néanmoins une fonction ou une dignité administrative, et non pas maçonnique. Des titres ronflants comme Grand Maître ou Grand Comité sont contre-productifs. Lorsque ces organes centralisés se mettent à exercer une action répressive et à interdire les visites entre ateliers, ou même à exclure des personnes, ils excèdent les limites de leur rôle qui doit être utilitaire. Il faut chercher des instruments qui permettent de combattre cette hiérarchisation.

Les relations internationales en particulier, qui sont si importantes, bénéficient davantage de visites d'ateliers à ateliers que de réunions à «haut» niveau entre grands maîtres.

6. la démocratie des degrés

Généralement, les réunions dans la franc-maçonnerie de base se déroulent au premier degré, parce que cela permet à tous les membres de l'atelier (apprentis, compagnons et maître) d'y assister. Seule les initiations au deuxième et au troisième degré sont dans le degré qui s'y rapporte. Il en résulte qu'il y a beaucoup moins d'échanges et de réflexions et de discussions sur ce deuxième et ce troisième degrés. Pourtant les trois initiations ne constituent pas une progression mais un tout. Tous les maîtres restent des apprentis. Il pourrait être utile de prévoir chaque année un nombre plus élevé de sessions pour les degrés de compagnons et de maîtres; ceux qui n'en sont pas encore arrivés à ce stade de l'initiation peuvent, pendant ce temps se livrer à l'étude.

Dans le même esprit - mais c'est une mesure plus utopique - la répétition d'une initiation d'apprenti, doit être, pour un maître, chose normale s'il veut - devenu autre - recommencer à zéro; de même le report d'une nouvelle initiation - par l'intéressé lui même - devrait être chose normale. Les automatismes sont incompatibles avec le progrès spirituel. Hélas, les choses sont rarement ressenties de cette façon.

Nous voudrions dans ce cadre nous arrêter un moment - contrairement à ce que nous avions d'abord décidé - sur les degrés situés entre le quatrième et le trente-troisième. On sait que les degrés supérieurs sont nés au dix-huitième siècle, partiellement pour accentuer les détails des trois premiers degrés, partiellement pour satisfaire un penchant pour la hiérarchie, la variété et le baroque. A mon sens, ces degrés nouveaux n'ajoutent rien aux messages

de la maçonnerie. Même s'ils sont gérés, à notre époque, par des organisations indépendantes (le Chapitre et l'Aréopage), les liens personnels entre la franc-maçonnerie de base et le degré supérieur restent très forts. Les personnes qui sont dotées d'une curiosité maçonnique suffisante et qui disposent pour ce faire d'assez de temps ne veulent pas manquer l'occasion d'approfondir leur connaissance. La plupart des grades supérieurs n'existent plus que de nom, mais quelques rituels (en tout cas le dix-huitième et le trentième) paraissent passionnants et enrichissants. Pour empêcher que ces degrés supérieurs forment malgré tout un groupe au sein du groupe et suggèrent un progrès illusoire, il serait peut être préférable de les offrir de temps à autre dans la franc-maçonnerie de base, en l'occurrence pour servir d'instruments d'analyse des trois initiations de base.

La créativité symbolique, l'expérimentation avec des nouveaux contenus et de nouvelles formes ne peuvent assurément pas conduire à la profusion, comme cela a été le cas au dix-huitième siècle avec trente-trois ou nonante neuf grades; il ne faut pas non plus créer des effets paralysants, ce qui est bien souvent arrivé au vingtième siècle. On se demande si la juxtaposition purement externe (avec la suggestion illusoire d'une progression par l'utilisation de la série des chiffres) est bien la meilleure pour garantir à la fois la clarté et la richesse des formes.

Néanmoins, cette proposition pourrait entraîner des tensions inutiles. Ce n'est qu'une considération. Les seules choses qui sont d'une importance fondamentale sont les suivantes : la démocratie dans les trois degrés symboliques de base, l'encouragement et la structuration de la créativité symbolique et une scission aussi radicale que possible entre la franc-maçonnerie proprement dite et le Chapitre, pour les grades qui vont du quatrième au dix-huitième degré, ou l'Aéropage pour les grades qui vont du dix-neuvième au trente-troisième degré.

7. l'unité de l'ordre supérieur

Une des conclusions de l'ensemble de notre ouvrage est assurément que toutes les obédiences forment des franc-maçons dignes de ce nom. En pratique ceci devrait impliquer qu'elles se reconnaissent toutes mutuellement, qu'elles se rendent visite et qu'elles conservent leur caractère spécifique. La recherche d'une unité externe plus forte ne manquerait de déboucher sur des conflits et

des tensions. L'expérience parfois bien amère de notre siècle nous l'a montré en abondance.

8. fonctionnement interne et activités extérieures

Nous avons déjà vu à plusieurs reprises qu'un centre d'unité ne peut attendre de ses membres d'éthique et de politique communes sous peine de s'isoler ou d'exclure autrui. De plus, l'indépendance de chaque membre et de chaque atelier empêchent d'organiser efficacement des actions collectives et planifiées. Néanmoins, il existe une éthique et une politique maçonnique. Dominique Desanti affirme à juste titre que la base de l'éthique réside dans la reconnaissance de l'autre. Ce qui découle de cette reconnaissance - et ce n'est pas rien, car elle constitue le coeur même de la franc-maçonnerie - n'a pas été fixé plus en détail dans les textes ou les déclarations. Chaque maçon lui donne le sens qu'il veut. Pourtant, cette reconnaissance de l'autre est quelque chose de primordial. Elle ne peut se limiter à un jeu symbolique. En tant que collectivité, la franc-maçonnerie doit s'engager vers l'extérieur en faveur du maintien ou de la restauration des acquis sociaux qui fondent la possibilité même de la franc-maçonnerie. Ces conditions sont aussi celles qui rendent possible la rencontre universelle. Le dogme de la franc-maçonnerie est la confirmation de la possibilité de cette rencontre, et le jugement de valeur fondamental confirme la valeur de celle-ci.

Très logiquement, la franc-maçonnerie doit donc prendre publiquement position contre toutes les organisations ou actions qui menacent la communication universelle. Si elle veut se prendre elle-même au sérieux, elle ne peut se soustraire à cette contrainte. Mais d'un autre côté, il est tout aussi certain qu'un centre pour l'unité universelle ne **peut**, et ne **doit** que très rarement agir vers l'extérieur.

L'auteur de ces lignes estime que la défense de la rencontre universelle a de nombreuses conséquences socio-politiques : un pacifisme de principe, le refus de toute ségrégation, le cosmopolitisme et l'internationalisme, une préférence pour des sociétés multi-culturelles, le rejet de la peine de mort et de la détention à perpétuité et le combat en faveur de l'égalité économique et de la liberté politique. Il sait que bon nombre de franc-maçons ne tirent pas ces conclusions. Il est persuadé que l'Ordre ne peut être un groupe de pression socio-politique s'il veut conserver sa paix

intérieure et son impact. Aussi, faut-il examiner de façon permanente et avec le plus grand soin, dans chaque situation historique concrète, avec prudence et dévouement, les sujets sur lesquels l'Ordre doit garder le silence et ceux à propos desquels il doit parler. Mais notre analyse de l'idéal franc-maçon a pour résultat qu'en tant qu'individu, le franc-maçon doit avoir un engagement socio-politique - qu'il (ou elle) doit déterminer - **du fait même de son initiation.** Il n'est en effet, **pas possible** qu'il reste indifférent.

9. *de minimis non curat praetor*

La nécessité de prise de position en profondeur, bien réfléchie, et d'ailleurs peu fréquente a également pour conséquence que l'Ordre doit s'abstenir à tout pris de petites **interventions** extérieures. Les franc-maçons qui - comme c'était parfois l'usage au dix-neuvième siècle - se réunissaient pour choisir des bourgmestres, des recteurs, des préfets des études, des bâtonniers, etc. «qui partagent leurs idées» agissent en contradiction avec l'idéal maçonnique tel que nous l'avons défini.

En principe, les interventions qui tendent à promouvoir la carrière de membres d'une loge sont sans profondeur, faussent l'atmosphère au sein des ateliers et entraînent à l'extérieur de l'animosité et des malentendus plus qu'elles ne favorisent la rencontre avec l'autre. En les éliminant, on améliorerait la qualité du recrutement. Mais les franc-maçons ont le devoir - évident - de s'aider mutuellement dans le besoin physique, psychique et social.

10. critères d'initiation

Il n'est pas possible de recruter dans le désordre sur la base de la collégialité ou de relations amicales si l'on tient compte des propositions déjà formulées (par exemple aux points 1 et 2).

A ce jour d'innombrables groupes d'étude maçonniques se sont penchés sur le problème du recrutement ; le plus souvent, ils n'ont pas abouti à des résultats constructifs. En fait, on hésite entre une conception extrêmement **laxiste** et une conception extrêmement **dirigiste**. Le laxisme part du principe qu'on ne sait pas, en réalité, se qui se passe dans la tête de l'initié suite aux nombreuses initiations auxquelles il participe. On en tire la conclusion qu'on ne peut la refuser à quelqu'un qui demande l'occasion de la vivre. Si la personne, en fait, n'était pas prête à l'initiation et a été admise

malgré tout, elle finira bien, après un certain temps par disparaître. Ce laxisme répond au désir d'ouverture illimitée du franc-maçon et s'accommode bien de son refus d'admettre des critères d'initiation superficielle. Mais il a aussi des conséquences nuisibles : (1) les «impropres», ceux qui sont formellement initiés restent membres de l'atelier pendant un certain temps et en dégradent l'atmosphère; (2) certains d'entre eux qui cherchent au sein de l'Ordre l'occasion d'une «pseudo-carrière» ou qui ne se rendent pas compte, faute de connaissance de soi, de leur erreur causent des dommages durables à la vie du groupe.

Lorsqu'on défend le point de vue dirigiste extrême, on a recours soit à des critères externes (l'intelligence, la profession, l'engagement philanthropique, l'engagement culturello-politique, la vie familiale, la réputation), soit à des critères internes. Nous reviendrons sur ce dernier point. On voit tout de suite que les critères externes sont utilisables et observables de façon pratique mais qu'ils ne touchent pas à l'essence de «l'initiabilité» (c'est-à-dire de l'ouverture à la rencontre universelle grâce à des moyens rituels). Les critères internes pourraient palier ce manque, si on les déduit de la nature de la rencontre elle-même, mais ils sont par contre difficiles à observer, ne sont des instruments maniables qu'aux mains de bons psychologues cliniques (et ceux-ci sont rares, y compris parmi les francs-maçons) et peuvent être facilement mis en discussion. Il n'existe pas de solution véritablement satisfaisante. Je voudrais pourtant soumettre, en guise d'exemple et pour inciter d'autres auteurs à faire mieux, les cinq critères qui suivent.

1. Pour être initié, il faut être - partiellement - un problème à soi même, avoir le besoin de mieux se connaître et se comprendre, de mieux connaître et de mieux comprendre les autres et être prêt à s'étonner, à changer. Ceci suppose aussi la capacité de souffrir sans pour cela se détruire intérieurement.

2. Pour être initié, il faut pouvoir se montrer vulnérable, pouvoir parler de soi et pouvoir s'ouvrir à autrui.

3. Pour être initié, il faut pouvoir écouter les autres - même s'ils sont loin - et aspirer à des contacts plus fréquents et plus profonds que ceux que l'on avait jusque là.

4. Pour être initié, il faut pouvoir se battre sans animosité, décider en toute autonomie et défendre des positions impopulaires.

5. Pour être initié, il faut manifester un engagement fort au bénéfice d'au moins un objectif supra-personnel.

Pour pouvoir véritablement défendre ces critères, il faudrait en déduire que telle est la caractéristique essentielle de la franc-maçonnerie elle-même. On peut sans doute démontrer qu'il s'agit là de conditions nécessaires pour travailler au sein de l'Ordre de manière fructueuse. Mais on ne pourra sans doute pas démontrer que ce sont des conditions suffisantes.

Même les ateliers franc-maçons qui font montre de l'ouverture maximale encourent un risque incalculable à chaque initiation, tout comme chaque «profane» qui demande «à entrer» court un risque incalculable. Ce risque n'est pas de nature idéologique, économique ou politique, mais de nature psychologique et sociale. L'Ordre - même s'il a par certains côtés l'allure d'un jeu - n'est pas un jeu.

11. franc-maçonnerie, «églises» et «laïques»

Un franc-maçon peut-il être athée ? Peut-il être agnostique ? Un franc-maçon peut-il être catholique, protestant, juif ou musulman ? Un militant laïque (il s'agit le plus souvent en Flandre d'athées qui luttent pour que la société soit entièrement libérée des influences de l'Eglise) peut-il être un franc-maçon ?

On a rempli des bibliothèques de livres consacrés à ce sujet. Notre description de l'idéal franc-maçon nous permet de donner très brièvement, une réponse partielle. Un croyant oecuménique, quelle que soit sa foi, qui accepte que Dieu soit également présent pour des membres d'autres communautés ecclésiales et même chez des personnes non pratiquantes et des athées, peut être un franc-maçon (du point de vue de la franc-maçonnerie). Un non pratiquant ou un adversaire de l'Eglise, s'il est oecuménique et qu'il croit, quelle que soit sa forme de rationalisme, qu'il existe chez d'autres rationalistes et même chez des religieux et des croyants, une authenticité éthique et une pensée rationnelle peut être un franc-maçon (du point de vue de la franc-maçonnerie). Inversement, il y a des membres d'Eglises ou de groupements laïques qui ne pourraient être des franc-maçons parce qu'ils n'ont pas ce comportement oecuménique (qui exprime l'omniprésence de Dieu ou du sacré pour les uns, de la profondeur éthique et de la rigueur rationnelle pour les autres). Que la doctrine de certaines Eglises ou de certaines idéologies ait pour résultat d'empêcher l'existence, dans ces groupes, de ce comportement oecuménique est une question ouverte. Il est impossible de parler de toutes les religions. Je me contenterai de souligner un point qui a une énorme

importance en Flandre. Même si le dogme de l'infaillibilité papale est une considérable pierre d'achoppement pour tous les francs-maçons, l'auteur de ces lignes estime que, depuis que l'Eglise catholique a accepté en 1965 le principe de libre examen, un catholique **peut** officiellement être un franc-maçon. La question de savoir s'il peut vraiment le devenir dépend de son attitude oecuménique. Elle ne dépend certainement pas de ce que déclarent à ce sujet les autorités ecclésiales, les conseils des évêques et *tutti quanti*. Le franc-maçon se doit de considérer l'homme réel et non les masques institutionnels. Il faut analyser les autres Eglises dans le même esprit.

On peut affirmer de façon générale que tous les croyants oecuméniques peuvent être des franc-maçons. Du point de vue de l'idéal maçonnique, il est souhaitable qu'ils adhèrent à la franc-maçonnerie.

Le problème de ceux qui militent en faveur d'une société laïque se pose dans les mêmes termes. Mais un nouveau facteur s'y ajoute : le centre d'unité qu'est la franc-maçonnerie a, depuis sa fondation, un lien intime avec la rationalité et la raison. Nous l'avons déjà vu lorsque nous avons parlé du newtonien Desaguliers. Sans chercher ici à trouver une définition de la rationalité, nous pouvons dire de façon générale que les arguments rationnels ont un caractère essentiellement social : ils sont universellement communicables et leur validité n'est pas déterminée par des expériences en principe incommunicables. La rationalité n'est pas une condition suffisante, mais bien une condition nécessaire pour la rencontre. Une société, dans laquelle les Eglises peuvent vivre leur vie mais qui en dépendent dans sa totalité, est comme une arche universelle qui surmonte toute les particularités. Le franc-maçon - quel que soit son sentiment religieux, quel que soit l'attrait qu'exerce sur lui la vie des rites et des symboles - défendra toujours une société séculière, dont le militant laïque est le défenseur parfois efficace, parfois inefficace. Un militant - laïque - s'il est tolérant, peut donc être un franc-maçon. Il est souhaitable, à partir de l'idéal du centre d'unité, que de telles personnes adhèrent aux ateliers. L'auteur de ces lignes, croit que même les francs-maçons athées souscrivent à cette opinion.
On peut évidement se poser ces mêmes questions sous l'angle inverse : était-il utile et souhaitable pour un croyant (qu'il soit chrétien, catholique, protestant ou orthodoxe) d'être aussi franc-maçon ? Est-il souhaitable pour un athée radical, qu'il soit ou non militant laïque, d'être franc-maçon ? En fait, ces questions dépas-

sent le cadre de notre étude parce qu'elles ne concernent pas la franc-maçonnerie, mais le christianisme, l'athéisme et la laïcité. Aussi, ne nous y étendrons-nous pas. Nous croyons qu'il peut être utile pour certains chrétiens d'être francs-maçons, si l'on considère certaines radicalisations de l'amour chrétien. Nous croyons aussi, qu'il pourrait être utile pour certains laïques de devenir francs-maçons lorsque le mythe de la franc-maçonnerie en tant que bastion de pouvoir laïque sera détruit comme le veut l'idéal maçonnique. En effet, le militant laïque voudra édifier une vie sociale symbolique et rituelle en dehors de l'Eglise et ressentir la rencontre en profondeur avec ceux qui ne pensent pas comme lui comme un ancrage social et émotif de la raison. Cette analyse vaut aussi pour certains athées.

Mais nul ne peut affirmer que tous les athées ou laïques authentiques devraient souhaiter être ou devenir franc-maçons. Une affirmation aussi générale n'aurait pas plus de valeur pour eux que pour les croyants.

conclusion

Si la franc-maçonnerie procède à un *aggiornamento* dans le sens des onze suggestions indiquées, nous croyons qu'elle a un grand avenir. Mais nous ne pouvons savoir s'il en sera ainsi.

En conclusion de cette introduction philosophique à la franc-maçonnerie nous constatons que nous avons abordé bon nombre de sujets sans les traiter en profondeur. Nous avons chaque fois dit que nous ne faisions qu'entamer la réflexion : il est absolument nécessaire d'analyser plus complètement la vie des ateliers et les initiations à partir des nombreuses psychologies cliniques, anthropologies cognitives, sociologies des conflits et phénomélogies de la religion, et il y a là un travail enthousiasmant à effectuer. Pour approfondir, dans la totalité des systèmes philosophiques des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles, des relations que ces systèmes nouent avec l'idéal franc-maçon, il faudra aussi beaucoup de travail. Nous avons suggéré à cet égard, à plusieurs reprises, des sujets d'études passionnants.

Nous en appelons à la création d'un Institut pour la philosophie de la franc-maçonnerie, indépendant mais en contact avec toutes les obédiences et les nombreuses sciences pour mener ce genre d'oeuvre à bien. Une telle institution ne serait pas seulement une

exigence *sine qua non* pour la franc-maçonnerie, mais profiterait aussi à la philosophie et aux sciences humaines. L'Ordre est un phénomène étrange mais il s'est avéré qu'il rassemblait en des combinaisons inattendues des thèmes, des philosophies et des sciences qui, par ailleurs, n'ont rien en commun. Dans ce domaine, et de cette manière, l'Ordre joue son rôle de centre d'unité.

Assiette en faïence, décorée à la main, (Collection F.B.D.H.), page 127, in *La Franc-maçonnerie et l'Europe, du XVIIIe s. à nos jours*, catalogue d'exposition, Ed. du Perron, mai 1993.

CREDIT AU LOGEMENT

ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.

CGER

l'italie qui change

jacques moins

La consultation municipale qui vient de se dérouler, fin novembre début décembre 93, a constitué un véritable tremblement de terre politique. Il est vrai que, pour des observateurs attentifs, ce bouleversement était précédé de signes annonciateurs : le référendum institutionnel sur la loi électorale en avril, une première consultation locale en juin à Milan, Turin et dans plusieurs villes du Centre et du Sud de l'Italie.

Cette fois, les élections municipales concernaient nombre de grandes villes de la péninsule, Rome la capitale, Naples, Palerme, Gènes, Venise et Trieste.

Un nouveau mode de scrutin a permis l'élection directe des maires. Si, au premier tour, le candidat n'obtient pas la majorité absolue des voix, il est procédé à un second tour entre les deux candidats les mieux placés. Ce système favorise évidemment la polarisation des électeurs et des choix clairs. Il évite les marchandages post-électoraux entre les élus en dehors du contrôle des électeurs.

Dans les six grandes villes concernées et dans nombre de communes moins importantes où cette tendance s'est trouvée confirmée, les coalitions progressistes l'ont emporté. Dès le premier tour

élections municipales - 2e tour (5 décembre 1993)				
Villes	**Candidats**	**%**	**Appartenance**	**Coalitions**
Rome	Rutelli	53,0	Vert	PDS, Verts, AD, Rete, Radicaux
	Fini	47,0	MSI	MSI
Naples	Bassolino	55,8	PDS	PDS, Verts, Rifondazione, Rete
	Mussolini	44,2	MSI	MSI
Gènes	Sanna	59,1	indépendant	PDS, Verts, Rete, AD
	Serra	40,9	Lega	Lega
Venise	Cacciari	55,4	PDS	PDS, Verts, AD, Rete, Rifondazione
	Mariconda	44,6	Lega	Lega
Trieste	Illy	53,2	Indépendant	DC, PDS
	Staffieri	46,2	Indépendant	liste locale, sortant

à Palerme, au second tour, avec des marges parfois serrées, ailleurs.
Ces rassemblements progressistes ont pris des formes variées et le résultat constitue un succès incontestable pour le *PDS*, issu du *PCI*, qui animait ces rassemblements. C'est aussi un échec cuisant pour les partis au pouvoir, la *Democrazia Cristiana* et le Parti socialiste.

Cette consultation revêt d'autant plus d'importance qu'elle précède de peu, l'élection nationale qui se fera elle aussi selon de nouvelles règles majoritaires, au printemps prochain.

Pourquoi un tel changement ? Comment s'est-il opéré et quelles perspectives comporte-t-il pour l'avenir ?

Essayons de répondre en commençant par un petit rappel historique.

l'italie de la première république

La *Democrazia Cristiana* a d'une manière ininterrompue occupé le pouvoir, le plus souvent en alliance avec de plus petites formations qui se situaient tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche. Depuis trois décennies, elle l'a fait en alliance avec le Parti socialiste dans un regroupement de centre-gauche. Parti de masse, d'inspiration chrétienne, la *DC* a toujours eu l'ambition, avec l'appui de la hiérarchie de l'Eglise, de grouper l'ensemble de l'électorat chrétien aux orientations diverses en se situant au centre de l'échiquier politique.

Elle a su, avec une habileté consommée, représenter des intérêts souvent contradictoires, dominer la vie politique et conserver les postes clés. Ainsi, sauf une courte exception, elle a dirigé pendant un demi siècle le Ministère de l'Intérieur. Elle a occupé la présidence du conseil, sauf quelques exceptions encore : le bref intermède du républicain Spadolini, et celui, plus long, du socialiste Craxi.

Cette prééminance lui a permis de contrôler un réseau serré d'entreprises publiques, d'établissements financiers publics très nombreux en Italie. Ce parti s'est véritablement imbriqué dans l'Etat.

Quant au *PSI*, allié durable de la *DC* il s'est au fil du temps dégagé de son alliance avec le *PCI* et a glissé vers le centre au nom de la modernité et de l'efficience. Il s'est associé au système d'occupation de l'Etat et des administrations publiques dans une alliance-rivalité avec les chrétiens.

Autour de cette alliance gravitaient d'autres formations mineures comme le *Partito Republicano Italiano*, le plus ancien parti du pays, formation laïque implantée dans les classes moyennes. Celui-ci toutefois, dans les dernières années, a pris ses distances avec la coalition et est passé dans l'opposition. Il faut encore citer le *PSDI*, issu d'une lointaine scission du *PSI* en 1947 (en opposition avec le Front populaire *PSI-PCI*), et le petit parti libéral *(PLI)* marqué à droite.

On peut dire que le ciment qui unissait ces formations diverses était la fidélité atlantique et l'anticommunisme face au parti communiste le plus puissant d'Europe occidentale, dont les résultats électoraux oscillaient entre le quart et le tiers de l'électorat.

A la gauche du *PCI* une petite formation, *Democrazia Proletariana*,

développait les thèmes de la lutte contre le capitalisme et de soutien au tiers monde en maintenant une vue très critique des pays de l'Est.

Enfin, pour compléter ce panorama rapide, le *Movimento Sociale Italiano*, situé hors de l'arc constitutionnel, héritier du fascisme, regroupait les nostalgiques du passé, se réclamant de l'ordre et de l'autorité. Cette formation qui avait quelques points forts dans le Sud du pays et à Rome dépassait toutefois rarement la barre des huit pour cent.

le bouleversement de 1989

L'effondrement du communisme à l'Est a eu très vite de profondes répercussions. Dès la chute du mur de Berlin, en 1989, le *PCI* qui avait pris de plus en plus nettement ses distances avec les partis communistes des pays de l'Est (le *strappo* de Berlinguer : la rupture avec le socialisme de l'Est, les prises de position vis-à-vis de l'OTAN et au sujet de la valeur d'exemple du monde socialiste), en tirait toutes les conséquences. Non seulement il changeait de nom pour devenir le *Partito Democratico della Sinistra*, mais il affirmait avec netteté sa vocation réformiste, rejoignant l'Internationale socialiste. En politique intérieure son évolution était aussi nette. Adepte dans le passé des réformes de structures, ce qui avait entraîné une polémique célèbre avec le PCF sur les nationalisations, sa culture de gouvernement développée dans les régions «rouges», de grandes municipalités, l'amenait à prendre des positions moins tranchées quant au rôle de l'Etat dans l'économie.

Sa transformation audacieuse, sa capacité de voir loin, de se remettre en discussion ne fut pas indolore. Une partie non négligeable de ses militants, attachés davantage aux valeurs du passé des communistes italiens, que le *PDS* ne rejettait d'ailleurs pas, le quittait pour créer *Rifondazione Communista*, mettant l'accent sur la valeur et l'importance des luttes ouvrières, des prises de position anticapitalistes.

En réalité ce tournant dit de Bologne (lieu du discours d'Ochetto, secrétaire du parti) était plus l'aboutissement d'une évolution qu'un début.

Le panorama politique en était secoué. Dans le climat de crise économique et sociale, le ciment anticommuniste de l'ancienne coalition montrait ses limites, alors que les partis au pouvoir étaient mis en cause par d'énormes scandales financiers.

l'action judiciaire

A Milan, les coups de boutoir de l'enquête «mains propres» ont mis en lumière les corruptions des milieux politiques au pouvoir. Dans le même temps la collusion de certains éléments de l'Etat avec la criminalité était soulignée dans la lutte contre la mafia.

L'activisme judiciaire, répercuté par une presse avide de sensationnel, mettait en cause le rôle des partis, leur place dans la société.

En fait la pratique des pots-de-vin réclamés et reçus des industriels en quête de commandes, de faveurs, de mesures législatives s'était véritablement institutionnalisée. Ce sont des milliards qui alimentaient les caisses des partis au pouvoir, ou finissaient dans les poches de certains intermédiaires. Sans parler des sommes reçues et non déclarées par les partis en infraction avec la loi sur le financement des partis. Ce dernier phénomène, pour être condamnable, ne doit toutefois pas être assimilé aux pratiques de corruption qui viennent d'être décrites.

Un nombre considérable de dirigeants d'entreprises, de politiques, de parlementaires, de ministres et non des moindres, étaient mis en cause : ainsi, le plus illustre sans doute, Bettino Craxi, ancien leader du *PSI* et Président du conseil; sur un autre plan, pour des liens supposés avec la mafia, Andreotti ancien président du conseil *DC* à de multiples reprises et ministre depuis 1946 d'une manière pratiquement ininterrompue.

Un climat de suspicion se développait ainsi vis-à-vis de la classe politique et des partis dont le rôle et l'action étaient remis en cause. Certains se sont efforcés de compromettre également l'ancien *PCI*, utilisant quelques épisodes marginaux pour tenter l'amalgame. *PCI* et *PDS* paraissent cependant bien étrangers à la pratique institutionnelle des pots-de-vin. En fait, dans leur action d'opposition, ils n'ont pas toujours montré assez de pugnacité pour dénoncer ces pratiques.

Il reste que trop de mystères restent sans réponse, notamment sur le rôle des services secrets à l'époque de la stratégie de la tension, des attentats des Brigades rouges, des groupuscules fascistes et de l'affaire Moro, l'ancien dirigeant de la *DC* enlevé, séquestré et en fin de compte tué par les Brigades rouges sans que l'enquête n'ait pu réussir à apporter toute la lumière sur l'affaire.

les réactions

L'hostilité d'une partie de l'opinion publique à l'ensemble des partis a favorisé le développement exceptionnel en Italie du Nord d'un jeune mouvement, la *Lega lombarda*, qui prétend combattre l'Etat italien, réclame la création de trois républiques confédérées, fiscalement indépendantes. Son succès électoral est considérable. La Ligue n'hésite pas à prendre appui sur les réactions hostiles vis-à-vis de l'émigration interne du Sud vers le Nord et bien entendu vis à vis des travailleurs étrangers, flattant des réactions véritablement racistes. Utilisant un vocabulaire souvent grossier, elle traduit le désarroi, l'inquiétude de nombre de petites gens devant la crise, les préoccupations des travailleurs menacés par le chômage, imputant les effets de la crise aux étrangers et à «ceux de Rome», à l'Etat unitaire italien.

Ses solutions sont marqués à droite mais il serait faux de l'assimiler à l'extrême droite de Le Pen. On pourrait plutôt parler d'une sorte de poujadisme à l'italienne, agitant la grève de l'impôt.

Le spectacle donné par les classes dirigeantes suscite aisément l'indignation. Par ailleurs les disparités de développement entre le Nord et le Sud, les traditions différentes sont une réalité incontestable.

Le Sud reste particulièrement dominé par les pratiques de clientèle, les diverses mafias en Sicile, en Calabre, en Campanie, continuent à gangréner la société.

Dans le même temps, la droite ultra-conservatrice retrouve dans le *MSI* un point d'appui pour une politique intolérante, autoritaire, aux accents populistes. La petite fille de Mussolini joue les Evita Peron. Nombre de petites gens qui cèdent aux sirènes démagogiques ne sont pas pour autant adeptes de l'idéologie fasciste.

On pourrait dire que la *Lega* c'est l'égoïsme face aux incertitudes de l'avenir, le repli sur soi, sur les intérêts immédiats, tandis que le *MSI* c'est l'aspiration confuse à l'ordre avec la nostalgie d'un passé idéalisé.

Face aux bouleversements des dernières années, les formations au pouvoir se sont révélées incapables de prendre la mesure des événements, d'accepter la fin d'une période politique, d'en tirer les conséquences. La *DC* où cohabitent depuis longtemps des conceptions morales et politiques très différentes, des cultures parfois opposées, a été durement secouée. Lors de la dernière consultation, dans nombre d'endroits, elle a perdu jusqu'aux deux tiers de son électorat. Avec retard elle tente d'opérer sa mutation en mettant sur pied un nouveau parti dont elle annonce la création pour le début de l'année prochaine, le *Partito Popolario*, et qui regarderait au centre. Cette évolution est loin d'être favorisée par les anciens notables, surtout ceux qui sont fortement implantés au Sud du pays. Ceux-ci regardent plutôt vers la droite, appuyant - comme on l'a vu lors de la récente consultation - le *MSI* d'une manière insidieuse. Comme il n'y a plus d'ennemi vrai ou supposé à l'Est, le ciment efficace de l'anticommunisme fait défaut et les diverses tendances du parti regardent dans des directions différentes, même si nombre des anciens dirigeants restent nostalgiques des équilibres savants entre droite et gauche, se refusent à accepter une bi-polarisation inscrite dans les faits, et veulent recréer un centre.

Le *PSI* est encore plus lourdement pénalisé par l'électeur. Depuis la démission de son leader charismatique, il se divise. Si certains entendent pratiquer une politique d'alliance à gauche, rejoindre les progressistes, d'autres restent accrochés aux vieilles coalitions centristes qui leur donnaient il est vrai une véritable rente de position. Que va devenir la tradition socialiste dans le pays ? Les partis peuvent mourir mais les grands courants de pensée, d'idées trouvent alors de nouvelles formes d'expression. L'évolution du *PDS* peut favoriser des rapprochements.

En dehors de la gauche traditionnelle, comme partout en Europe, les courants écologistes se sont développés. Les réalités de la lutte politique conduisent les verts à choisir entre le conservatisme et les forces de changement, même s'ils refusent en principe le clivage gauche/droite. Ils deviennent un élément important du regroupement des progressistes comme on l'a vu à Rome notamment.

Pour compléter ce rapide panorama des partis en Italie il faut citer un mouvement spécifique, *La Rete*, qui constitue, plutôt qu'un parti, un regroupement de personnalités issues de milieux très différents et exigeant une rupture nette, tranchée avec les pratiques du passé, dénoncées avec passion et violence. Sa figure de proue est l'ancien maire *DC* de Palerme, Luca Orlando qui a rompu avec sa formation d'origine, s'est illustré dans la lutte contre la mafia et vient d'être élu avec plus de 70 % des voix par une vaste coalition de forces progressistes à Palerme.

On y trouve également un ancien maire communiste de Turin, Novelli, et un fils du général des carabiniers Della Chiesa assassiné par la mafia.

Ce mouvement exprime la soif d'un changement profond des pratiques politiques, une aspiration vers plus de moralité.

Enfin les radicaux de Panella, attachés aux droits individuels, promoteurs de multiples référendums, cherchent des appuis tous azimuths.

l'aspiration au changement

On comprend qu'une telle dispersion rende difficile l'expression d'options claires. Dans le passé déjà la multiplication des partis avait favorisé la pratique des alliances d'états-majors, en dehors du contrôle des électeurs, les combinaisons les plus complexes qui entraînaient le divorce entre élus et électeurs déçus.

Le scrutin proportionnel favorisait cette situation. Partant de cette constatation et sensible aux nécessités du changement, l'idée d'une réforme institutionnelle favorisant la polarisation des forces a pris corps. Certains se sont tournés vers un système plus proche de celui des anglo-saxons et de la 5e République en France. Un mouvement pour un referendum a vu le jour, animé par Segni, une personnalité modérée de la *DC*, fils d'un ancien président de la République. Soutenu par des personnalités du *PDS*, puis par le parti dans son ensemble, freiné par la *DC*, combattu par le *PSI* et *Rifondazione*, le referendum en question a connu un succès éclatant en avril 93. Son issue favorable a en quelque sorte débloqué la situation et contraint le Parlement à modifier la loi électorale en établissant un régime de scrutin uninominal à un tour, tempéré cependant par un quota proportionnel à la Chambre (450

sièges seront pourvus directement, et 150 à la proportionnelle). La technique du choix majoritaire, déjà mise en oeuvre lors des élections municipales pour le choix des maires, a produit des effets novateurs. Certes, une réforme électorale, technique en quelque sorte, ne peut résoudre les problèmes politiques à elle seule, mais elle peut aider à favoriser l'expression des choix par l'électeur, redonner vie aux débats publics, aux confrontations.

Avec la nouvelle loi électorale, des possibilités réelles d'affirmation des pôles s'offrent et une majorité progressiste peut voir le jour. L'année 94 peut devenir décisive. Mais rien n'est encore joué.

Pour gouverner cette évolution il faut de l'audace et de l'imagination. Le terrain municipal s'est révélé un champ d'expérience utile et fructueux. Le *PDS* y a été récompensé de ses choix et de ses efforts de rassemblement. Si des signes avant-coureurs s'étaient manifestés à la consultation de juin à Turin, où un candidat du rassemblement animé par le *PDS* l'avait emporté sur celui de *la Rete*, tandis qu'à Milan le candidat de la *Lega* battait celui des progressistes arrivé en tête au premier tour, le mouvement cette fois a été beaucoup plus net. Il s'est accéléré. Comme nous l'avons déjà vu, les candidats progressistes l'ont emporté à Palerme avec Orlando (ancien *DC*), à Rome avec le vert Rutelli (contre le *MSI* guidé par son secrétaire général), à Naples avec le candidat *PDS*, membre de la direction du parti (contre le *MSI*), à Gènes avec un indépendant progressiste contre le candidat de la *Lega*, à Venise où le candidat *PDS* l'emportait encore contre la *Lega*, et enfin à Trieste où un indépendant, soutenu par la *DC* et le *PDS* notamment, écartait le candidat sortant.

Ce sont donc des regroupements variés qui ont vu le jour. Ce n'est pas la victoire d'un seul parti. Pour réussir ces rassemblements il a fallu s'appuyer sur la richesse et la diversité de cultures politiques différentes. La démarche est un peu plus subtile que la lutte gauche-droite. Aussi est-il réducteur d'écrire dans le style Libé que les rouges (ou les roses) l'ont emporté sur les noirs (ou les gris). La réalité est plus complexe et plus vivante.

Si la droite - qui s'est affirmée, *Lega* au Nord, *MSI* au Centre et au Sud - est traversée de tendances autoritaires, la gauche peut au contraire offrir toutes les garanties démocratiques. C'est important pour les électeurs du centre. La formule «ni le *MSI* ni les communistes» perd de son sens, elle paraît bien avoir fait son temps malgré les efforts de la *DC*. Cependant le «héros» du ré-

férendum, Segni, s'y accroche. Par la force des choses, sa démarche le porte vers un pôle à la fois modéré et conservateur s'il veut sortir de son ambiguïté. Mais la formation qui l'a soutenu lors des dernières élections s'est unie au candidat progressiste à Rome, à Gênes, à Venise...

Certes une droite «propre», à l'abri des sirènes autoritaires, a en Italie un espace politique non négligeable face à un centre mou et inconsistant.
Les choix deviennent plus clairs. Pour la gauche et les progressistes il s'agit d'agir pour plus de justice et de solidarité; d'efficacité de l'Etat, pour la transparence. Définir les droits des travailleurs et des citoyens, rétablir la légalité, le sens de l'Etat et des responsabilités. Un tel programme allie la volonté de changement au réalisme. Il s'écarte des pratiques transformistes traditionnelles mais aussi des confrontations de principes, des affrontements idéologiques.
Ecarter les vieux démons de l'autoritarisme et des aspirations vaguement populistes, mieux répondre aussi aux aspirations régionales en mettant sur pied un fédéralisme démocratique qui garantisse l'unité nationale.

les progressistes peuvent s'affirmer

Si la partie est loin d'être gagnée, la prochaine consultation ne sera pas un saut dans l'inconnu. Une victoire des forces progressistes devient possible. L'immobilisme du passé est remis en cause et de nouveaux équilibres politiques peuvent prendre corps dans une dialectique de l'alternance. La situation est en mouvement.
Il a été impossible de refuser la dissolution des Chambres qui ne représentaient plus les choix actuels des électeurs. Ceux-ci refusent les hommes du passé et les partis qui ont personnifié pendant plus de quarante ans le mauvais gouvernement, la corruption. Le discrédit de l'ancienne élite politique est total, les vieux protagonistes dépassés. De nouveaux visages apparaissent, pas seulement à gauche. Berlusconi, par exemple, l'omnipotent patron des TV privées, dominateur des médias s'est lancé dans l'arène politique pour réunir la droite. Après avoir soutenu le candidat *MSI* à Rome, il a pactisé avec la *Lega*, et mis sur pied un rassemblement contre la gauche et le *PDS*. Allié à la *Lega* au Nord, il n'hésite pas à se présenter avec le *MSI* dans le Centre et le Sud. Une vaste coalition composite et aux programmes contradictoires voit le jour. Son seul réel mot d'ordre est de «battre la gauche» et l'on ressort

les vieux démons, les recettes démagogiques. Certains conservateurs de la *DC* s'y associent.

Le *PDS* se situe manifestement au centre d'un dispositif pour la reconstruction de la vie politique et sa clarification. Ceci posé, la *DC* n'a pas, comme on l'a écrit un peu vite, disparu du paysage politique. Elle tente sa mutation, hésite sur les choix, mais en tout état de cause elle devra renoncer à représenter l'ensemble des chrétiens. Ceux-ci représentent en Italie, de grandes potentialités. On ne peut pour gouverner en faire l'économie.
Le *PPI* s'accroche aux choix centristes, il s'allie à La Malfa, au *PRI*, à d'anciens dirigants socialistes.

Dans le climat actuel, le succès stratégique du *PDS* le fait apparaître comme un rempart face aux aventures d'extrême droite et aux tendances sécessionnistes de la *Lega*. Même les milieux patronaux ne lui manifestent plus une opposition de principe.

La gauche avec tous les progressistes est mûre pour gouverner. Dans les dernières semaines le débat s'est poursuivi, mettant l'accent sur les programmes avant de parler des canditatures dans les divers collèges électoraux. C'est la pierre de touche pour une gauche réformiste, laïque, ouverte à la bourgeoisie éclairée, aux catholiques démocrates. *Rifondazione*, dans ce contexte, se trouve aussi à la croisée des chemins. Certains parmi les progressistes voulaient l'écarter par principe, pour ne pas effrayer les modérés. Mais elle traduit des aspirations réelles au changement.

Une vaste alliance s'est dégagée, un seul symbole, nouveau, traduit et représente ce rassemblement dans les collèges uninominaux, au scrutin majoritaire, alors que les diverses formations ne conserveraient leurs symboles propres, leurs sigles que pour le quota proportionnel, maintenant ainsi leur identité.
On ne va pas nécessairement vers la photocopie des alliances municipales, mais peut-être vers de plus vastes convergences. Ainsi l'ancien *PSI*, qui a enfin fait aussi sa mutation, a choisi l'ancrage aux progessistes et participe au rassemblement avec le *PDS*, *Rifondazione*, *la Rete*, les Ecolo et *AD*. La lutte sera chaude. Une nouvelle époque commence. Il n'est pas inscrit dans les astres que l'Italie se divisera en trois. Elle pourrait devenir bipolaire et connaître une toute nouvelle saison politique.

15 février 1994

livres

La gauche face aux mutations en Europe

Sous la direction de Pascal DELWIT et
Jean-Michel DE WAELE,
Institut de Sociologie,
Editions de l'ULB, collection Histoire, économie, société - 1993

Ce volume de plus de deux cents pages fait suite à un colloque qui s'est tenu en décembre 1992 à l'Université libre de Bruxelles. En dépit d'un double décalage - celui de la publication du volume, le retard de la présente note de lecture - *La gauche face aux mutations en Europe* reste une source pertinente et précieuse de données, d'analyses et de réflexions.

Le projet est ambitieux : les notions de **gauche** et de **mutations** sont complexes, et même celle d'**Europe** n'est pas univoque. D'entrée de jeu, Delwit et De Waele, éditeurs de l'ouvrage, dégagent les quatre types de mutations jugées particulièrement importantes pour la problématique abordée. Elles sont sociologiques, économiques et sociales, sociétales, politiques et institutionnelles. Il s'agit, en très gros traits, de la poussée du secteur tertiaire aux dépens de l'industrie et donc des «forteresses ouvrières», de la mondialisation de l'économie, de l'extension d'un chômage devenu structurel, de l'émergence (pas tout à fait récente) des revendications de type qualitatif, de la place prise par la Communauté européenne, et enfin, de la chute du mur de Berlin ainsi que du régime soviétique.

Mateo Alaluf analyse quelques unes des conséquences de la précarisation et de la fragilisation de l'emploi, et notamment la

tendance des organisations syndicales à se cantonner à la défense des droits acquis. Reprenant une formule (cruelle) de Pierre Rolle, il définit la classe ouvrière comme *«une communauté de rivaux»* et s'inquiète de voir la société plus vulnérable aux démagogies. Cela ne l'empêche pas néanmoins d'apercevoir à gauche des *«capacités d'innovation sociale»*, voire des ébauches de réponses pour l'avenir.

Comment le colloque, puis le volume, ont-ils appréhendé la notion de gauche ? En pointant sur les partis sociaux-démocrates et communistes tant à l'Est qu'à l'Ouest, puis en complétant ce tableau par le mouvement syndical européen et l'Internationale socialiste. Sans doute n'était-il pas possible de passer en revue **toutes** les formations politiques social-démocrates et communistes du continent, et on sait gré aux auteurs d'avoir éclairé les spécificités de formations telles que la social-démocratie scandinave ou la gauche aux Pays-Bas. On regrettera cependant que la mutation du *PCI* en *PDS* n'ait pas fait l'objet d'un chapitre que justifient, nous semble-t-il, son originalité et son poids politique.

Cette note de lecture n'ambitionnant pas de dresser le catalogue de toutes les vertus du volume, on se bornera à souligner l'intérêt tout particulier de certaines contributions.

Celle de Corinne Gobin sur «La Confédération européenne des syndicats : engagement syndical et construction européenne», analyse finement la diversité des positions pro-européennes et montre combien l'adhésion de la CES au Traité de Maastricht est assortie de critiques sévères. Reste à voir si l'adhésion résistera aux critiques, lesquelles risquent de s'aiguiser si persiste la tendance actuelle - le monétaire écrasant le social...

La contribution de Ulf Lindström sur la social-démocratie scandinave fait une place originale à l'évolution des ménages (type d'activité professionnelle de l'époux et de l'épouse, effet de certains glissements dans ces activités sur le militantisme syndical, etc.), et ses observations sur le faible pouvoir d'attraction de la CE en Scandinavie sont convaincantes *(«En termes de politique publique, quoique puissent faire Strasbourg ou Bruxelles, Copenhague, Helsinki, Oslo et Stockholm ont toujours fait mieux...»)*. Peut-être ses développements sur une Europe protestante opposée à une Europe catholique mériteraient-ils d'être affinés, sur base des réalités de pays à cheval sur ces deux Europes - Pays-Bas, Allemagne par exemple.

Pour sa part, J-M. De Waele fournit un texte tout à fait intéressant sur «Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique», où les potentialités d'anciennes formations communistes reconverties (en Pologne par exemple) ont peut-être été sous-estimées. Un mot encore pour souligner la valeur de la contribution de Pascal Delwit sur le Parti communiste de Belgique... mais nous n'aurons rien dit de quelques autres sociologues, politologues et historiens qui, à propos du *SPD*, du *PASOK*, du PCF ou de la gauche espagnole par exemple, ont apporté au colloque et au livre le fruit de savantes recherches.

Certes, cela ne se lit pas «comme un roman». Mais les gens passionnés de politique - et singulièrement de l'évolution de la gauche - feront leur miel de cet ouvrage, pour les analyses qu'il fournit et les ir.terrogations qu'il suscite. Une interrogation reste lancinante : que pèse la gauche dans la stratégie de l'Union européenne, que peut-elle pour combler déficit démocratique et déficit social ?

Rosine Lewin

Les nouvelles institutions politiques de la Belgique et de l'Europe

Charles-Etienne LAGASSE

Edition Artel, Louvain-la-Neuve, 1993.
417 pages, 1.450 F.

Que les réformes institutionnelles de la Belgique ne se distinguent pas par la simplicité et la transparence, personne ne le niera. Le besoin est donc réel d'outils pédagogiques clairs et sérieux. Charles-Etienne Lagasse, haut fonctionnaire au Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française et professeur de droit public à l'ICHEC, relève le défi. Bien plus, il embrasse dans le même ouvrage les changements de cap de la Communauté européenne. «Deux livres en un», annonce l'éditeur Artel.

Le tableau est-il complet ? Nous ne risquerons pas de réponse à cette question. Le livre est copieux (417 pages). On y retrouve des vestiges des études précédentes de l'auteur, notamment sur les

institutions politiques de la Belgique, mais en raison de l'importance des réformes récentes, tout a été remis sur le métier. Signe des temps : c'est à partir du niveau régional qu'est abordé l'examen minutieux des organes de l'Etat.

Au delà du «dictionnaire» des institutions et des lois, assurément utile, Charles-Etienne Lagasse a procédé à une réflexion sur l'évolution de la société politique, tant de la Belgique depuis 1831 que de l'Europe, bien avant 1957.
Au terme de son analyse et de sa réflexion, un constat : le Traité de Maastricht et les Accords de la Saint Michel apparaissent l'un et les autres comme des paris sur l'Histoire, *«éminemment transitoires, en ce sens qu'ils organisent un moment donné d'une évolution institutionnelle»*.

R.L.

Questions d'histoire sociale

sous la direction de Marie-Thérèse COENEN,
CARHOP-CEF, Bruxelles 1993
490 F.- 212 pages

«Faire de l'histoire une question» : tel est le séduisant objectif que s'assigne ce livre, difficilement classable, encore que lui-même se définisse comme un manuel. Le souci pédagogique est explicite : il s'agit de présenter *«le mouvement social dans son articulation du présent avec le passé auquel il s'arrime»* - sur un mode dialectique, diraient d'autres.

L'ouvrage est d'une grande richesse et plein d'intérêt. Présenté avec clarté, bien illustré - affiches, photos, extraits de presse, etc. - il est d'un abord attrayant, et apporte une foule de données. Il éclaire bien le «modèle belge», et chose rare, fait une place appréciable à la condition et aux luttes des femmes. Il servira certainement à ouvrir des yeux sur la complexité et l'âpreté des luttes sociales dans notre pays. Il permettra de passionnants débats sur la précarité de la condition ouvrière hier et aujourd'hui, sur la différence entre réformismes chrétien et socialiste, sur la place croissante du pouvoir judiciaire dans la vie sociale. Et comment

ne pas songer à la récente évolution de la CSC surtout flamande par rapport au *CVP* ?
Bien sûr, l'exposé ne pouvait être exhaustif. On se demande cependant à quoi est dû le silence autour de la figure de l'abbé Daens, alors qu'il est question de Woeste et de l'abbé Pottier.

L'équipe dirigée par Marie-Thérèse Coenen a construit l'entreprise autour de sept thèmes, qui constituent sept chapitres séparés : l'organisation du travail, salaire et revenus, le temps de travail, le mouvement syndical, l'outil-grève, les relations collectives, l'Etat. On peut les aborder, nous dit-on, dans n'importe quel ordre. De toute manière, ajoute-t-on, il y a risque de répétitions.

Certes, des répétitions, il y en a, mais ce n'est pas gênant.
Ce qui pourrait l'être davantage, c'est le découpage, forcément arbitraire, et le fait que l'approche des problèmes n'est pas homogène d'un chapitre à l'autre, du moins dans notre perception.

Le thème n°1, par exemple, évoque le caractère oppresseur du capitalisme industriel du 19e siècle, parle d'*«univers concentrationnaire»* au moins jusqu'à 1886, puis procède par bonds - pour aborder les années 1919, puis les années 30, puis l'automation après 45, et enfin la Déclaration sur la productivité de 1954. L'évolution de l'organisation du travail est ainsi dissociée des conquêtes de 36, des luttes sous l'occupation nazie, et même du Pacte social de 1944 (tout cela étant abordé ailleurs). De même, l'analyse de l'outil-grève est dissociée de celle du mouvement syndical. C'est le découpage qui l'exige; il ne nous paraît pas certain que la compréhension du mouvement global y gagne.

Arrêtons-nous un instant au commentaire consacré à ce qu'on appelle aujourd'hui le Pacte social de 1945, et qui s'est appelé alors Accord de solidarité sociale. Le manuel cite le préambule du projet d'accord et observe qu'il n'a jamais été «officialisé».
Pour Xavier Mabille *(Histoire politique de la Belgique)*, il n'a jamais été *«ratifié en tant que tel par les organisations concernées.»* La nuance n'est pas négligeable. Il serait intéressant d'effectuer une recherche pour déterminer quelles sont exactement les instances qui ont ratifié le projet d'accord, préambule compris. S'il est incontestable que les orientations générales du document ont marqué de leur empreinte le système de concertation sociale pratiqué en Belgique, et qu'il nous a valu l'édifice de la sécurité sociale, il nous paraît téméraire d'écrire que le Pacte social de 1945 signifie *«l'abandon du principe de la lutte des classes pour celui de la collabo-*

ration des classes». Aujourd'hui encore, la FGTB proclame dans la «Déclaration de principes» qui précède ses statuts que *«...l'idéal syndicaliste, visant à la constitution d'une société sans classes et à la disparition du salariat, s'accomplira par une transformation totale de la société»*. Elle ajoute : *«Née de la lutte des classes, la FGTB tient à souligner l'évolution de celle-ci en une lutte non moins vigoureuse de l'ensemble des producteurs contre une oligarchie bancaire et monopoliste, devenue maîtresse souveraine de tout l'appareil de production»*. Seraient-ce des propos relevant de la collaboration de classes ?

Par ailleurs et dans le même esprit, le manuel écrit que la Déclaration sur la productivité de 1954 *«atteste l'acceptation du système capitaliste. Le mouvement ouvrier ne conteste plus la légitimité du profit pour autant que les travailleurs participent aux fruits de la croissance»*. Le Pacte social conclu dix ans auparavant n'avait donc pas suffi... Mais que signifie l'acceptation et la légitimation du système capitaliste, si elles sont assorties d'une condition telle que *«la participation aux fruits de la croissance»*. Quelle participation ? Contrôlée par qui ? De fait la Déclaration sur la productivité a été vigoureusement contestée dans maintes assemblées ouvrières de base. L'insistance avec laquelle la Déclaration en appelle à la confiance et au bon coeur des travailleurs n'est-elle pas significative du climat de suspicion qui prévalait à l'époque envers les promesses patronales d'équité ?

Le diagnostic tranché sur *«l'acceptation du système capitaliste»* - formule mal cernée - étonne d'autant plus qu'à diverses occasions, le manuel, en vigueur jusqu'en 1921, souligne que l'équité est volontiers foulée aux pieds par le patronat. A propos du fameux article 310 du Code pénal interdisant les coalitions, l'ouvrage abonde en témoignages de ce qu'il appelle lui-même *«justice de classe»*. La réalité d'une *«tension entre capital et travail»* est actée quasi dans tous les chapitres. Elle est même considérée quasi *in fine* (page 183) *«comme une donnée permanente des relations sociales»*.

Je me permettrai une remarque, peut-être mineure, à propos de l'analyse (sérieuse) du capitalisme industriel que fait le manuel dans son premier chapitre en indiquant notamment comme caractéristique que l'ancien artisan, devenu ouvrier, se voit retirer la propriété des moyens de production ainsi que la maîtrise de ses produits et de son temps. Cette analyse se réfère à une étude de M. Laloire, datée de 1946. Remonter aux sources et citer Marx

serait-il dangereux ou déshonorant ? On doit d'ailleurs attendre la page 76 pour que le nom de Marx figure dans ces *Questions d'histoire sociale*, mais ce sera en tant que beau-père de Lafargue. Précautions un tantinet puériles, nous semble-t-il.

Il reste que l'initiative est originale et que l'outil stimulera, nous en sommes sûrs, recherches nouvelles et débats féconds.

Rosine Lewin

Expérimentation médicale sur l'être humain

Marie-Luce DELFOSSE

De Boeck-Université, 360 pages, 990F.

Marie-Luce Delfosse n'est pas une inconnue pour les lecteurs des *CM*. Voici deux ans, cette jeune philosophe des Facultés Notre-Dame de Namur nous avait accordé une interview à propos de bioéthique et du devenir en Belgique des comités d'éthique.
La question était déjà posée d'une reconnaissance juridique de ces organismes. Cette question se retrouvait le 21 janvier dernier à Namur au coeur d'une Journée d'information et de réflexion organisée par le Centre interfacultaire Droit-Ethique-Sciences de la santé des Facultés Notre-Dame de la Paix.

Dans l'intervalle, M-L.Delfosse à qui est revenue la mission d'introduire et de clôturer la Journée du 21 janvier, avait conquis son doctorat en philosophie. Sa thèse a débouché sur un ouvrage (encore savant, mais accessible aux lecteurs motivés) intitulé : *Expérimentation médicale sur l'être humain - construire les normes, construire l'éthique.*

L'ouvrage est construit avec hardiesse et rigueur. *«Une contribution exemplaire à la problématique générale de l'éthique pratique»*, écrit Jean Ladrière dans sa préface.
Il comprend trois grandes parties dont les intitulés balisent bien le propos de l'auteur : «Complexités», «Normes», «Perspectives».
Après une brève approche sémantique et historique, la première

partie analyse une réalité - de fait très complexe : celle des essais cliniques de médicaments. Apparaissent ainsi les enjeux de ce type d'expérimentation scientifique sur l'être humain : enjeux d'abord individuels, ensuite collectifs à l'échelle d'une profession, et puis collectifs à l'échelle de la société. Au travers de situations concrètes, l'auteur décortique les notions-clés de **risques** et de **bénéfices** des expériences, de **consentement éclairé** des personnes concernées. Ces notions, M-L.Delfosse ne les a pas inventées; elles font partie d'un arsenal de textes officiels internationaux - de la Déclaration d'Helsinki (1964) à celle de Hong-Kong (1989).

On retrouve ces textes, et quelques autres, dans la deuxième partie, qui aborde de front le vaste problème de l'articulation entre éthique médicale, déontologie et droit, considérés comme des systèmes normatifs et symboliques ayant chacun sa spécificité.

Dans la troisième partie, l'auteur trace des «Jalons pour une éthique». Très attentive à la diversité des situations, cette recherche est constamment associée à une réflexion philosophique, inspirée certes par Ladrière et Ricoeur, mais aussi par Habermas.
M-L.Delfosse avance à petits pas, assurant méticuleusement ses points d'appui historique et épistémologique, scrutant tous les aspects du dossier - aucun n'étant présumé mineur.

On s'interroge cependant sur la praticabilité de certaines exigences éthiques, en particulier en matière de «consentement éclairé» de la personne qui participe à une expérimentation médicale. Un seul exemple pour illustrer notre perplexité.
L'auteur évoque (page 262) l'importance pour pareille personne d'une décision *«réellement libre et éclairée»*. Cela implique *«le temps de se parler et de se comprendre»*, c'est-à-dire des échanges qui ne peuvent être à sens unique. M-L. Delfosse précise : ...*«le sujet doit avoir la possibilité d'interroger le médecin et d'obtenir de ce dernier des réponses compréhensibles pour lui. Ces échanges requièrent en outre le dosage fin d'une certaine proximité et d'une certaine distance entre les partenaires. Proximité afin que le sujet, sain ou malade, ne soit pas réduit à sa dimension corporelle, mais considéré comme un être indéchiffrable en seuls termes scientifiques, vivant une destinée singulière, une histoire propre. Distance afin que le sujet soit considéré comme une personne capable de s'assumer, de prendre sa santé et sa vie en charge. La parole qui permet de tels échanges ne peut se cantonner dans le registre de l'objectivité scientifique ou technique. Elle exige au contraire un véritable engagement du médecin. En effet,*

celui-ci est appelé à faire preuve d'une grande connaissance de soi et du contexte, ainsi que d'une grande capacité d'écoute....» Combien de «sujets» auront pu avoir ce type d'échanges avec un médecin, surtout en milieu hospitalier, compte tenu des tensions qui y règnent ?

La barre des exigences est donc placée très haut - loin au dessus de réalités quotidiennement observables. C'est le sens de la visée éthique poursuivie par l'ouvrage. Démarche très salutaire, explicitement anticorporatiste, radicalement démocratique, en ce qu'elle vise à *«donner voix aux personnes»* et à *«donner voix à la société»*. Car pour M-L.Delfosse, la quête de jalons éthiques va de pair avec l'ouverture de débats publics.

Rosine Lewin

Marxism Recycled

Philippe VAN PARIJS

Cambridge University Press (Studies in Marxism and Social Theory), 246 p.

D'ordinaire, les *Cahiers Marxistes* ne vous proposent de compte-rendu de lecture que de livres qui parlent français. Or, *Marxism Recycled* est édité en anglais. On en conclura donc, à juste titre, qu'on sort de l'ordinaire avec cette publication. Il y a en effet plus de dix ans que Philippe Van Parijs, professeur d'éthique économique et sociale à l'UCL, collabore avec ceux qu'il appelle «ses amis septembristes», eux-mêmes liés, de plus ou moins près, au courant anglo-saxon qualifié de marxiste analytique. Le livre, qui se veut la synthèse de quelques dix ans de discussion suivie, exigeante et passionnée, tente un bilan du marxisme, et, s'il ne conclut pas que «tout est bon chez lui, il n'y a rien à jeter», n'en réfute pas moins la position inverse - en somme, pour reprendre une expression éculée, il sort le bébé du jus avant de jeter l'eau du bain. Le titre du livre, derrière lequel on découvre tout un programme de recherche, est d'ailleurs explicite : le marxisme

peut être une composante importante d'une élaboration politique de gauche pour le XXIe siècle, à condition qu'on l'élague de ses branches mortes et qu'on le recycle, quitte à le remettre en forme d'une manière telle qu'un marxiste orthodoxe pourrait sans doute parler d'une opération qui le défigure. Recycler pour continuer à s'en servir, l'ambition est claire. Il est tout aussi clair que cette préoccupation s'inscrit dans le coeur dur des sujets de réflexion collective de notre revue - ce qui explique l'exception linguistique annoncée plus haut.

Le livre contient dix chapitres et un «envoi», chacun d'eux ayant introduit ou conclu un séminaire auquel ont participé les «septembristes»; les huitième et neuvième chapitres, qui discutent les mérites de l'allocation universelle, ont été rédigés en collaboration avec Robert J. van der Veen. On pourrait d'ailleurs lire les différents chapitres séparément les uns des autres, mais leur assemblage éclaire la cohérence de la démarche, et le lecteur a tout à y gagner.

Le style du livre est celui de la philosophie politique anglo-saxonne, direct et imagé, éloigné donc des traditions philosophiques françaises, y compris celles qui se réclament du marxisme, nettement plus abstraites. C'est sans doute ce qui explique le cloisonnement, décidément solide, entre les écoles, héritières, à titres divers, de Marx : la bibliographie de Van Parijs ne comporte pratiquement aucune référence à des marxistes français et italiens, à qui il est pourtant arrivé d'aborder les thèmes traités ici. Ainsi, les deux premiers chapitres, qui rediscutent les relations dialectiques entre rapports de production et développement des forces productives, s'ouvrent sur l'évacuation des concepts de «surdétermination» et de «détermination en dernière instance», accusés d'aggraver la confusion au lieu de la dissiper. Paradoxalement, le marxisme de Van Parijs, qui se veut un dépassement de l'explication fonctionnelle de G.A. Cohen, est (sur ce point) plus orthodoxe que celui d'Althusser ou de Gramsci (sans parler de Godelier, voir notre numéro 178), au sens où il accepte la primauté des forces productives (que les acrobaties conceptuelles d'Althusser servent, en fin de compte, à esquiver, puisque l'heure de la dernière instance ne sonne jamais). Le «puzzle» marxiste est assemblé de manière astucieuse, par l'introduction d'une différence d'échelle de temps entre la dynamique lente du développement des forces productives sous l'effet d'une modification des rapports de production, et la dynamique rapide de l'ajustement des rapports de production à ceux correspondant à un niveau donné de développement des

forces productives. Dans les mêmes chapitres, le paradoxe de la téléologie marxienne (le sens de l'Histoire, ou encore la référence à la notion de progrès, en opposition avec le traitement matérialiste des contradictions sociales, excluant toute approche en termes de projet ou de volonté) est résolu en faisant appel à la notion d'attracteur, importée de la théorie des catastrophes, et qui, depuis, a fait son nid en mécanique statistique. Elégante et séduisante, cette solution garde cependant, je le crains, le statut d'une métaphore plutôt que d'une démonstration, notamment à cause de la difficulté (pour ne pas dire l'impossibilité) de définir «proprement» les variables censées définir un ensemble de rapports de production. Mais métaphore ou pas, le schéma marxien proposé dans la préface à l'introduction à la critique de l'économie politique (celui qui définit un mode de production) est sauvé avec le bébé.

Par contre, l'explication des crises par la baisse tendancielle du taux de profit est à liquider avec l'eau sale. Van Parijs retrace l'histoire du débat sur cette question, et montre, de manière convaincante, qu'on se trouve en présence de ce que les épistémologues appellent un programme de recherche dégénératif, pas parce que la qualité des arguments aurait faibli - au contraire, ils sont de plus en plus subtils, de plus en plus rigoureux, de plus en plus sophistiqués -, mais bien parce qu'au départ d'une affirmation forte et prédictive («le capital est condamné à voir ses taux de profit baisser sous l'effet de l'évolution de sa composition organique»), on débouche sur une conclusion beaucoup plus faible («il se peut que ...»), dont l'intérêt pratique est négligeable, car elle ne fournit aucun levier capable de peser sur l'évolution sociale. La démonstration présentée est exemplaire de la démarche suivie dans tout le livre : elle prend au sérieux les affirmations discutées, traitées comme des propositions scientifiques, qui s'exposent à la falsification dans un cadre d'hypothèses bien défini. Il est d'ailleurs frappant que les critiques adressées au travail de Van Parijs et qu'il relève portent systématiquement sur la validité de ces hypothèses (notamment l'existence d'un système de concurrence parfaite) plutôt que sur la rigueur de ses démonstrations, peu réfutables.

On gardera pour la bonne bouche la dernière partie du livre, la plus politique, qui suit une intéressante tentative de redéfinir la notion d'exploitation. Surprise : dans des langages totalement différents, au détour de trajets intellectuels qui n'ont que peu de choses en commun, Van Parijs s'avance sur un chemin qu'avait emprunté Lucien Sève dans son livre *Communisme : quel second souffle ?* (voir notre compte-rendu, *CM* 175). Par les temps qui courent, ce

chemin n'est pas très fréquenté : c'est, dit-on, l'échec du communisme qui est patent, et le socialisme, ou plutôt la social-démocratie, fait figure de seule valeur de repli possible pour la gauche. Le titre de la quatrième et dernière partie de *Marxism Recycled*, en rupture avec l'évidence que produit le consensus, ne laisse pas place à l'équivoque : *«Forward without socialism !»*, et, pour qu'il ne subsiste aucun doute sur la marche avant désignée par ce *«forward»*, on peut se référer au chapitre 8, *«A capitalist road to communism»*. L'effondrement des régimes post-staliniens est attribuable à l'échec de la domination étatique sur l'économie; cet échec n'oblitère pas la perspective communiste (de chacun selon ses aptitudes, à chacun selon ses besoins), qui pourrait emprunter d'autres voies que l'étatique. Au centre de la démarche, l'allocation universelle, qui est l'objet d'un plaidoyer puissamment argumenté; son principal mérite est de réduire considérablement l'aliénation liée à un travail obligé, en découplant une partie des revenus de ce dernier. La possibilité de ce programme est, bien sûr, conditionnée par un développement social et économique qui ne réduise pas cette allocation universelle au niveau du minimex. Van Parijs qualifie à ce sujet nos sociétés développées comme des sociétés de «faible abondance», et s'appuie sur cette constatation pour se déclarer convaincu de la faisabilité de l'instauration de l'allocation universelle. Je ne me sens pas assez qualifié comme économiste pour porter un jugement sur cette conclusion, mais l'«envoi» *(«The greening of Marx ?»)*, qui souligne la contradiction entre le productivisme de Marx (il faut lever les obstacles qui entravent le développement des forces productives) et son inlassable refus de l'aliénation - le bébé désaliénation devant être sauvé du naufrage productiviste -, confirme à mes yeux, si besoin en était, que le terreau le plus fertile pour le développement de la pensée marxienne n'est pas là où on le situe généralement, à savoir dans la social-démocratie, mais bien dans le mouvement vert.

Cette prise de parti mérite sans doute quelque explication. En fait de voie au communisme, le tout-à-l'Etat s'est révélé une impasse. Soit. Le choix, posé en termes résolument schématiques, apparaît alors clairement : ou bien on conserve à l'investissement politique sur l'Etat la première place dans les préoccupations, et on laisse tomber le projet de transformation sociale, en tentant tant bien que mal d'arrondir les angles des inégalités capitalistes - c'est la manière social-démocrate de résoudre la contradiction, et, naturellement, elle tend à faire de l'occupation du pouvoir le but ultime, les meilleurs de ses partisans luttant sans répit contre ce glissement. Le but n'est rien, le mouvement est tout, disait, il y a déjà cent ans,

Bernstein, dont la victoire posthume, au sein de la social-démocratie, ne souffre aucune discussion. L'alternative, la seule que je voie poindre à l'horizon, consiste à contourner l'obstacle et à chercher une autre voie pour «désexploiter» et désaliéner, en poursuivant malgré tout l'objectif premier, au prix de l'abandon de la transition qui, pendant cent ans, a fait figure de passage obligé. C'est le sens de ma lecture de Van Parijs.

Pierre Gillis

Les *Cahiers Marxistes* sont déposés dans les librairies suivantes :

- **BIBLIO-REGENCE**
  rue de la Régence 53 - 4000 Liège
- **CLUB ACHILLE CHAVEE**
  rue Abelville 34 - 7100 La Louvière
- **F.N.A.C.**
  City II, rue Neuve - 1000 Bruxelles
- **LE LIVRE INTERNATIONAL**
  bd. Lemonnier 171 - 1000 Bruxelles
- **LE MONDE ENTIER**
  rue du Midi 162 - 1000 Bruxelles
- **LIBRAIRIE L'AVENIR**
  rue St Léonard 102 - 4000 Liège
- **LIBRAIRIE LA DERIVE**
  Grand'Place 10 - 4500 Huy
- **LIBRAIRIE ANDRE LETO**
  rue d'Havré 35 - 7000 Mons
- **LIBRIS - TOISON D'OR Espace Louise**
  av. de la Toison d'Or 40, 42 - 1060 Bruxelles
- **PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES**
  av. Paul Héger 42 - 1050 Bruxelles
- **TELE-LIVRES**
  Court St Michel - 1040 Bruxelles
- **TROPISMES**
  Galerie des Princes - 1000 Bruxelles

REVUE BIMESTRIELLE

Editeur responsable :
Pierre GILLIS
6, rue N-D Débonnaire
7000-Mons

Dépôt Bruxelles X

ISSN : 0591-0633

Membre de l'Association des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

200 F